VITTORIO EM. III

TECA
B. Prov.
NAZIONALE
VITT

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Palchetto 6

Num.° d' ordine 50 32944

FONDO PIZZOFALCONE

B. O.
I
1264

C07h51

EXTRAIT

DE LA

PREMIERE PARTIE

DE L'ART *DE LA GUERRE,*

DE M. LE MARÉCHAL

DE PUYSEGUR,

Avec des Observations & des Réflexions traitées en abregé.

Par M. le Baron DE TRAVERSE, *Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, & Brigadier des Armées du Roy.*

Le prix est de 36 sols broché.

A PARIS,

Chez { CHARLES-ANT. JOMBERT, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine.
ET
HOCHEREAU, l'Aîné, Quay, & attenant le Caffé de Conti, au Phenix.

M. DCC. LII.

AU CORPS DES MILITAIRES.

MESSIEURS,

L'Ouvrage ſur lequel j'ai travaillé eſt d'un mérite trop élevé pour que le mien puiſſe en être abſolument deſtitué : ſi j'y ai dérogé par des réflexions que j'y ai ajoutées, j'eſpère que vous voudrez bien me le paſſer en faveur de ma franchiſe, qui m'a forcé de dire à propos de pluſieurs ſujets ce que

j'en penſois. Je me ſuis d'avance préparé à la critique qui pourra s'enſuivre ; il y a des ſyſtêmes dans notre métier qui ſont d'une combinaiſon trop étendue pour n'être pas ſuſceptibles de différens ſentimens. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt à vous, MESSIEURS, *que je prens la liberté de dédier mon Ouvrage, il eſt du reſſort de votre Etat; je vous ſupplie de le regarder comme une preuve du deſir que j'ai de me rendre digne de l'honneur d'être dans un Corps auſſi reſpectable que le vôtre. C'eſt avec ces ſentimens que je ſuis,*

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

DE TRAVERSE.

AVANT-PROPOS.

IL en eſt de la Guerre ainſi que de toutes les actions intentées par les hommes à la deſtruction les unes des autres ; il eſt conſtant que celles qui ſont dirigées par les meilleurs principes doivent emporter le ſuccès ſur les autres ; c'en eſt aſſez pour démontrer que l'Art de la Guerre exige des principes ; il s'agit d'embraſſer les moyens d'en acquérir la connoiſſance. Perſonne n'ignore que c'eſt la plus étendue de toutes, & que l'expérience ſuivie, jointe à une étude des plus appliquées pendant la vie d'un homme, ne ſuffit pas pour en apprendre toutes les parties. Se peut-il malgré cela, que dans

le grand nombre des Militaires il s'en trouve ſi peu qui s'y attachent ? Combien en voit-on qui regardent comme hors d'œuvre tout ce qui a rapport à leur métier ? Pour peu qu'ils y réflechiſſent, ils ſentiront les reproches de tout le monde, & en même tems les regrets perſonnels auxquels ils s'expoſent. J'avoue qu'un travail dénué de toutes gentilleſſes d'eſprit ou de badinerie, qui n'a pour objet que des connoiſſances d'une très-grande importance, d'un détail immenſe, a de quoi les rebuter ; c'eſt un genre d'occupation bien différent de celui auquel ils ſont habitués, les matieres n'y peuvent pas être traitées ſuperficiellement. En un mot, il eſt queſtion de combiner, de raiſonner & d'approfondir. Pluſieurs Auteurs nous

ont donné de très-bons Ouvrages ſur le métier de la Guerre, preſque tous ont ſubi la critique bien ou mal-fondée, qui même a été adoptée par beaucoup de Militaires ſans connoiſſance de cauſe & uniquement ſur la bonne foi des autres, ayant été ravis de ſaiſir un prétexte pour s'éviter la peine d'en approfondir la vérité par eux-mêmes : il y en a auxquels on reproche d'être entrés dans des détails trop communs, & par conſéquent ennuyeux, ou d'être prolixes & remplis de monotonie ; d'autres qui nous propoſent les Héros de la Grèce & de Rome pour nous inſtruire. Il eſt cependant certain que ces grands Maîtres de Guerre de leur tems, s'ils revenoient à préſent au monde, ſeroient dans le cas d'apprendre

beaucoup de détails, qu'on ignoroit alors, & que faute de les ſçavoir ils courroient de grands riſques pour leur réputation. A quoi ſert que nous ſoyons inſtruits de quelles armes on faiſoit uſage dans les guerres anciennes, & quelles étoient les machines qui ſervoient pour renverſer les tours & les murs des Villes? Il ſuffit que nous ſoyons bien aſſurés que les armes & l'artillerie dont on ſe ſert préſentement valent infiniment mieux. Il en eſt de même pour ce qui regarde le génie: Ce n'eſt pas dans les ſiécles paſſés qu'on trouvera de nouvelles découvertes qui puiſſent ajouter à la perfection de toutes ces parties. Ce ne ſera jamais qu'une invention nouvelle & meilleure qui pourra déterminer à y porter quelque changement. Mal-

gré tout cela nous devons tous une reconnoiſſance infinie à ceux qui ont bien voulu nous communiquer les lumieres qu'ils avoient acquiſes ſur notre métier par leurs longs ſervices, & l'étude aſſidue qu'ils en ont faite, puiſqu'ils nous ont mis à même de recueillir les fruits de leurs peines & de leurs travaux, que nous devons regarder comme un préſent d'un prix ineſtimable. Je ne connois pas de Traité ſur la Guerre plus méthodique & plus inſtructif que celui de M. le Maréchal de Puyſégur, intitulé : *Art de la Guerre par principes & par régles.* Il contient des régles & des principes, qu'il n'eſt pas permis à un Militaire d'ignorer, ſur-tout lorſqu'il a la facilité de les apprendre par l'étude d'un auſſi bon Livre. J'ai retranché dans l'Ex-

trait que j'en ai fait, les objets qui ſont partie de l'érudition Militaire, & ne me ſuis attaché qu'à y placer les principes que j'ai trouvé les plus eſſentiels à connoître pour faire la Guerre, telle qu'elle eſt praticable dans les circonſtances où nous ſommes. Je me ſuis borné à la premiere partie, j'en dis les raiſons à la fin de cet Extrait. Si les défauts de mon Ouvrage pouvoient au moins faire naître le deſir de s'inſtruire mieux par la lecture du véritable Auteur, je ſerois ſatisfait, & le Lecteur n'auroit pas à me reprocher d'avoir employé ſon tems inutilement ; je n'ai pû me refuſer d'y placer quelques-unes de mes réflexions.

Mais afin de faire ſentir la néceſſité de l'étude de l'Art de la

Guerre, qu'il me ſoit permis d'expliquer ce que j'en penſe ſur la partie de Tactique, qui renferme les évolutions.

La connoiſſance parfaite des évolutions conſiſte à ſçavoir tous les différens mouvemens qui peuvent être pratiqués par des Troupes de Guerre. Il eſt certain que c'eſt une partie des plus eſſentielles pour un Général d'Armée, puiſqu'elle lui eſt néceſſaire pour ſçavoir faire prendre à une Armée toutes les différentes poſitions qui peuvent lui convenir, & qu'elle peut ſouvent lui fournir des moyens de gagner des avantages déciſifs ſur ſon ennemi. Les mouvemens les meilleurs à cet effet ſont ceux qui ſont les plus ſimples, les plus prompts & les moins ſujets à confuſion; & ce ne

ſera que lorſque nous aurons trouvé toutes les différentes façons dont on peut ſe ſervir pour les exécuter, que nous pourrons nous flatter d'avoir atteint le point de perfection de la ſcience de cette partie de Tactique ; & pour lors il dépendra uniquement du diſcernement du Général d'en faire le choix qui conviendra le mieux à ſes projets. Nous ſommes encore bien éloignés d'être arrivé à ce but ; & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que malgré l'importance dont il eſt, on ne s'y ſoit pas atttaché plus que l'on ne l'a fait juſqu'ici ; ce ne ſera cependant qu'à la ſuite d'un grand travail redoublé par pluſieurs perſonnes d'eſprit & appliquées à notre métier, que nous pourrons peut-être en approcher, ou du moins pouſſer les

principes & les régles de cette Science à un degré plus parfait. Quant à l'exécution de ces mouvemens, elle dépendra toujours des Troupes, puiſqu'il faut que ce ſoient elles qui les faſſent. Les mouvemens qui conduiſent à tous les autres ſont de ſcavoir faire à droite ou à gauche, de ſçavoir former des rangs, garder entr'eux les diſtances néceſſaires, les doubler & dédoubler, ainſi des files qui doivent toujours être ſerrées en marchant, & finalement de ſçavoir marcher en avant ou par quart de converſion; ce ſont-là les ſeuls mouvemens dont on forme tous ceux qu'il eſt poſſible de pratiquer. Je les nommerai mouvemens ſimples; ceux qui dépendent de différentes applications de ces mouvemens, je les

nommerai mouvemens composés.

Il eſt certain que lorſqu'un Bataillon ſçaura bien exécuter les mouvemens ſimples des évolutions, il ne dépendra plus que de l'intelligence de ſes Officiers d'exécuter en perfection dès la premiere fois tel mouvement composé qu'on voudra lui faire faire. Les premiers ſont effectivement ſimples, en très-petit nombre, & aſſujettis à des régles fixes; la pratique peut s'en acquérir par la ſeule habitude ſans avoir beſoin d'aucun raiſonnement; ils ſont à la portée de chaque Soldat, & il faut qu'il les ſçache. Ceux qui ſont composés ſont en grand nombre & demandent de l'entendement & du raiſonnement, puiſqu'ils dépendent d'une ſuite de combinaiſons: ainſi dans leur exécution on ne peut prétendre

du Soldat que ce qui eſt pure action machinale ou d'habitude, & ce ſont les Officiers ou Sergens qui doivent avoir la charge d'en diriger les différentes opérations conformément aux mouvemens compoſés qu'on voudra faire, puiſque ce ſont eux qui compoſent l'ame du Bataillon. A moins qu'on ne ſuive cette méthode, jamais un Bataillon ne ſçaura faire des mouvemens compoſés que machinalement & à force d'habitude.

C'eſt pourquoi il eſt du devoir eſſentiel de chaque Officier de s'atcher à acquérir, autant qu'il lui eſt poſſible, une connoiſſance parfaite de tous les mouvemens qu'on peut faire faire à un Bataillon. Il faudroit même que les Majors & Aide-Majors des Régimens fuſſent chargés de les expliquer aux Capi-

taines ; ceux-ci aux Officiers de leurs Compagnies, ainſi par gradation juſqu'aux Sergens & Caporaux, moyennant quoi il ne ſeroit pas néceſſaire de fatiguer beaucoup les Troupes pour leur apprendre à les bien exécuter.

EXTRAIT

EXTRAIT

DU

TRAITÉ

DE M.

LE M. DE PUYSEGUR

SUR L'ART DE LA GUERRE.

PREMIERE PARTIE.

ET CHAPITRE PREMIER.

JE passe sur toutes les diverses observations tirées des Auteurs Grecs & Romains, contenues dans ce Chapitre, n'étant pas persuadé que la science & l'Art de la Guer-

re ayent été & ſoyent toujours les mêmes. M. le Marquis de Puyſégur convient que les Capitaines qui ont été à la tête des Armées, & qui ont ſçu la Guerre par principes, de tout tems ont été obligés de former leurs ordres de bataille ſuivant les différentes ſituations des lieux où ils devoient combattre, & ſuivant l'uſage qu'ils pouvoient faire de leurs armes. Les ſituations des lieux qui méritent le plus d'attention à la Guerre, telles que celles qui conſiſtent en places fortes & retranchemens, n'étant plus les mêmes, nos armes étant auſſi fort différentes, il faut donc avoir recours à d'autres principes qui ayent rapport à ces deux objets, leſquels ſans contredit influent beaucoup dans l'Art de faire la Guerre. Les grands projets de conquêtes qu'Alexandre & Céſar ont formés & exécutés étoient ſavans & très-bien combinés dans leur tems, vû les circonſtances; mais celui qui en voudroit former de pareils aujourd'hui, donneroit dans la chimere. Les obſtacles ſont multipliés de beaucoup, par conſéquent les précautions à prendre le ſont

auſſi. Les maximes générales ſur la Guerre ſubſiſtent en grande partie telles qu'elles étoient autrefois : mais ſans les aller chercher dans l'hiſtoire ancienne, celles des grands Capitaines modernes nous les tracent à l'idée avec bien moins de peine & de confuſion, étant moins chargées de faits contraires aux principes modernes de la Guerre. Ce n'eſt donc qu'après avoir acquis toutes les connoiſſances de la Guerre que leur hiſtoire peut nous fournir, que nous devons avoir recours à celle des anciens, ſi nous ne voulons courir le riſque de recevoir des impreſſions contraires aux principes qui ſont les meilleurs pour faire la Guerre, telle qu'elle eſt praticable dans le tems où nous ſommes.

CHAPITRE II.

Il contient des obſervations ſur les Auteurs modernes, & des réflexions qui font voir qu'il y a eu beaucoup de défauts dans l'Art de la Guerre en France, & que la Théorie donne de grandes facilités pour en apprendre les principes, & en acquérir la ſcience.

CHAPITRE III.

Comme l'on y trouve dans ce que l'Auteur y rapporte de ſa vie un modele admirable pour ceux qui voudront devenir Gens de Guerre, j'ai cru devoir le rapporter tout du long. Voici comme M. le Maréchal de Puyſégur s'exprime.

J'Ai commencé à ſervir en 1677. Mon Pere me mena au Siege de Cambrai, & me préſenta au Roi, qui me donna une Sou-

Lieutenance dans ſon Régiment d'Infanterie qu'il affectionnoit, & dont il vouloit connoître tous les Officiers. Ce Régiment a toujours ſervi dans les grandes Armées, & n'a jamais manqué aucune Campagne de toutes les guerres; & même la Paix de Nimégue s'étant faite à la fin de 1689, nous fûmes l'année ſuivante de l'Armée de M. le Maréchal de Créqui qui prit Weſel. Elle y paſſa le Rhin, & marcha ſur le Veſer juſqu'à Meinden contre l'Electeur de Brandebourg qui fit la Paix.

Quoique le Régiment du Roi fût compoſé de quatre Bataillons, j'y ſuis parvenu à mon rang au grade de Lieutenant-Colonel. Je me ſuis trouvé à tous les Sieges & Batailles où il a été; & je n'ai jamais été abſent des Armées, que le tems qu'il falloit pour me faire guérir quand j'ai été bleſſé.

A la fin de 1979 je fus fait Capitaine. Deux ans après, mon Pere voulut que je quittaſſe ma Compagnie pour prendre une Aide-Majorité. Je lui repréſentai que cet emploi n'étoit que pour un Lieutenant; il me répondit que ce n'étoit pas à quoi il falloit

regarder, mais à des fonctions capables de me procurer le plus de connoiſſance dans mon métier. Or, me dit-il, les Officiers-Majors dans les Régimens ſont ceux par les mains de qui paſſent tous les ordres, qui font faire l'exercice, qui vont à tous les campemens, aux fourages, & à toutes les diſtributions; au lieu que les Capitaines ne quittent le Camp que quand c'eſt à leur tour à marcher. J'obéis & quittai ma Compagnie pour l'Aide-Majorité.

Mon Pere me faiſoit rendre compte de tout ce qui s'étoit paſſé durant toute la Campagne, de tout ce qui ſe pratiquoit dans la Guerre en général, & en particulier dans le Régiment. Il me montroit les différens mouvemens des Troupes avec des jettons ſur une table, ou par des figures qu'il traçoit ſur le papier. Il m'enſeignoit la maniere de faire des Camps ſuivant les différens terreins; ce qui me donnoit quelque ouverture pour me former: mais ce qu'il m'ordonnoit particuliérement, c'étoit de bien obſerver ce que je verrois faire, par les raiſons dont j'ai parlé ci-devant.

Comme il n'avoit, non plus que moi, appris la Géometrie ni le deſſein, les notions qu'il étoit en état de me donner, ne pouvoient pas être bien parfaites ; il étoit comme moi parvenu au grade de Lieutenant-Colonel de ſon Régiment, qui étoit celui de Piémont, dont il devint enſuite Colonel ; & depuis il étoit devenu Officier Général. Il faiſoit dans les Armées les fonctions de Maréchal de bataille, qui étoient à peu près pareilles à celles que j'ai faites depuis ; & comme il étoit fort rompu à tout le ſervice, il étoit fort employé & fort accrédité dans les Armées.

Quand le Régiment des Gardes n'étoit pas dans les Armées où étoit le Régiment du Roi, les Généraux ſe ſervoient du Major de ce Régiment pour faire le ſervice de Major Général, & je faiſois celui de Major de Brigade.

En 1690 le Roi forma deux Armées en Flandre: M. le Maréchal d'Humieres en commandoit une, & M. de Luxembourg l'autre. Le Régiment du Roi étoit de celle de M. le Maréchal d'Humieres. Le Major fut fait Major Général; M. d'Humieres me nomma pour faire les fonctions de Maréchal Général des Logis

de ſon Armée. Cet emploi étoit regardé dans les troupes comme inférieur à l'autre, ce qui faiſoit juger que l'on ſçavoit peu juſqu'où les fonctions qui m'en étoient confiées, pouvoient s'étendre quand on avoit du talent. Pour moi qui penſois différemment, & qui connoiſſois les difficultés qu'il y avoit à s'en bien acquitter, ayant vû quelquefois que quand l'Armée devoit prendre un nouveau Camp, & qu'en y arrivant le Général le trouvoit mal aſſis, il le faiſoit relever pour le placer mieux, ce qui faiſoit crier tout le monde contre celui qui l'avoit choiſi; qu'il en étoit de même à l'égard des marches quand elles étoient malfaites. Je balançai beaucoup à accepter cet emploi, ſurtout encore dans la crainte où j'étois de ne pas aſſez bien le remplir pour pouvoir m'attirer la confiance du Général. Car ſi celui qui en a la charge ou à qui l'on en a confié les fonctions ne s'en trouve pas capable, le Général choiſit un Maréchal de Camp ou un autre Officier Général qui fait tout ce qu'elles ont d'honorable; & c'étoit à quoi je ne voulois pas m'expoſer.

Ces raiſons me portoient donc à ne pas accepter l'offre qu'on m'en faiſoit, mais j'en fus preſſé par mes amis. Mon embarras, leur diſois-je, n'eſt pas de faire des Camps, je m'y ſuis appliqué ; mais ce ſont les marches qui m'inquiétent, & cette inquiétude eſt fondée ſur la difficulté que j'éprouve à retrouver mon chemin toutes les fois que l'Armée eſt ſéparée & que je ſuis obligé d'aller à l'Ordre dans un quartier éloigné. Combien me ſera-t'il plus difficile de prendre une exacte connoiſſance de tout un pays, & de quelle importance n'eſt-il pas d'avoir ce talent pour bien s'acquitter de l'emploi dont il s'agit? Cependant, ajoutois je, ſi avec beaucoup de peine & d'application, on peut y réuſſir à la faveur d'une bonne ſanté, je ferai de mon mieux ; ainſi je ſuivis le conſeil qu'on m'avoit donné, j'acceptai, & fus remercier M. le Maréchal d'Humieres.

Six ſemaines après ſon Armée fut rompue. Nos Troupes allerent joindre celles de M. le Maréchal de Luxembourg, qui venoit de gagner la Bataille de Fleurus. Le Maréchal Général des Logis de ſon Armée, à qui ap-

partenoit cette charge, avoit été tué; M. de Luxembourg me nomma pour remplir ſa place.

Comme je n'étois pas encore bien ſtilé aux fonctions de cet emploi, quand l'Armée devoit marcher, M. de Luxembourg me faiſoit appeller pour me dicter l'ordre de la marche. Quant à lui, pour prendre connoiſſance du pays & des chemins que les Colones pouvoient tenir pour ſe rendre au nouveau Camp, il interrogeoit les Officiers qu'il envoyoit ſouvent à la Guerre, & qui par conſéquent connoiſſoient le pays; il en queſtionnoit quelques habitans des plus intelligens; ſur les connoiſſances qu'il pouvoit en tirer, il me dictoit l'ordre de marche, tant pour les chemins que les Colones auroient à tenir, que pour les précautions à prendre contre l'Armée & les Places ennemies.

Il arrivoit ſouvent que les notions qu'on lui donnoit là-deſſus, n'étoient pas bien juſtes, & comme j'avois l'attention de monter tous les jours à cheval quand j'étois dans un Camp, pour aller reconnoître le pays, les chemins & les lieux où l'Armée pouvoit aller camper, je n'eus pas fait trois ou quatre marches que je commençai à m'y former.

Un jour M. de Luxembourg ayant voulu me dicter une marche, je reconnus que ceux ſur le rapport deſquels il l'avoit dreſſée, n'avoient pas du pays une auſſi exacte connoiſſance que celle que j'en avois priſe. Je le priai de vouloir bien permettre que je lui luſſe ce que j'avois fait à cet égard. Je lui en fis la lecture, & il me dit : ce que vous avez dreſſé-là, vaut mieux que ce que je vous dictois: faites à préſent comme vous l'entendrez; prenez toutes les eſcortes & les guides que vous voudrez pour aller reconnoître les pays, ſoit qu'il s'agiſſe de marche, de Camp, ou de fourage. Depuis ce tems-là je lui rendois ſeulement compte en gros de la maniere dont je dreſſois les ordres ; mais quand les choſes étoient de conſéquence, après les avoir couchées par écrit, je lui liſois le tout, & il faiſoit les changemens qu'il jugeoit à propos. Il ne faut pas croire que ce fut légerement qu'il me donna ſa confiance; car en reconnoiſſant les pays j'en faiſois deſſiner la Carte à vue ſeulement; j'y faiſois marquer le Camp d'où l'Armée devoit partir, auſſi bien que le nouveau qu'elle alloit prendre, avec la rou-

te que chaque Colonne devoit tenir pour s'y rendre ; de plus tous les poſtes où il falloit avoir des détachemens pour la ſûreté de la marche.

Quand l'heure de l'ordre étoit venue, & que tous les Officiers Généraux y étoient, il me faiſoit lire l'ordre de marche, après quoi il en donnoit la feuille au Lieutenant Général de jour, qui la remettoit entre les mains du Maréchal de Camp. Celui-ci faiſoit aſſembler le Major Général de l'Infanterie & le Maréchal des Logis de la Cavalerie. Il leur dictoit à chacun ce qui pouvoit regarder ſon Corps en particulier, & ils alloient delà le diſtribuer aux Majors de leurs Brigades, pour le porter enſuite chacun à ſa Troupe.

Comme ſouvent j'étois ſeul qui euſſe reconnu le pays, & qui puſſe rendre raiſon de ce que contenoit l'ordre, ceux qui étoient chargés de l'exécution me demandoient des éclairciſſemens, à quoi il falloit que je répondiſſe, & que je leur expliquaſſe toute choſe; c'eſt ce qui m'a obligé à approfondir les matieres, & à en rechercher les principes.

Depuis ce tems-là dans toutes les Armées

où j'ai ſervi, j'ai toujours eu la confiance du Général, & dreſſé tous les ordres & tous les projets pour les opérations des Armées. J'y faiſois un double ſervice; & comme parvenu que j'étois au grade d'Officier Général, & quoiqu'il y eût un Maréchal général des Logis de l'Armée en titre, le feu Roi voulut que ce fût moi qui en fiſſe toujours les principales fonctions outre mon ſervice d'Officier général; ce que j'ai toujours fait depuis 1690, dans les Armées de Flandres, d'Allemagne, ou d'Eſpagne, juſqu'à la Campagne de 1733 que j'ai encore exercé le même emploi au Siege de Kell, quoique je fuſſe le plus ancien Lieutenant Général de l'Armée.

Un an après que j'eus commencé à en faire les fonctions, au retour de chaque Campagne le Roi me faiſoit entrer dans ſon Cabinet, où par ſon ordre je lui rendois compte de tout ce qui s'étoit paſſé. Il me communiquoit ſes idées pour la Campagne ſuivante; & ſur la connoiſſance que j'avois du Pays dont il s'agiſſoit, je lui diſois mon ſentiment. Il me marquoit le nombre de Troupes dont ſon Armée ſeroit compoſée, & à peu près

celle des Ennemis : Sa Majeſté après être entrée avec moi dans bien des détails, en conféroit enſuite avec ſon Général: enfin après s'être déterminée au parti qu'elle vouloit prendre, elle m'ordonnoit quelquefois de dreſſer en conformité le projet par écrit, & d'y comprendre toutes les diſpoſitions néceſſaires pour le mettre en exécution. Souvent je travaillois ſeul avec le Roi ; d'autres fois le Général y étoit préſent.

L'hiver de 1694 à 1695 que mourut M. de Luxembourg, qui commandoit alors notre Armée en Flandres, le Roi ayant formé le deſſein de s'y tenir cette année-là ſur la défenſive dans la vûe d'entreprendre quelque choſe ailleurs, m'envoya au commencement de l'hiver examiner toutes les Places de premiere ligne, ſçavoir Dunkerque, Bergues, Furnes, Ypres, Menin, Tournay, Mons, Charleroi, Namur & Dinan, pour conſidérer de quelle maniere les Ennemis en pourroient faire les circonvallations ; ou, ſuppoſé qu'ils euſſent une Armée d'obſervation, quels ſeroient les poſtes qu'elle pourroit occuper pour s'oppoſer à la ſienne, quand il voudroit

entreprendre de ſecourir ces Places.

Pour exécuter les ordres de Sa Majeſté, j'allai examiner tout le Pays aux environs de chacune de ces Places, & même fort au loin, par rapport aux mouvemens que pouvoient faire les Armées d'obſervation; & la Carte imprimée en main, j'en faiſois corriger les défauts, & marquer ſur ce brouillon toutes les choſes qu'il étoit néceſſaire d'obſerver; je faiſois enſuite mettre au net le tout, avec un Mémoire qui en faiſoit le détail.

A mon retour le Roi pendant pluſieurs Audiences qu'il me donna, eût la patience de me faire faire la lecture de chaque Mémoire, & ſur la Carte il me faiſoit ſes queſtions & objections. J'ai encore en main tous ces Mémoires.

Ce récit & tout ce que je dirai dans la ſuite, font voir que les fonctions que j'ai exercées dans la Guerre, étoient grandes, puiſque le Roi & ceux qui commandoient ſes Armées en chef, étoient comme contraints de regler leurs opérations ſur mes lumieres, & ſur le compte que je leur rendois des choſes dont ils m'avoient chargé.

Un Général ne peut pas tout voir par lui-même, & d'ailleurs s'il a quelque deſſein & qu'il ſe porte ſur les lieux où il veut agir, ſes démarches le donneroient à connoître dans l'Armée, au lieu que les miennes ne tiroient à aucune conſéquence, parce que mon emploi me portoit de tous côtés.

C'eſt moi qui ai fait faire les livres des cinq Campagnes de M. de Luxembourg en Flandres. Outre que toutes les marches y ſont par écrit, elles y ſont auſſi-bien que tous les Camps repréſentés ſur des Cartes faites exprès ſur les lieux. J'y ai fait auſſi marquer les Camps des ennemis quand ils étoient à portée des nôtres. Les Batailles & Combats qui ſe ſont donnés dans ces Campagnes, ſont auſſi deſſinés ſur différentes Cartes, dont une premiere marque la diſpoſition des deux Armées pour combattre; une ſeconde, le commencement du choc; une troiſiéme, l'avantage qu'une Armée prenoit ſur l'autre, puis la défaite de celle qui a été battue.

Il ne manque à ces livres qu'un Mémoire qui rende raiſon de ce qu'ils contiennent,

& il n'y a que moi qui puiſſe le dreſſer. Entr'autres choſes le décampement de notre Armée en plein jour près de celle des ennemis, le mouvement qu'ils firent d'avancer une partie de leurs Troupes juſques contre les nôtres, tous les différents mouvemens que notre Armée faiſoit en leur préſence; tout cela dis-je, peut être démontré avoir été fait dans toute la perfection de l'Art & ſur des principes ſûrs & ſolides; il en eſt de même de pluſieurs autres opérations. J'ai encore pluſieurs marches & Mémoires des Campagnes ſuivantes de cette même Guerre, & de pluſieurs autres qui ſe ſont faites depuis.

L'hiver de 1697 à 1698, le Roi m'envoya reconnoître les environs de Compiegne dans le deſſein où il étoit d'y aſſembler une Armée au mois de Septembre ſuivant, pour apprendre lui même la Guerre à M. le Duc de Bourgogne, à qui il donna le commandement de cette Armée, & ſous lui à M. le Maréchal de Boufflers. Je fus chargé de donner au Prince quelques inſtructions ſur la Guerre, & le Roi lui remit un Mémoi-

re de tous les mouvemens que l'Armée devoit faire chaque jour. S. M. m'ordonna d'en dreſſer toutes les diſpoſitions, dont je rendrois compte à M. le Maréchal de Boufflers.

Charles II. Roi d'Eſpagne, étant mort au mois de Janvier 1701, le Roi m'envoya chercher & me dit : Je ſuis fort inquiet de voir les Troupes de Hollande dans la plûpart des Places des Pays-Bas Eſpagnols ; de plus l'Electeur de Baviere y a ſept à huit mille hommes des ſiennes, tandis que le Roi mon petit-fils en a très-peu. Il eſt vrai que l'Electeur de Baviere traite avec moi ; mais en même tems il en fait de même avec le Roi d'Angleterre. Je vous ai choiſi pour vous envoyer à Bruxelles éclaircr la conduite de l'Electeur, & prendre des meſures pour faire entrer mes Troupes dans les Places où les Hollandois ont Garniſon. Donnez toute ma confiance au Marquis de Bedemar, & dites-lui que j'envoye le Maréchal de Boufflers à Lille, & que tous les ſecours dont il aura beſoin, ſoit de Troupes, de munitions, ou d'argent, il n'a qu'à vous le dire, & ſur ce que vous manderez au Maréchal de Bouf-

fiers, il a ordre de lui envoyer le tout.

L'Electeur à la mort de Charles II. s'étoit obligé, comme Gouverneur des Pays-Bas, de faire tout ce que la Régence d'Espagne lui marqueroit, & celle-ci s'en étoit rapportée au Roi de tout ce qui regardoit les Pays-Bas. S. A. E. consentit à tout ce que je proposai de la part de S. M. je dressai le projet pour faire entrer nos Troupes dans les Places de Nieuport, Oudenarde, Ath, Mons, Charleroy, Namur & Luxembourg, d'où il en devoit passer à Ostende & autres lieux, pour en fortifier les Garnisons. Les mesures furent si bien prises, & le secret si bien gardé, que la nuit du 5 au 6 Février elles entrerent dans toutes ces Places, sans que les Troupes Hollandoises en eussent eu le moindre avis.

Peu de tems après je fus chargé de traiter avec l'Electeur de Baviere, ensuite avec celui de Cologne. Ces deux Traités furent conclus.

Depuis le mois de Janvier jusqu'à celui d'Avril que je fus seul à Bruxelles, je fus chargé de travailler avec M. le Marquis de Bedemar & M. le Comte de Bergeicht sur

toutes les affaires du Pays, ce que je continuai de faire.

Dans ce tems-là le Roi d'Eſpagne n'avoit que cinq à ſix mille hommes de Troupes de différentes Nations, qui n'avoient entr'elles nulle ſubordination, mal payées & ſur différens pieds. Après avoir conféré là-deſſus avec le Marquis de Bedemar & le Comte de Bergeicht, qui étoit premier Miniſtre de Sa Majeſté Catholique, homme intelligent, je propoſai au Roi de faire faire une levée de vingt-cinq mille hommes de pied & de ſept mille chevaux; mais comme le Roi ſon Petit-Fils n'avoit pas aſſez de fonds pour une pareille dépenſe, je propoſai encore à Sa Majeſté de vouloir bien contribuer d'une partie, ce qu'elle fit; & en cinq mois cette levée fut entierement faite.

Comme ces Troupes étoient compoſées de Régimens Eſpagnols, Italiens, Walons & Allemans, il y avoit continuellement des diſputes entr'elles, & même leurs Officiers Généraux avoient des Grades différens des nôtres.

Pour mettre ces Troupes en régle & en

état de ſervir avec nous ſans démêlé, il me fallut travailler à un projet d'Ordonnance & de Réglement; ce que je fis & le portai à Verſailles au Roi, qui après me l'avoir fait lire, & changer ce qu'il jugea à propos, m'ordonna de le remettre à Bruxelles au Marquis de Bedemar pour le faire exécuter. On le fit imprimer; & au moyen de cette Ordonnance toutes les Troupes d'Eſpagne, quoique de différentes Nations, n'ont jamais eu depuis aucune conteſtation entr'elles, ni avec les nôtres, quoique mêlées dans les mêmes Brigades. Cet Ouvrage eſt un petit Livre intitulé: Ordonnance de Philipe V. Elle eſt toujours exactement ſuivie par les Eſpagnols.

Dès l'année 1701, les Armées de France & d'Eſpagne s'aſſemblerent en Flandres; mais la Guerre n'y commença que l'hiver de 1701 à 1702: j'y ſervis juſqu'au mois de Décembre 1703, que le Roi m'ordonna de me rendre auprès de lui, & me dit qu'il vouloit m'envoyer en Eſpagne; après m'avoir donné quelques ordres particuliers qui regardoient cette Cour, il ajouta: « Com-
« me les Anglois & les Hollandois envoyent

« des Troupes en Portugal pour faire la « Guerre à l'Eſpagne, je me ſuis réſolu d'y « envoyer un Corps d'Armée, dont je don- « nerai le commandement au Duc de Ber- « wick. Partez dès à préſent, & commen- « cez par aller reconnoître les chemins que « nos Troupes prendront en arrivant dans « le Pays. Prenez les meſures néceſſaires « pour leur ſubſiſtance, & ſuivant le projet « qu'on fera pour la Campagne, voyez à « bien établir les Magazins.

S. M. me fit Directeur Général des Trou- pes qui compoſoient cette Armée, tant d'In- fanterie que de Cavalerie & Dragons.

En 1706, après la levée du Siége de Bar- celone, l'Armée ſe retira par le Rouſſillon. Je reçus ordre du Roi de me rendre à Ver- ſailles pour y attendre M. de Vendôme, que le Roi faiſoit revenir d'Italie, pour aller prendre le commandement de l'Armée de Flandres, où S. M. m'avoit deſtiné à ſer- vir, ce que j'ai continué de faire juſqu'en 1712, que ſe fit la Paix d'Utrecht. En 1713, je ſervis dans l'Armée d'Allemagne aux Siéges de Landau & de Fribourg, qui fu-

rent ſuivis de la Paix de Raſtadt & de Dade.

Après la mort du Roi, à la Régence, je fus du Conſeil de la guerre, qui fût ſupprimé quelques années après, enſuite de quoi j'eus l'honneur d'être choiſi pour donner à S. M. Louis XV. quelques principes de Guerre.

Au bout de vingt ans de paix, la guerre contre l'Empereur & l'Empire ayant commencé en 1733, l'Armée du Roi aſſiegea le Fort de Kell. J'y ſervis cette Campagne; & la ſuivante le Roi m'envoya commander en Chef ſur toute la Frontiere des Pays-Bas depuis la Mer juſqu'à la Meuſe. Je puis dire que depuis que j'ai exercé, dans les Armées, l'emploi dont j'ai parlé ci deſſus, c'eſt moi ſeul qui ai fait les ordres de marches. Quand elles devoient ſe faire bien près de l'ennemi, & que le Général pouvoit ſe porter ſur les lieux, je le conduiſois aux endroits que j'avois reconnus, à portée de pouvoir de-là découvrir tout le Pays & d'où il pouvoit juger ſi ma diſpoſition lui convenoit. A l'égard des Camps je les ai preſque tous fait, à la réſerve de ceux qu'il étoit néceſſaire que

le Général vît lui-même, encore les avois-je reconnus auparavant : cependant c'eſt le Maréchal de Camp qui entre de jour que cette fonction regarde ; mais on aimoit mieux s'en rapporter à moi, à cauſe de la grande habitude que j'avois à reconnoître un Pays & à prendre facilement la connoiſſance des lieux propres pour camper, lieux que j'avois toujours pris ſoin de reconnoître d'avance pour le nouveau Camp ; au lieu que le Maréchal de Camp qui entre de jour n'a ſçu que la veille au ſoir à l'ordre qu'on doit marcher le lendemain, parce qu'on ne veut pas que l'ennemi puiſſe être averti du décampement, & que d'ailleurs ce n'eſt ſouvent que la veille ou peu de jours avant que le Géneral en prend la réſolution. Ainſi quand le matin le Maréchal de Camp arrivoit ſur le lieu où devoit être le nouveau Camp, n'ayant pû prendre d'avance par lui-même aucune connoiſſance du Pays, il falloit de toute néceſſité qu'il s'en rapportât à mes lumieres, même pour décider des endroits où l'on mettroit les poſtes d'Infanterie, & les Gardes de Cavalerie ; car comme

me les Camps tiennent aujourd'hui une & deux lieues d'étendue, un jour entier pourroit à peine ſuffire pour bien reconnoître le tout, & il faut que le Camp ſoit marqué de bonne heure, pour que l'armée ait le tems d'aller au fourage : de plus c'eſt encore le Maréchal de camp ſeul qui doit faire les fourages. Comme je les avois preſque toujours reconnus, je lui donnois les diſpoſitions que j'avois faites pour placer les troupes néceſſaires à former l'enceinte du fourage ; après quoi étant ſur les lieux, il y faiſoit les changemens qu'il jugeoit à propos.

Tout ce que j'ai dit de moi, ce n'eſt pas par vaine gloire, mais j'ai crû devoir le dire pour trois raiſons. La premiere, pour montrer que j'ai eu plus de facilité qu'un autre à apprendre la Guerre, à cauſe de mes emplois. La ſeconde, que ce que j'entreprends d'enſeigner eſt fondé, non ſur de ſimples idées que je me ſois formées ſans expérience, mais ſur des principes qui tirent leur ſource de tout ce que j'ai moi-même pratiqué. La troiſiéme, pour obſerver que l'uſage dans nos Armées, à l'égard des

fonctions que j'ai faites, mérite d'être changé, & qu'il faut que les Officiers Généraux ſupérieurs déſormais en ſoient chargés, vû qu'elles ſont celles du Général même, s'il pouvoit, ſans les inconvéniens dont j'ai parlé, les faire en perſonne; & d'ailleurs quand les Officiers Généraux viennent à commander en chef, comment ſans les avoir remplies, pourroient-ils être formés à ces grandes parties qui ſont abſolument eſſentielles au commandement ?

CHAPITRE XVIII.

Je joins ici la copie en entier de l'Article deuxiéme, qui contient un Etat d'une grande partie des connoiſſances eſſentielles à avoir dans notre métier, en même tems ceux qui le liront, y trouveront le tableau de tout ce que renferment les deux Volumes de M. le Maréchal de Puyſégur, ce qui pourra peut-être les déterminer à en faire l'objet de leur étude.

COMME il n'eſt pas poſſible de raſſembler tout à coup dans ſon eſprit toutes les parties qui compoſent l'Art de la Guerre, je traiterai dans l'ordre le plus ſuivi qu'il me ſera poſſible celles qui ſe préſenteront à mon imagination ; s'il en eſt quelqu'une qui m'échappe, les mêmes principes leur ſeront également propres, & ſerviront à s'y former.

La baſe & le fondement de tout le corps de l'Art de la Guerre eſt de ſçavoir former

de bons ordres de bataille, & de les faire mouvoir & agir dans les régles les plus parfaites des mouvemens. L'une & l'autre de ces deux opérations tirent leurs principes de la Géométrie, & il faut que tous les Officiers ſçachent ces principes pour y former leurs Troupes. Je traiterai cette partie auſſi bien que les autres, qui tirent auſſi leurs préceptes de la Géométrie, de la même maniere qu'il ſe pratique pour enſeigner les Fortifications, c'eſt-à-dire, avec la régle & le compas ſur le papier, avant que d'en faire l'application ſur le terrein.

On fera voir que les ordres de Bataille les plus ſimples & les plûtôt formés ſont les ſeuls dont on doive faire uſage, qu'il en eſt de même de tous les mouvemens particuliers d'un Bataillon & d'un Eſcadron, ou de pluſieurs enſemble; de ſorte que quand on eſt contraint d'en faire lorſque l'on s'approche de l'ennemi pour combattre, ou même dans l'action, ſoit pour le prévenir, ou pour empêcher qu'il ne nous prévienne, en voulant prendre avantage ſur nous, on ſoit sûr qu'il ne pourra pas nous attaquer

dans le moment que nous ferons le mouvement, ſoit pour lui réſiſter, ou pour l'attaquer avec avantage.

L'explication des régles pour les ordres de bataille & pour les mouvemens rendra ſenſibles tous les défauts qu'il y a dans nos exercices & dans les ordres de bataille que nous formons, dans nos revûes & dans les actions ; & de quel préjudice nous ont été ces défauts dans toutes nos Guerres, ſurtout dans celle qui a fini par la Paix d'Utrecht, où entr'autres malheurs ils ont cauſé la perte d'une grande bataille, ainſi qu'il ſera démontré.

Tout corps de Troupes, petit ou grand, quand il marche, décrit des lignes droites ou circulaires; deux Armées par conſéquent qui marchent l'une contre l'autre, décrivant des lignes, on peut leur donner des régles pour le faire avec préciſion.

Deux Armées en ordre de bataille ſont des forces mouvantes, qui vont agir l'une contre l'autre pour ſe pouſſer & ſe renverſer. Comparant l'un à l'autre tous les différens ordres de bataille qu'on peut leur faire

prendre, je démontrerai celui dont la diſpoſition eſt la meilleure & la plus forte.

Quant aux marches, ſuivant la connoiſſance plus ou moins exacte que l'on prend d'un pays quand on va le reconnoître, (car lorſqu'on eſt près de l'ennemi, on ne peut pas toujours le faire avec préciſion) je ferai voir la maniere la plus parfaite d'y faire marcher les Armées, ſoit qu'il s'agiſſe d'une marche ordinaire, ou de ſe porter ſur l'ennemi, & le tems qu'il faudra à-peu-près pour le faire, & ſe mettre en bataille pour l'attaquer.

Par les mêmes principes j'enſeignerai comment on doit ſe retirer de devant une Armée ennemie; & lorſqu'on ne pourra éviter d'en être joint, ce qu'il faudra faire pour que l'ennemi ne puiſſe attaquer aucune partie ſéparée de la nôtre, mais qu'il ſoit obligé de l'attaquer toute enſemble ſans déſavantage pour elle; de ſorte que par les inſtructions dont il s'agit, on pourra juger aiſément du parti qu'il conviendra de prendre en pareille occaſion.

Il en ſera de même de ce qu'il faut faire

lorſqu'on voudra forcer une marche, pour ſe porter ſur ſon ennemi, ou le devancer en quelqu'endroit, ou pour s'éloigner de lui, ſoit que la marche ſe faſſe de jour ou de nuit.

Si l'on eſt obligé de paſſer près d'une Armée ennemie, qui peut choiſir de nous attaquer en flanc, en tête, ou en queue, je marquerai les moyens les plus courts pour changer promptement l'ordre de la marche en ordre de bataille.

Comment il faut combiner toutes ſortes de marches d'Armée que l'on peut être obligé de faire, afin qu'on ſçache régler celle qui conviendra le mieux, ſuivant le pays où l'Armée doit paſſer.

A l'égard des Camps, il s'agira de donner à connoître le terrein qu'il faut à une Armée pour camper & ſe mettre en bataille, à proportion qu'elle ſera nombreuſe, & conformément à la ſituation des lieux.

Comment il faut choiſir des Camps ſuivant les vûes que l'on peut avoir; par exemple, ſoit que la nature du lieu en faſſe la force, ou que l'on veuille les fortifier par le

travail, ſoit enfin qu'on les prenne pour couvrir un pays, ou pour ſe porter en avant, & quelles ſont les connoiſſances qu'il faut acquérir pour le faire avec ſcience.

Comment on doit ſe camper & faire une circonvallation devant une Place, ſoit que l'on veuille défendre ſes lignes, ou ſe porter en avant avec la plus grande partie de ſes forces pour couvrir ſon Siége. Quelles ſont les régles que doit ſuivre cette Armée d'obſervation dans ſes mouvemens, afin que partout où l'ennemi voudra ſe préſenter pour l'attaquer, il la trouve toujours en force, & poſtée de façon qu'il ne puiſſe pas ſecourir la Place aſſiégée, ſans attaquer l'Armée d'obſervation avec déſavantage.

Si au contraire l'Armée qui aſſiége préfére de défendre ſes lignes de circonvallation, quelles ſont les diſpoſitions à faire pour l'y attaquer, & le tems qu'il convient de prendre pour y réuſſir.

De quelle maniere il faut attaquer les Camps retranchés, ou des Armées, qui par des lignes de terre, ou des rivieres, ruiſſeaux, marais, inondations, bois, abbatis

ou autres difficultés qu'elles mettent devant elles, veulent vous empêcher de pénétrer dans un pays ; ou bien ſi vous étiez obligé de vous mettre en pareille ſituation, quelles ſont les meſures qu'il faudroit prendre pour n'y être pas forcé.

Par proportion de ſes forces à celles de ſon ennemi, comment pouvoir juger de ceux de ces ſortes de poſtes qu'on peut entreprendre de défendre ou d'attaquer.

La maniere de faire fourager les Armées dans le tems du verd ou du ſec ; comment pouvoir connoître l'étendue du terrein qu'il faut enceindre pour avoir le fourage néceſſaire, ſuivant le nombre de la Cavalerie ou des chevaux d'équipage qui ſe trouve dans l'Armée.

De quelle façon il faut faire les convois ; ſur quoi on doit régler le plus ou le moins d'eſcortes qu'il leur faut, de même que pour les fourages ; attendu que pour la ſûreté ou du fourage ou du convoi s'il étoit néceſſaire de donner mille chevaux (ſuppoſé) avec mille hommes de pied, & que l'on n'en donnât que cinq cent, l'Eſcorte étant atta-

quée ſeroit battue. Si d'un autre côté au lieu de mille on en détache deux mille, le fourage à la vérité en ſera encore plus aſſuré ; mais vous ruinerez en peu de tems vos Troupes par une trop grande fatigue. Quelles ſont donc les connoiſſances que l'on peut acquérir pour ne pas tomber dans ces inconvéniens.

Comment il faut ménager ſes fourages & ſes ſubſiſtances afin de n'être pas obligé de quitter des poſtes de conſéquence, faute de pouvoir y ſubſiſter.

Comment il faut cantonner les Armées dans les arriéres ſaiſons, ou leur faire prendre des quartiers d'hyver en pays ennemi; quelles précautions on doit prendre pour les y établir sûrement, & les y faire ſubſiſter.

Mettre en régle le Service dans les Armées, & le rendre uniforme dans toutes; vû que de la maniere dont on le pratique dans celles de France, il y a beaucoup de défauts, & qu'il eſt bien difficile que les Officiers Généraux puiſſent s'y rendre habiles, ſur-tout encore depuis que les Armées

ſont ſi grandes, & qu'ils y ſont en grand nombre.

Lorſqu'on ſera obligé d'entrer en Guerre, ſçavoir connoître quels peuvent être les moyens & les forces des Puiſſances contre leſquelles elle devra ſe faire; régler enſuite le nombre de Troupes dont il faudra compoſer les Armées, & connoître ſi par les nouvelles levées qu'on aura réſolu de faire, on en aura la quantité qui aura été arrêtée pour les Armées, en commençant par voir combien il en faudra pour les garniſons de toutes les Places du Royaume, leſquelles en conſommeront plus ou moins ſuivant leur grandeur, leur ſituation, & la qualité de la Guerre qu'on aura à ſoutenir.

La répartition des Troupes pour chaque Place doit être faite avec ces conſidérations; car d'y mettre trop de garniſon, les Armées en ſeroient moins fortes: n'y en pas mettre aſſez pour leur ſûreté, il y auroit du danger. Cette répartition faite pour les garniſons, on voit au juſte ce qu'il reſte de Troupes pour les Armées.

Le nombre de Troupes étant fixé, tant

pour les garniſons que pour les Armées ; ſçavoir connoître, ſuivant leur nombre, la quantité de bled, de fourages & autres vivres, qu'il faudra d'avance mettre en magaſin, & les lieux propres pour les dépôts ; quel eſt le nombre néceſſaire de Caiſſons qui doivent porter le pain aux Armées ſuivant leur grandeur.

Sur quoi on doit ſe régler pour avoir à la ſuite des Armées la quantité de piéces de canon, de munitions de Guerre & de chevaux, néceſſaire pour former l'équipage d'Artillerie, & de même à l'égard des Hôpitaux.

Suppoſé la réſolution priſe d'augmenter le nombre de Troupes que l'on avoit conſervées en paix, quelle eſt la façon la plus parfaite de faire cette augmentation dans les vieilles Troupes, pour l'avoir meilleure, & de moindre dépenſe pour leur ſubſiſtance, & de même à l'égard des Milices.

Quand on aura réglé le nombre des hommes dont on voudra augmenter les vieilles Troupes, ſoit de Cavalerie, d'Infanterie ou de Milices, ſçavoir ſupputer ce qu'il en coûtera pour les frais de la levée.

Le nombre de toutes les Troupes étant arrêté, faire le calcul des ſommes auſquelles ſe monteront par année les dépenſes pour leur ſubſiſtance, & entretien, & celle qu'il faudra faire à leur ſuite, ſoit en vivres, fourages, artillerie, hôpitaux, ou autres choſes dépendantes des circonſtances.

L'Etat général de toutes les dépenſes étant fait pour chaque année, voir à en aſſurer les fonds, & ſi on ſera en état d'y fournir tant que la Guerre pourra durer, afin de ne pas s'engager légerement, ainſi qu'il arrive quand on n'a pas cette attention.

De toutes les parties de la Guerre, la plus ſçavante eſt de ſçavoir former un bon projet de Guerre, & reconnu tel, le bien exécuter: mais on ne peut acquérir une grande ſupériorité dans cette partie, que l'on ne poſſéde toutes les autres, puiſqu'elle les renferme toutes. J'expoſerai les connoiſſances qu'il faut avoir pour y réuſſir, les moyens de les acquérir, toutes les matieres qu'on doit traiter en général dans tous les projets, & celles qui peuvent entrer en particulier dans le ſujet que l'on traite. Pour modéle de

projet je me ſervirai de ceux qui ſont dans les Auteurs Grecs & Latins que j'ai cités, ainſi que j'ai déja fait de celui d'Alexandre pour la conquête de l'Aſie.

Ces inſtructions ſeront précédées de la Guerre que j'ai ſuppoſé ſe faire entre des Armées de cent mille hommes chacune, telles qu'elles ont été avant la Paix d'Utrecht, & de Bade, & que probablement elles pourront être à l'avenir, c'eſt-à-dire, auſſi nombreuſes.

Enſuite je ferai uſage des Guerres que M. de Turenne a lui-même décrites, & qui commencent en 1644. ſur le Haut-Rhin: Nous y verrons les combats de Fribourg, celui de Mariendal, la Bataille de Nordlingen, & tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'à la Paix de Munſter. Delà nous paſſerons aux Guerres Civiles qui commencerent auſſi-tôt après en France; & je reprendrai les Mémoires de M. de Turenne au combat de Gergeau ſur la Loire, arrivé en 1652. je le ſuivrai à ſon Siége d'Etampes, au combat de Saint Antoine, à Villeneuve-Saint-Georges, après quoi je me rejetterai ſur les

faits les plus remarquables de cette Campagne de 1652. à 53. enſuite ſur ſon Siége de Dunkerque, & ſur la Bataille des Dunes. Je ferai la comparaiſon de ces Guerres avec celles de Céſar en Eſpagne contre Afranius; ſon Combat de Dyrachium, ſa Bataille de Pharſale y auront leur application. Dans ce que je tirerai des Commentaires de Céſar, auſſi bien que des Mémoires de M. de Turenne, en y faiſant remarquer ce qu'il y a de grand, j'obſerverai auſſi les endroits où ils ont pû manquer, ſuivant leurs propres Ecrits; autoriſé à faire ces remarques par M. de Turenne, qui nous dit que les plus grands Capitaines ſont ceux qui font le moins de fautes.

On pourra obſerver ſi dans la Guerre que je ſuppoſe ſe faire aux environs de Paris, les principes ne ſe trouveront pas également démontrés comme dans les véritables Guerres qui ſe ſont faites.

CHAPITRE V.

Comment ſe forment les Armées ; leurs diviſions en différentes parties ; définition de ces parties, & des ordres de Batailles.

PErſonne ne peut ignorer que les Armées ſont preſque toujours compoſées de Cavalerie & d'Infanterie, & que ces deux différens corps ſe donnent une protection mutuelle, ſuivant le lieu où l'un a plus d'avantage que l'autre ; on ſçait également la ſubdiviſion de chacun de ces deux différens corps, en différentes parties, qui ſont ſujettes à varier dans leurs forces, ſuivant les réformes ou augmentations de Troupes ordonnées par le Roi. Ce qui n'empêche pas qu'un Bataillon ſoit toujours un Bataillon, ainſi d'un Eſcadron ; & les Armées ne ſont autre choſe qu'un nombre de Bataillons & d'Eſcadrons aſſemblés dans un même lieu : les mouvemens qui ſont propres à un Batail-

lon, ou à un Eſcadron, le ſont à tous ; ainſi dans leurs mouvemens particuliers tous ceux d'une Armée y ſont renfermés ; la différence n'eſt que dans l'étendue du mouvement, & de même que les Armées ſe diviſent en Bataillons & Eſcadrons, de même auſſi les Bataillons & Eſcadrons ſe diviſent en parties que l'on appelle diviſions ; de ſorte que la connoiſſance parfaite des mouvemens de ces diviſions nous fait comprendre facilement tous ceux d'une Armée, ſi nombreuſe qu'elle puiſſe être.

Il faut regarder le Bataillon & l'Eſcadron de trois manieres, ou comme des corps ſolides, ou comme des corps diviſibles juſqu'à l'unité, ou comme flexibles dans toute leur étendue, & ce, ſuivant les différens mouvemens qu'on leur fait faire ; il en eſt de même d'une Armée entiere.

Pour pouvoir démontrer la maniere de faire mouvoir une Armée & de la mettre en Bataille, il faut commencer par regler le terrein qu'un Soldat & un Cavalier occupent dans les rangs, ſoit en Bataille ou en marchant.

En donnant à chaque Soldat dans les rangs un pied par ſon épaiſſeur & autant d'un coude à l'autre par ſa largeur, il ſe trouvera occuper deux pieds de diſtance; & ſi on lui fait faire tête au flanc par un à droite ou à gauche, il n'occupera pour lors qu'un pied de diſtance qui eſt celle de ſon épaiſſeur, mais en marchant il occupera également deux pieds, qui font l'évaluation d'un pas.

A l'égard du Cavalier, on eſtime que le Cheval a dans ſa longueur trois fois ſon épaiſſeur; que ceux dont nous nous ſervons ont ſept piéds de longueur plus ou moins, il en faut faire l'eſtimation ſur le pied des plus longs, & évaluer leur épaiſſeur, compris le Cavalier qui eſt deſſus, à environ trois pieds: le plus ou le moins n'eſt pas ſenſible ſur le terrein; mais pour en faire une eſtimation fixe ſur le papier ſans fraction de calcul, il faut donner au Cheval neuf pieds de longueur, ſur trois pieds de largeur ou d'épaiſſeur. Suivant ces eſtimations trois Soldats de front occuperont une toiſe, deux Cavaliers de front occuperont auſſi une toiſe; cela ſuppoſé, un Bataillon qui eſt de

ſix cens hommes, & dont les rangs ſeront à cinq de hauteur, aura cent vingt hommes à chaque rang, & formera un front de deux cens quarante pieds, qui font quarante toiſes.

Lorſque les diſtances de ce Bataillon d'avec ceux qu'on met ſur ſes deux flancs de droite & de gauche occupent le quart du front, c'eſt dix toiſes qu'il faut y ajouter par Bataillon ; moyennant quoi l'étendue du front pour chaque Bataillon ſe montera à cinquante toiſes.

La diſtance d'un rang à l'autre eſt (ſuppoſé) de douze pieds, y compris l'épaiſſeur de l'homme; ainſi du premier rang au cinquiéme incluſivement, il y a quarante huit pieds pour les mouvemens ordinaires, car on ſçait bien que dans le moment que l'on va charger, les rangs de derriere ſe ſerrent contre les premiers.

Il en eſt de même d'un Eſcadron qu'on ſuppoſe de cent quarante quatre Maîtres ſur trois rangs, chaque rang ſera de quarante huit Maîtres. Chaque Cavalier occupe trois pieds de front, ce qui en fait cent quarante-quatre, c'eſt-à-dire vingt-quatre toiſes, en y

ajoutant ſix pour les diſtances entre les Eſcadrons; l'étendue du front de chaque Eſcadron ſe montera à trente toiſes.

La diſtance d'un rang à l'autre, depuis la queue du Cheval du premier rang juſqu'à la tête de celui du ſecond, étant ſuppoſé de douze pieds, & de même celle du ſecond au troiſiéme rang, cela fera vingt-quatre pieds ou quatre toiſes, qui jointes à quatre autres toiſes pour la longueur des trois Chevaux, à raiſon de huit pieds ou environ chacun, feront en tout pour la profondeur huit toiſes.

Cette eſtimation eſt eſſentielle à faire, pour pouvoir juger par le nombre des Bataillons & des Eſcadrons de l'étendue qu'ils occupent, ſoit qu'ils ſe trouvent placés ſur une ligne, ou ſur pluſieurs.

Nous appellons ordinairement ordre de Bataille d'une Armée, un arrangement de Troupes ſuivant lequel on campe le plus communément, où l'on place toute l'Infanterie ſur deux lignes dans le centre, & où l'on partage la Cavalerie en quatre ſur les aîles des deux lignes d'Infanterie.

Si une Armée eſt compoſée de ſoixante Bataillons, & de cent vingt Eſcadrons, on met trente Bataillons dans le centre de la premiere ligne, & trente dans celui de la ſeconde; & ſur les droites des deux lignes trente Eſcadrons à chacune, & autant à celles de la gauche. Donnez cinquante toiſes de terrein par Bataillon, & trente par Eſcadron, le front ſera de trois mille trois cens toiſes, & plaçant la ſeconde ligne parallelement à la premiere, à cent cinquante toiſes derriere, cette Armée formera un quarré long, dont les deux grands côtés auront trois mille trois cens toiſes, & les deux petits cent ſoixante-ſix toiſes, y compriſe l'épaiſſeur des deux lignes, depuis le premier rang de la premiere, juſqu'au dernier de la ſeconde. Ainſi ſuivant le nombre des Bataillons & des Eſcadrons, on doit juger de la longueur du terrein que l'Armée occupera.

Cette diſpoſition peut ſervir d'ordre de Bataille pour combattre; mais ordinairement elle ne ſert que d'un premier arrangement, pour prendre enſuite tous ceux qui

peuvent convenir ſuivant les différentes occaſions & ſituations où l'on ſe trouve.

Mais ce que l'on doit appeller ordre de Bataille d'une Armée pour combattre, c'eſt une diſpoſition & un arrangement de Bataillons & Eſcadrons, faite par rapport à la ſituation du terrein où l'on doit combattre, & à l'ordre de Bataille que l'Armée qui lui eſt oppoſée à pris, ou peut prendre, dans l'ordre le plus avantageux pour la combattre.

CHAPITRE VI.

De combien d'hommes, de combien de Compagnies les Bataillons & Eſcadrons ont été compoſés dans les trois dernieres Guerres avant la paix d'Utrecht, & de quelles Armes on s'eſt ſervi.

CEs connoiſſances me paroiſſent fort utiles à avoir; mais elles ne ſont pas néceſſaires; il ſuffit de ſçavoir l'état de ces faits tels qu'ils ſubſiſtent préſentement. Je m'i-

magine que perſonne ne l'ignore, du moins tout le monde eſt à portée de le ſçavoir.

CHAPITRE VII & VIII.

Ces deux Chapitres traitent de l'exercice, du maniement des armes, du ſalut des Officiers de l'Infanterie, & de la comparaiſon des piques & du mouſquet contre les fuſils avec des bayonettes à douille.

COmme partie de ce qui y eſt dit, ſe pratique journellement dans tous les Régimens, & que les Reglemens du Roi tiennent les Officiers aſſujettis à leur exécution, je n'ai point jugé eſſentiel d'en faire un extrait.

A l'égard du maniement des armes, je ſuis perſuadé qu'il ſuffit de ſçavoir que ſon objet doit être d'apprendre au Soldat à manier ſes armes, à bien charger ſon fuſil, à bien tirer & à obéir au commandement, n'importe quels ſont les commandemens ou

mouvemens qui le compoſent, pourvû qu'ils ne s'écartent pas de ces principes. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que la diſcipline & la ſubordination dans nos Troupes fuſſent mieux établies; ce ne ſeroit pas une affaire de courte haleine, ſi l'on vouloit y parvenir; il faudroit pour cet effet accoutumer le Soldat en tems de paix à obéir en fait de ſervice exactement à tous ſes Supérieurs, depuis le Caporal juſqu'au Colonel, & punir bien rigoureuſement les contrevenans, ce qui ne ſe fait pas généralement parlant en tems de guerre; il faudroit récompenſer ceux qui ſe ſeroient diſtingués dans les actions; & faire pendre ceux qui auroient pris la fuite devant l'ennemi; lorſqu'ils ſeroient en trop grand nombre, choiſir ceux qui les premiers auroient donné le mauvais exemple, ou bien les faire tirer au ſort, en un mot faire des exemples rigoureux. Un Déſerteur eſt jugé à mort, celui qui abandonne ſon Drapeau étant devant l'ennemi trahit ſon devoir bien plus eſſentiellement. L'on ſçait que quelquefois une Troupe eſt miſe en déſordre; mais elle doit ſe rallier pour

retourner

retourner à la charge, ou faire ſa retraite, & jamais Troupe qui ſera bien diſciplinée & accoutumée à obéir aux ordres de ſes Supérieurs ne ſe ſauvera par la fuite, lorſqu'elle pourra avoir le tems & le terrein de ſe rallier. Ce qui prouve bien que jamais un bon Officier ne doit ſe rélâcher ſur les ordres ou commandemens de Service qu'il a donnés ; une Troupe étant rarement bonne, à moins que les Supérieurs ne s'y faſſent obéir par les inférieurs. C'eſt préciſément cette ſubordination établie dans les Troupes du Roi de Pruſſe, qui a beaucoup contribué au ſuccès de ſes Armes à la derniere Guerre.

CHAPITRE IX.

Des défauts de la distribution des Officiers qui est d'usage pour se ranger par Bataillons, ainsi que de ceux qui se trouvent dans la façon de former les divisions.

LOrsqu'il s'agit de se ranger par Bataillon, les Officiers se placent, soit le long du front, où derriere les Bataillons. Les divisions ne sont marquées que par un nombre de files qu'il faut avoir compté préalablement: moyennant cette disposition, supposé que le Bataillon soit formé sur quatre rangs, il s'en trouve deux, qui n'ont aucun Officier ni Sergent qui les dirige & les aide à garder leurs ordres, soit en marchant ou en combattant, non plus qu'à tirer à propos quand on le commande; de sorte qu'ils sont abandonnés à leur propre conduite; & dès qu'une fois le Bataillon est rompu, soit en combattant ou en passant des défilés, qu'il

y a des hommes tués ou bleſſés, ou qui quittent leurs rangs, qu'il n'eſt plus queſtion d'arrangement de files, encore moins de celui de diviſions, ces Soldats ainſi que les Officiers ne ſçachant plus où reprendre leurs rangs, & le Bataillon faiſant alors un tout ſans parties diſtinctes, à moins d'avoir un tems conſidérable par devers ſoi, il devient preſque impoſſible de le remettre en ordre. Durant cette confuſion, que l'ennemi vienne à force égale l'attaquer en bon ordre, il eſt certain qu'il ne pourra lui réſiſter, parce qu'un Bataillon dont les rangs & les files ſont ſerrés, qui en charge un autre, la bayonnette au bout du fuſil, dont les parties ne ſont pas liées & ne choquent que les unes après les autres, lequel par conſéquent n'a ni le poids, ni la force du Bataillon, dont toutes les parties pouſſent & choquent en même tems, le renverſe facilement. C'eſt ce même arrangement par Bataillon, qui eſt cauſe que dans tous les Combats les François perdent bien plus grand nombre d'Officiers que de Soldats, & que dans les affaires de poſte, où la ſeule valeur décide;

ils ont plus d'avantage que dans celles de plaines.

CHAPITRE X.

Des Motions militaires.

LE terme de motion renferme la même idée que celui d'évolution. Les mouvemens particuliers d'un Bataillon & d'un Eſcadron étant les mêmes que ceux d'une Armée, puiſqu'elle n'eſt autre choſe qu'un nombre de Bataillons & d'Eſcadrons mis les uns près les autres pour faire uniformément enſemble les mêmes mouvemens qu'on leur a appris à chacun en particulier, c'eſt par la connoiſſance parfaite des mouvemens d'un Bataillon & d'un Eſcadron en particulier, qu'on acquiert celle des mouvemens d'une Armée, & de tous les différens ordres de Bataille.

ARTICLE PREMIER.

Regles qu'il faut obſerver pour faire marcher un Bataillon ou un Eſcadron par parties, ou en entier.

La diſtance d'un rang à l'autre doit être fixée, tant pour les marches que pour les mouvemens. Celle que mon Auteur propoſe, eſt de douze pieds. Je croirois cependant que celle de ſix pieds conviendroit mieux; les manœuvres en ſeroient plus aiſées à faire, les Colonnes ſeroient beaucoup moins longues; le Bataillon en marche pourroit former plus de diviſions, ſans avoir plus d'étendue que le front du Bataillon, les rangs pourroient ſe ſerrer plus promptement, lorſqu il s'agiroit de charger l'ennemi ou de réſiſter à ſes attaques; cette diſtance ſuffiroit pour pouvoir doubler les rangs lorſqu il ſeroit néceſſaire, elle ſeroit également ſuffiſante pour les empêcher de ſe confondre & pour les diſtinguer. Le point de meſure que je croirois le plus aiſé à retenir au Soldat, ſeroit de laiſſer entre lui &

ſon chef de file, la diſtance néceſſaire pour qu'il puiſſe faire un pas, & que deux hommes ſe puiſſent placer devant lui en file, en faiſant également chacun un pas en avant, ce qui revient au même que les trois pas de diſtance qui ſont ſix pieds.

Quant aux files, chacune en Bataille n'occupe que deux pieds, attendu que dans les Combats il faut que les files ſe touchent pour être plus en force, & que quant aux mouvemens s'il y avoit de la diſtance d'une file à l'autre, ils ne ſe feroint pas bien.

Dès que les diſtances des rangs & des files en Bataille ſont reglées, il faut que celles des files & des rangs en marchant, auſſi-bien que pour tous les mouvemens, ſoient les mêmes qu'en Bataille; afin que par tout où l'on peut l'arrêter dans ſa marche il ſoit toujours en Bataille, ce qui ne ſeroit pas s'il les changeoit. De plus, quand on ſépare ce Bataillon en pluſieurs parties pour le mettre en marche, ſi on change les diſtances dans les diviſions, il faut qu'elles s'ouvrent ou ſe reſſerrent en partant du Bataillon; & quand elles ſe remettront en Bataille, qu'elles reprennent

celles qu'elles y doivent avoir ; ainſi ce ſeroit un changement de diſtances continuel & inutile, qui ne pourroit apporter que de l'embarras, & il faut ſimplifier les choſes autant qu'on le peut.

Je ſuivrai l'idée de mon Auteur à l'égard de la diſtance des rangs à douze pieds. Si l'on trouve celle de ſix pieds plus convenable, il ſera aiſé de réduire l'évaluation de la diſtance des rangs à moitié, & d'en faire l'application à peu de choſe près ſur les mêmes principes.

La diſtance des rangs établie à douze pieds, & celle des files à deux, on ſuppoſe un Bataillon de cent vingt hommes de front ſur cinq de hauteur, non compris les Grenadiers : le front de ce Bataillon ſera de deux cent quarante pieds, & la hauteur de quarante-huit pieds ; pour le diſpoſer à marcher par diviſions, outre les quarante-huit pieds que les cinq rangs occupent en bataille, il faudra une diſtance d'une diviſion à l'autre, dans laquelle ſe placeront les Officiers ; on fixe cette diſtance à douze pieds, attendu que les Officiers tiennent

la place d'un rang, & douze autres pieds de diſtance entr'eux & le dernier rang de la diviſion qui les précéde ; ainſi chaque diviſion occupera ſoixante-douze pieds.

Le Bataillon ſe met en marche par diviſions, de deux manieres, c'eſt-à-dire que les diviſions occupant ſoixante-douze pieds, prennent plus de terrein en marchant que le Bataillon n'en occupe de front en bataille ou elles en prennent moins, ſuivant que le nombre en eſt ordonné pour la marche.

Lorſqu'elles occupent plus de terrein, il faut les faire partir les unes après les autres ; lorſqu'elles occupent le même terrein ou moins que le front du Bataillon en bataille, il faut les mettre en marche toutes en même tems par un quart de converſion.

Lorſque l'on met un Bataillon en marche, en faiſant partir les diviſions les unes après les autres pour ſe ſuivre, on peut le diviſer en ſi petites parties que l'on voudra.

Pour bien faire le quart de converſion, lorſqu'une Troupe défile en colonne, il faut que le rang qui doit tourner arrive au point marqué dans le même moment que le Sol-

dat du pivot du rang qui a tourné, fait le premier pas en avant, & qu'il faſſe ſon quart de converſion pendant que le rang qui le précéde, & qui vient de tourner, gagne la diſtance de douze pieds, attendu que s'il ne tourne pas avec cette préciſion il arrête tous ceux de derriere, & s'éloigne trop de ceux qu'il a devant lui.

Le rang qui tourne doit faire ſon tour plus ou moins vîte, ſuivant l'étendue de ſon front; s'il eſt de douze hommes & par conſéquent de vingt-quatre pieds ou de douze petits pas, ſuppoſé que l'on tourne ſur la droite, le rang qui eſt le diametre décrit un quart de cercle qui eſt de dix-huit petits pas pour le Soldat de la gauche, & qu'il faut qu'il faſſe dans le tems que le rang qui eſt devant lui n'en fait que ſix, & celui de derriere autant; ainſi des autres proportions qui doivent toujours être réglées ſuivant le front des diviſions.

RÉFLEXION.

Si les diſtances des rangs étoient rédui-

tes à ſix pieds, les diviſions n'étant que ſur trois rangs & même ſur quatre, telles qu'elles ſont aujourd'hui, on pourroit faire faire les quarts de converſion en marche par diviſion entiere, ainſi que le fait la Cavalerie en marchant, & l'Infanterie dans les autres manœuvres; ou lorſque le terrein ne le permettroit pas, il faudroit les faire avec plus de légéreté.

ARTICLE II.

Régles qu'on doit obſerver pour faire défiler un Bataillon en faiſant partir les diviſions les unes après les autres.

Il ſe préſente tant de difficultés & d'inconvéniens quand il s'agit de mettre un Bataillon en colonne pour marcher ſur la droite en commençant par la premiere diviſion du Bataillon de la droite, ou de le faire marcher ſur la gauche, en commençant par la derniere diviſion du premier Bataillon de la gauche, que je ſuis perſuadé que ce qu'on peut faire de mieux, c'eſt de

ne jamais prendre ces partis-là, à moins qu'on ne retranche la diſtance de douze pieds par rang. Le plus court eſt, lorſqu'une Armée décampe, les lignes ſe trouvant en bataille, & qu'on voudra marcher ſur la droite en défilant par la droite, ou marcher ſur la gauche en défilant ſur la gauche, de faire faire à chaque Bataillon un quart de converſion par demi bataillon de droite ou de gauche, & à la Compagnie des Grenadiers une diviſion ſéparée; lorſque le Bataillon qui eſt devant, commence à marcher, les Grenadiers ſuivent, & les diviſions de droite ou de gauche des demi Bataillons ſuivent de même.

Il eſt bon de faire obſerver que trente Bataillons étant en bataille n'occupent chacun que cinquante toiſes de terrein, y compris le front de la Compagnie des Grenadiers, & la diſtance dun Bataillon à l'autre; mais qu'en marchant ſur onze diviſions, chaque Bataillon en colonne occupera cent quarante toiſes, y compriſe la diſtance d'un Bataillon à l'autre, & par conſéquent quatre-vingt-dix toiſes plus de terrein qu'en

bataille Sur ce pied-là les trente Bataillons en colonne occuperont quatre mille deux cens toiſes, ce qui fait deux mille ſept cens de plus; en ſorte que quand la derniere diviſion des trente Bataillons commencera à marcher, la premiere du premier Bataillon doit avoir marché deux mille ſept cens toiſes. C'eſt le plus ou le moins de diviſions qui régle l'étendue des Bataillons en colonne, lorſqu'elles occupent en marchant plus de terrein qu'elles n'en ont en bataille. Ces obſervations ſont néceſſaires pour ſe mettre au fait des grands mouvemens.

Lorſque l'on veut mettre en marche un Bataillon en faiſant partir les diviſions de la droite pour aller ſur la gauche, la premiere diviſion de la droite ayant marché droit devant elle, la ſeconde diviſion doit attendre pour ſe mettre en marche, que ſon dernier rang ſoit avancé à vingt-quatre petits pas du premier rang du Bataillon, afin de donner le tems aux derniers rangs de la premiere diviſion qui paſſe devant ſon front, d'achever leur quart de converſion, & lorſqu'elle fera auſſi le quart de converſion, de

conſerver les douze petits pas de diſtance établie entre les diviſions. Ce que doit faire cette ſeconde diviſion, toutes les autres doivent le faire de même.

En commençant par la premiere diviſion du Bataillon de la droite pour aller ſur la gauche, s'il y avoit trente Bataillons en bataille, & que chaque Bataillon ſoit partagé en onze diviſions, compriſe celle des Grenadiers, il faudra que cette premiere diviſion ait fait cinq mille ſept cens toiſes, quand la derniere diviſion du Bataillon qui eſt à la gauche commencera à marcher; leſquelles cinq mille ſept cens toiſes ne ſont autre choſe que tout le front des trente Bataillons en bataille, le long duquel il faut que la tête de la colonne paſſe, lequel front eſt de mille cinq cens toiſes, & de plus les quatre mille deux cens que les trente Bataillons en colonne occupent, qui eſt la diſtance qu'il doit y avoir de la derniere diviſion du dernier Bataillon de la colonne à la premiere diviſion de celui qui eſt à la tête.

Si au lieu d'onze diviſions à chaque Ba-

miere, qui ſont les douze de la diſtance d'une diviſion à l'autre, & les douze qu'il fait de plus lorſqu'il paſſe derriere, pour aller ſe mettre en bataille à ſa gauche; ainſi des autres diviſions.

Pour faire arriver un Bataillon par derriere la gauche au Champ de bataille qu'il doit prendre, lorſque la premiere diviſion eſt arrivée à hauteur du terrein qu'elle doit occuper en bataille, le Soldat de la gauche du premier rang arrête, & ſert de pivot au rang qui tourne, les quatre autres ſuivent & tournent l'un après l'autre au même endroit ſans arrêter les diviſions par derriere.

La ſeconde diviſion dont le front eſt de douze petits pas, & la diſtance de ſon premier rang au dernier de la premiere de douze pas auſſi, doit commencer à tourner par ſon premier rang lorſque le dernier de la premiere commence à tourner; ce qui étant fait, le Soldat de la droite du premier rang de la ſeconde diviſion ſe trouve toucher à celui de la gauche du dernier de la premiere, & ils marchent à côté l'un de l'autre pour ſe mettre en bataille. Les qua-

tre derniers rangs de la ſeconde diviſion vont tourner l'un après l'autre à la hauteur où le premier rang a tourné pour ſe mettre en bataille. Ce que fait cette ſeconde diviſion toutes les autres le font de même, ſans qu'aucune ſoit obligée d'arrêter pour attendre que les premieres diviſions ſe ſoient miſes en bataille.

Mais ſi le front de la diviſion étoit de dix-huit hommes, & par conſéquent de dix-huit petits pas, il faudroit commencer à faire tourner le premier rang de la ſeconde diviſion, en même tems que le pénultiéme de la premiere diviſion; & comme il tourneroit dix-huit petits pas au-deſſous de la premiere diviſion, dans le tems qu'il feroit ſon tour, le cinquiéme rang de celle-ci s'éloigneroit, & iroit tourner au-deſſus, ce qui peut arrêter un moment ſon premier rang ſans que cela arrête ceux de derriere, & pour lors le premier rang de la ſeconde diviſion marcheroit à la gauche du quatriéme de la premiere, & le ſecond à côté du cinquiéme, de ſorte qu'ils iroient ſe mettre en bataille ſans que les diviſions de derriér. fuſſent obligées de s'arrêter.

Mais ſi le front de la diviſion étoit de vingt hommes ou plus, il faudroit alors tourner par quart de converſion des cinq rangs de la diviſion en même tems.

L'inconvénient le plus conſidérable qui puiſſe arriver, eſt ſi les Officiers qui conduiſent ces diviſions ſuivent toujours celles qui ſont devant eux, ſans avoir attention à ne point trop s'en approcher quand elles ſont à portée de tourner; car s'ils marchent toujours, & s'approchent trop de la diviſion qui tourne, ils ſont obligés pour tourner de ſe rejettter un peu ſur leur gauche pour ſe mettre en bataille; & comme ce défaut ſe répéte dans les diviſions de derrière, cela peut les obliger de retourner en arrière; de ſorte que s'il y a pluſieurs Bataillons en colonne l'inconvénient en devient quelquefois conſidérable; il y en a bien moins à ne pas ſuivre d'aſſez près, que de trop, pour ſe mettre en bataille, lorſqu'on arrive dans ſon Camp par la gauche.

RÉFLEXION.

L'on voit ci-deſſus que M. le Maréchal

de Puyſégur s'eſt trouvé forcé de propoſer de tourner par quart de converſion des cinq rangs de la diviſion en même tems, ce qui me paroîtroit difficile à bien exécuter en ſuppoſant les diſtances des rangs à douze pieds, & les diviſions à cinq de hauteur. Il n'eſt donc pas douteux, que ſi les diſtances des rangs étoient réduites à ſix pieds, les manœuvres ſeroient infiniment plus ſimples, & beaucoup moins ſujettes à varier dans leurs principes; parce qu'alors il ſeroit aiſé de faire faire dans toutes les marches le quart de converſion par diviſions entieres, & d'obſerver cependant en même tems les diſtances des rangs ainſi que celles des diviſions.

ARTICLES III. & IV.

Régles à obſerver pour faire marcher un ou pluſieurs Bataillons & Eſcadrons de front, ou bien ſur la droite & ſur la gauche par quart de converſion.

Anciennement on portoit les boucliers ſur le bras gauche, ce qui faiſoit qu'on pouvoit voir plus aiſément ſur la droite que ſur la gauche : de-là nous eſt reſté l'uſage de faire regarder ſur la droite, lorſqu'on fait marcher des rangs droit en avant, ce qui préſentement ne peut être regardé que comme un abus. Car pour peu qu'on joigne de réflexion à l'expérience, on concevra aiſément, que pour faire marcher un rang ou un Bataillon de pluſieurs rangs en avant, il vaut infiniment mieux ſe régler ſur le centre, & que cette maxime rémédie à bien des inconvéniens qui peuvent arriver lorſque c'eſt ſur la droite qu'on ſe régle, ſur-tout ſi ce front eſt étendu.

Quand il s'agit de faire marcher par quart de converſion, c'eſt ſur le côté qui tourne

qu'il faut ſe régler ; vû qu'il a plus d'étendue de chemin à faire que celui du pivot, auquel il eſt fort aiſé en tenant les files ſerrées de conſerver toujours le front en ligne droite.

Lorſqu'on fait faire un quart de converſion à un rang de diviſion en marche, le Soldat qui to urne doit marcher plus ou moins vîte ſuivant l'étendue de ſon front, ainſi qu'il eſt expliqué Article premier du préſent Chapitre, afin de conſerver toujours la même diſtance.

Quand des Troupes marchent par diviſion en colonne, il faut que chaque diviſion du Bataillon & Eſcadron en marchant ſe régle ſur celles qui ſont devant elle, & s'attache à ſuivre ſa file du côté ſur lequel on doit ſe remettre en bataille plûtôt que l'autre. Comme il arrive ſouvent que quelques Bataillons & Eſcadrons de ceux qui ſont devant ſe dérangent des autres, en ce cas-là il faut ſuivre l'allignement du plus grand nombre. Ce défaut d'attention dans une marche où on ſeroit obligé de ſe mettre en bataille devant l'ennemi, pourroit être d'une grande conſéquence.

ARTICLE V.

Régles à observer pour mettre un ou plusieurs Bataillons & Escadrons en marche par quart de conversion.

Il a déja été dit à l'Article premier du présent Chapitre, que lorsque les divisions d'un Bataillon occupoient le même terrein ou moins de profondeur en marchant, qu'elles en occupent de front étant en bataille, il falloit mettre le Bataillon en marche tout en même tems par quart de conversion des divisions.

En supposant les Bataillons de cent & trente files de front sur cinq de hauteur, & les distances établies comme ci-dessus, on ne pourra les séparer qu'en deux, trois ou quatre divisions, & pas plus.

RÉFLEXION.

Si l'on réduisoit les distances des rangs à six pieds, au lieu de douze, on pourroit augmenter les divisions à proportion de ce que leur profondeur deviendroit moins

ARTICLE VI.

Application de toutes les différentes manieres de marcher, ſoit par des quarts de converſion de Bataillon en entier, ou par des quarts de converſion de diviſions, ſoit auſſi en les faiſant partir du Bataillon les unes après les autres.

Mettre des Bataillons en marche, en faiſant partir les diviſions du Bataillon les unes après les autres, c'eſt la maniere dont on fait le plus d'uſage, attendu que l'on partage le Bataillon en autant de parties que l'on veut, & que l'on tient en marchant le front & l'étendue à proportion; au lieu que celle par quart de converſion de diviſions oblige néceſſairement à donner un grand front aux diviſions, & qu'un bataillon, tel que nous venons de le ſuppoſer, ne peut être partagé au plus qu'en quatre diviſions, pour n'occuper en marchant que la même étendue qu'il a en bataille.

On ſe ſert de la maniere de faire partir du

Bataillon les diviſions l'une après l'autre, pour tout ce qui eſt de ſervice ordinaire, pour les marches en route dans les Provinces, pour toutes les marches d'Armée, où l'on n'a rien à craindre d'une Armée ennemie, d'autant qu'on marche plus commodément ſur un petit front que ſur un plus grand. De plus, on ne trouve pas toujours des pays qui permettent de marcher ſur un grand front.

Le front des diviſions pour les marches ordinaires d'Armée doit être environ de dix-huit, vingt, à vingt-quatre hommes de front; par exemple, le Bataillon, tel qu'on le ſuppoſe, marchera ſur ſix diviſions, & la Compagnie des Grenadiers fera la ſeptiéme.

Comme l'on trouve des chemins qui n'ont pas partout une largeur ſuffiſante pour y faire paſſer vingt hommes de front, ni même dix, auſſi les Soldats de chaque rang ne ſont-ils pas toujours ſur une ligne droite. Quand le chemin ſe retrécit, ceux qui ne peuvent pas marcher dans le rang, marchent derrière dans les diſtances qu'ils ont de l'un

à l'autre

à l'autre, & ſi elles étoient moindres de ſix petits pas, ils ne pourroient pas le faire. Une diviſion en marchant a trente-ſix petits pas d'étendue, pourvû que les Soldats de chaque diviſion puiſſent marcher dans cet eſpace ſans prendre ſur le terrein de la diviſion qui eſt derrière, cela ſuffit, & la colonne ne s'allonge pas plus qu'elle ne ne doit; mais ſi le chemin devenoit ſi étroit que les Soldats des diviſions, au lieu de marcher dans l'étendue de trente-ſix petits pas, fuſſent obligés d'en occuper cinquante ou plus, (ſuppoſé) pour lors toutes les diviſions de la colonne s'allongeroient d'autant.

RÉFLEXION.

Si les diviſions étoient à ſix pieds de diſtance, il faudroit, lorſqu'elles marcheroient en colonne, que la diſtance d'une diviſion à l'autre, y compriſe l'étendue de la profondeur de chaque diviſion, égalât celle de ſon front pour que le Bataillon pût ſe remettre en bataille par un quart de con-

verſion de diviſion. Par exemple, ſuppoſez une diviſion de vingt hommes de front ſur quatre rangs de hauteur, la diſtance de ſon premier rang au dernier de la diviſion qui eſt devant elle, doit être de vingt-deux pieds ou onze petits pas, parce que l'étendue de ſon front étant de quarante pieds, & celle de ſa profondeur de dix-huit, les vingt-deux pieds de diſtance joints aux dix-huit de profondeur, égaleront les quarante que le front occupe.

AUTRE REFLEXION.

Que ces diviſions ſur quatre rangs à ſix pieds de diſtance rencontrent un défilé, où il ne puiſſe pas paſſer dix hommes de front, la ſeconde en doublant ſon pas ſerrant contre la premiere aura vingt-deux pieds de terrein pour s'ouvrir, & enſuite rompre ſes rangs, ſans prendre de terrein ſur les diviſions qui la ſuivent. Ainſi n'ayant que ſix pieds de diſtance entre les rangs, ceux qui ne pourront pas marcher dans les rangs, au lieu de marcher derriere le terrein de la diviſion marcheront devant, & lorſqu'ils au-

ront passé le défilé ils reprendront leurs rangs & leur distance, pendant le retard que les divisions suivantes mettront à le passer aussi. Je ne vois donc pas que ce soit une raison qui puisse tenir assujetti aux six pas de distance entre les rangs.

Si la maniere de marcher dont on vient de parler convient à tout ce qui est le plus d'usage, elle ne convient guerre lorsqu il s'agit d'appocher d'une Armée ennemie ; mais comme on est assujetti au terrein où l'on fait la Guerre, lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement, du moins s'il faut s'en servir, on doit le faire avec mesure & précaution.

Soit que les Armées se cotoyent dans leur marche, ou qu'elles aillent l'une au-devant de l'autre, ou bien qu'une des deux marche à l'autre qui est en Bataille, il n'y a de marche qui convienne, que celle où les Bataillons & Escadrons n'occupent pas plus de terrein en marchant qu'en Bataille, ensorte que si l'Armée ennemie vous cotoye marchant par sa droite, & vous par votre gauche, & que vous soyez obligé de tourner pour l'atta-

quer chaque Bataillon & chaque Eſcadron faiſant un quart de converſion, ſoit par Bataillon & Eſcadron en entier, ſoit par diviſion, l'Armée ſe trouvera en Bataille.

Si ces Armées marchent l'une au-devant de l'autre (on en ſuppoſe une en deux Colonnes près l'une de l'autre) lorſque la tête de ces deux Colonnes arrive, ſuppoſé, par le milieu du terrein où l'on veut ſe mettre en Bataille, le Bataillon ou Eſcadron qui eſt à la tête de la Colonne droite, fait un quart de converſion à droite, & celui qui eſt à la gauche, le fait à gauche pour s'étendre; & comme chaque Bataillon, ſoit qu'on l'ait partagé par diviſions ou autrement, n'occupe pas plus de terrein en marchant qu'en Bataille, lorſque ces deux Bataillons ou Eſcadrons qui auront la tête des Colonnes, arriveront ſur leur terrein pour ſe mettre en Bataille: les deux dernieres arriveront au centre; enſorte que tous arriveront en même tems ſur le terrein, l'un n'étant pas arrêté par l'autre, & quand ils y ſont, la droite fait tête à l'ennemie par un quart de converſion à gauche, & la gauche par un quart de converſion à droite.

Lorſqu'une Armée eſt en Bataille, ſoit ſur une ligne, ſoit ſur deux, comme nous venons de le marquer, ſi de-là elle marche en avant, cela s'appelle marcher de front en Bataille. Si cette Armée au lieu de marcher de front, ſe mettoit en Colonne ſur la droite, ou ſur la gauche par un quart de converſion de Bataillons ou d'Eſcadrons en entier, ou par diviſions, & qu'une autre Armée la cotoyât, ſoit qu'une des deux voulut défendre quelques paſſages, ou par d'autres raiſons on diroit ces Armées marchent en Bataille en Colonnes par lignes.

Lorſqu'on met une Armée en marche & que les Bataillons & Eſcadrons qui forment les Colonnes n'occupent pas plus de terrein en marchant qu'en Bataille, ſoit qu'ils marchent par Bataillons & Eſcadrons de front, ou par diviſions, comme on vient de l'expliquer, cela doit s'exprimer par dire, l'Armée marchera en ordre de Bataille ſur tant de Colonnes, les Bataillons (ſuppoſé) en trois ou quatre diviſions, & les Eſcadrons en deux.

Mais lorſque les Bataillons & Eſcadrons

occupent plus de terrein en marchant qu'en Bataille, cela doit s'appeller défiler : par exemple, on dira, l'Armée marchera ſur tant de Colonnes, les Bataillons défileront ſur ſix ou ſept diviſions (ſuppoſé) & les Eſcadrons ſur trois ou quatre diviſions.

La premiere maniere de marcher demande une grande attention de la part des Officiers, pour que les Bataillons & Eſcadrons conſervent leurs diſtances ſans s'approcher, ni s'éloigner trop les unes des autres. La ſeconde & la troiſiéme ne peuvent être reglées que par le plus ou le moins de largeur du chemin où paſſent les Colonnes. Les Officiers doivent ſeulement tenir la main à ce que les Cavaliers & Soldats rempliſſent le chemin & ne s'allongent pas trop en marchant, afin que la Colonne ne tienne d'étendue que celle qui lui eſt néceſſaire pour marcher.

Il eſt donc facile de juger que ſi deux Armées marchoient l'une au-devant de l'autre pour combattre avec un égal nombre de Colonnes, & que les têtes des Colonnes arrivaſſent en même tems ſur le champ de Bataille, celle dont les Colonnes ſeroient for-

mées de Bataillons & d'Eſcadrons en ordre de Bataille, auroit toutes ſes Troupes bien plus ramaſſées, & plus près du champ de Bataille, que celle dont les Bataillons & Eſcadrons défileroient ſur un plus grand nombre de diviſions; enſorte que les deux Armées s'étendant l'une devant l'autre pour prendre leur champ de Bataille, la premiere ſeroit bien plutôt formée, & marcheroit à l'autre pour l'attaquer avant que toutes ſes Troupes puſſent être ſorties des défilés, & par conſéquent qu'elles puſſent être en ordre pour combattre.

CHAPITRE XI.

Quel doit être l'arrangement des Compagnies & des Officiers dans le Bataillon, & comment on doit le diviſer par parties.

ARTICLE PREMIER.

De la maniere d'arranger les Soldats & les Officiers d'un Bataillon en ordre de Bataille.

L'Arrangement que mon Auteur propoſe pour la diſtribution des Officiers dans un Bataillon en ordre de Bataille m'a paru ſi conforme à l'inſtitution primitive des différentes charges d'Officiers dans les Troupes, & à la ſubordination qu'ils ſe doivent entr'eux, dont le principal but eſt que chacun s'acquitte bien de ſon devoir dans les momens d'action contre l'ennemi ; enfin il met dans ces mêmes momens ſi bien chaque Officier en état de s'acquitter de ſon de-

voir, & de juſtifier ſa conduite par un compte exact qu'il eſt à portée de rendre de ceux qui lui ſont ſubordonnés, que je ſuis perſuadé qu'il y en a fort peu qui ne deſirent qu'il ſoit mis en exécution, c'eſt pourquoi j'en ai fait ci-après l'extrait en entier.

Par l'arrangement que je propoſe, un Soldat ne peut manquer un inſtant qu'on ne s'en apperçoive. Quelque pays de défilés que ce ſoit, où ſe paſſe une action, il retrouvera aiſément ſa place. Aucun Officier ne pourra quitter les Soldats qu'il commandera; le Commandant ſçaura toujours à qui donner ſes ordres, & à qui s'en prendre ſi quelqu'un manque à quelque choſe; au lieu que la diviſion par files & la diſpoſition des Officiers, telles que je viens d'en parler, ſont tout ce qui fait le déſordre dans les combats, & dans tout ce qui eſt mouvement de Guerre.

L'ordre que j'établis eſt fort ſimple, & c'eſt notre ordre naturel qu'on a laiſſé ſans aucune bonne raiſon. Un Bataillon eſt compoſé de Compagnies, il n'importe en quel nombre; on en ſuppoſe treize à raiſon de cin-

quante hommes chacune : qu'on les mette en bataille ſur cinq rangs. Dans chacune de ces Compagnies il doit y avoir un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, deux Sergens, trois Caporaux, trois Anſpeſſades qui ont le commandement ſur les Soldats, ce qui eſt le même nombre d'avant la Paix d'Utrecht.

Faites leur faire leurs fonctions, & qu'ils combattent tous avec les Compagnies qu'ils commandent. Si elles ont dix hommes à chaque rang, compoſez une file d'un Caporal au premier rang, d'un Anſpeſſade au ſecond, d'un Caporal au troiſiéme, d'un Anſpeſſade au quatriéme, & d'un Caporal au cinquiéme; de l'Anſpeſſade qui reſte & de quelques Soldats choiſis formez-en votre premier rang.

Les Caporaux alors & les Anſpeſſades répondront des neuf Soldats qui ſeront à leur rang. Ceux-ci ſe conformeront à ce que feront les Caporaux & les Anſpeſſades.

Pour Officiers ſupérieurs il y a dans chaque Compagnie les deux Sergens, le Sous-Lieutenant, le Lieutenant & le Capitaine

qui commanderont & combattront encore avec la Compagnie dans la diſpoſition qui ſera ci-après marquée.

Je regarde un Bataillon, que je ſuppoſe de treize Compagnies de cinquante hommes chacune ſur cinq rangs (le plus ou moins de Compagnies & de rangs n'y fait rien,) comme ſi chaque Compagnie n'étoit qu'une file, ſans m'arrêter à diſtinguer les files par chaque homme. S'il y a des rangs qui ayent dix hommes & d'autres neuf, cela eſt indifférent pour l'action : il ne faut pas s'amuſer à prendre des ſurnuméraires à d'autres Compagnies pour rendre celles-là complettes, ce qui n'eſt tolérable que dans les revûes. Quand des Compagnies dans l'action perdent des Soldats, s'il y a des rangs qui reſtent beaucoup plus forts que d'autres, dans l'action même chaque Officier en peut ôter des rangs où il y en a trop pour les faire paſſer dans ceux où il en manque. Ces treize files qui ſont autant de Compagnies, ne peuvent ſe détruire, & font toujours corps tant que le Bataillon ſubſiſte. Tous les Officiers connoiſſent les

Soldats de leurs Compagnies qui ont de la valeur, & ceux qui ont beſoin d'être animés. Quand les Officiers & Soldats d'une même Compagnie combattent enſemble, le Soldat n'oſeroit quitter, l'Officier s'en appercevroit dans le moment, les autres Soldats le lui reprocheroient, & il n'oſeroit retourner à la chambrée, car il y a un point d'honneur entre les Soldats d'une même Compagnie. De plus quand les Capitaines combattront dans le Bataillon à la tête de leurs Compagnies, & qu'ils pourront être détachés avec elles à ſa portée, leurs Compagnies marcheront plus nombreuſes au combat; un Capitaine ne laiſſera pas aller ſes Soldats aux bagages, & aura plus d'attention à avoir de bons Soldats. Chaque Compagnie ſera un détachement tout formé pour envoyer où l'on voudra, ſans être obligé de faire par avance des détachemens d'hommes pris dans chaque Compagnie juſqu'au nombre de cinquante, comme il ſe pratique mal-à-propos. Tous les Capitaines dans le Bataillon ſeront autant de Majors pour faire exécuter ſur le champ les

ordres de celui qui commande le Bataillon, à la premiere parole ou ſignal qu'il en fera.

Sans un pareil arrangement les Officiers ne combattent jamais à la tête de leurs Compagnies, tous les Officiers & Soldats ſont mêlés dans le Bataillon : à le voir il paroît en ordre comme les autres ; mais entrez dans l'examen des parties, elles ſont toutes dérangées : ceux qui font bien ne peuvent être diſtingués, il n'y a nulle émulation, & beaucoup de confuſion. Voilà à-peu près ce qui regarde l'arrangement dans les Compagnies, où je ne diſtingue plus les files par homme, mais par Compagnie, pourvû qu'elle ne paſſe pas cinquante hommes, car à cent j'en formerois deux files, & à proportion ſi elles étoient plus nombreuſes.

Il n'y a aucune raiſon de donner aux Compagnies dans les Bataillons un rang différent de celui qu'on donne à leurs Officiers, ſans même leur donner aucun nombre de files déterminé à leurs ordres, ce qui ne peut faire que de la confuſion. Si le Capitaine a un poſte d'honneur dans le Batail-

lon, ſa Compagnie doit l'avoir auſſi; l'un ne doit pas être ſéparé de l'autre, & ces uſages ſont mal fondés.

J'établis donc que dès que le Bataillon ſera formé, les Capitaines, les Subalternes, & les Sergens ne doivent jamais être ſéparés de leurs Compagnies quand il faudra combattre, ce moyen étant le ſeul pour conſerver l'ordre; & pour cela comme le Colonel ou le Commandant d'un Bataillon doit être à la tête du centre, ſa Compagnie au lieu d'être à la droite, comme elle y a toujours été miſe, ſera placée au centre; & comme le front eſt de quarante toiſes, qui eſt une grande étendue, il aura les cinq Compagnies du centre plus particuliérement à ſes ordres, en étant plus à portée, quoiqu'il commande tout le Bataillon. Les quatre Compagnies de la droite ſeront aux ordres du premier Capitaine après le Commandant, lequel Capitaine ſe placera avec ſa Compagnie le troiſiéme de la droite; le ſecond Capitaine avec ſa Compagnie ſe placera le troiſiéme de la gauche: la raiſon eſt que les deux Compagnies de la droite &

de la gauche peuvent être détachées pour agir hors du Bataillon, & qu'il faut que ces Commandans reſtent au Bataillon, à moins qu'on n'en détache un plus grand nombre. Le troiſiéme avec ſa Compagnie ſe placera à la gauche de celle du Commandant dans le centre, & lui à la queue au cinquiéme rang. Le quatriéme Capitaine avec ſa Compagnie, ſeconde à la droite. Le cinquiéme avec ſa Compagnie, ſeconde à la gauche; le reſte des Compagnies à-peu-près dans le même ordre.

Du nombre des Capitaines, Officiers ſubalternes & Sergens préſens, il y en aura une partie au premier rang, un Capitaine à chacun des autres placés toujours dans la Compagnie. Si celui du ſecond rang eſt auprès du centre, celui du troiſiéme ſera vers la droite, celui du quatriéme vers la gauche, & celui du cinquiéme au centre, les Lieutenans, Sous-Lieutenans auſſi bien que les Sergens, placés dans le même ordre de leurs Compagnies.

Par cet arrangement de Compagnies dans le Bataillon, & d'Officiers & Sergens mêlés

dans les rangs, on établit un ordre qu'il eſt difficile de rompre ; on fortifie tous les rangs, chacun eſt à ſa place, & chacun ſçait à qui il eſt ſubordonné.

Comme les trois Drapeaux ſont inutiles dans le centre, & qu'un ſeul y ſuffit, le Drapeau du Colonel ou du Commandant ſera au centre au premier rang de ſa Compagnie ; celui du premier Capitaine préſent à la droite au premier rang de ſa Compagnie ; le troiſiéme Drapeau de même à la Compagnie du Commandant de la gauche ; & lorſqu'il s'agit de combattre, ces Drapeaux paſſeront dans le centre de la hauteur du Bataillon, c'eſt-à-dire, au troiſiéme rang, ſi le Bataillon eſt ſur cinq rangs.

Pluſieurs raiſons engagent à cette ſéparation de Drapeaux ; mais celle dont il s'agit actuellement, c'eſt que ſi les trois Drapeaux ſont enſemble au centre, comme c'eſt l'uſage, & que le Bataillon ait été rompu, ſoit pour avoir été pouſſé ou pour avoir paſſé des défilés, tous ſe rejoignent aux Drapeaux, mais avec confuſion, n'ayant nulle étendue de front marquée ; au lieu que

lorſque le Commandant fait arrêter ſon Drapeau dans le centre, les Commandans des Compagnies de la droite & de la gauche ſe placent avec leurs Drapeaux à la même hauteur & à la diſtance qu'il faut de celui du centre, pour que les Compagnies puiſſent ſe réformer, ce qu'elles font facilement, quand dans tout le front il y a trois points qui en marquent l'étendue.

Lorſque les Bataillons ſe diviſent par Compagnies, s'il faut paſſer des défilés, les Compagnies qui en ſont les plus près paſſent les premieres avec leurs Officiers; enſuite celles qui ſont à leur droite, puis celles qui ſont à leur gauche, non pas qu'il importe que ce ſoient celles de la droite plûtôt que de la gauche, mais parce que ne les déterminant pas, cela feroit de la confuſion.

Si c'eſt un endroit où il y ait pluſieurs paſſages, chaque Compagnie cherchera à paſſer par celui qui eſt devant ſoi. Le Commandant qui aura paſſé fera arrêter ſon Drapeau à l'endroit où il voudra ſe réformer, les deux autres ſe placeront ſur ſon alignement, & à la diſtance qu'il convient pour réformer

le Bataillon, où chaque Capitaine ſe place avec ſa Compagnie.

De cette maniere un Commandant de Bataillon voit ceux qui font bien, & qui ont le plus de ſoin de faire reprendre aux Soldats de leur Compagnie les rangs qu'ils ont quittés. Le Capitaine voit ſi les Officiers de la ſienne font leur devoir, & s'il ne manque pas quelques Soldats; chaque Officier, Sergent, Caporal & Anſpeſſade a un petit nombre de Soldats à ſes ordres qu'il connoît tous, c'eſt pourquoi pas un ne peut quitter ſans qu'on s'en apperçoive; il ne peut pas même ſe placer ailleurs qu'à ſa Compagnie, car s'il va ſe mettre à une autre, les Soldats le renverront à la ſienne.

Mais quand un Bataillon n'a d'autre diviſion que celle des files, qui eſt d'un homme ſeul à chaque rang, & que tous les Officiers ſont diſperſés indifferemment dans le front & à la queue du Bataillon; dès qu'il eſt rompu, ou qu'il paſſe des défilés, quand il faut ſe reformer, les Soldats ne reconnoiſſent plus leurs files, & ſe placent en confuſion trop dans un endroit, & trop peu

dans un autre, pluſieurs même ne ſuivent pas toujours; enſorte que ce n'eſt qu'avec beaucoup de tems que les Officiers peuvent venir à bout de les remettre en ordre, encore en eſt-il peu qui y travaillent; mais par l'arrangement que je propoſe les Officiers ne peuvent pas avoir d'excuſe de ne pas reſter à leurs Compagnies, n étant pas Officiers pour combattre ſeulement de leurs perſonnes.

Voilà une gradation continuelle de Commandans depuis l'Anſpeſſade & le Caporal, qui chacun ont charge d'un très-petit nombre de Soldats; au-deſſus d'eux il y a deux Sergens, au-deſſus des Sergens un Sous-Lieutenant, puis le Lieutenant, un Capitaine par chaque Compagnie, enſuite deux autres Capitaines qui en commandent chacun quatre ſous le Commandant de tout le Bataillon.

Cette gradation continuelle de Commandans, depuis le plus petit en remontant juſqu'au plus grand, & de gens qui ſe connoiſſent tous, leſquels Commandans ont tous des fonctions relatives aux grades plus élevés, fait

la ſolidité de cet ordre qui a été le même chez les Nations qui ont eu le plus d'art dans la Guerre; & qui les regardoient comme le fondement de tous les ordres de Bataille, ainſi que je l'ai fait voir en parlant des Grecs & des Romains. Nous avons comme eux cette gradation, car tous les Officiers que je viens de nommer, ſont dans les Compagnies, & commandent chacun ſa petite Troupe partout ailleurs que dans les Combats.

Dans les Places de Guerre la garde doit s'y monter par Eſcouades avec les Anſpeſſades, Caporaux & Sergens. Les Caporaux & Anſpeſſades commandent les Soldats de leur Eſcouade pour tout ce qui eſt du Service; mais dès que le Bataillon eſt formé ils ſont comme ſimples Soldats. Tel eſt votre uſage, par lequel vous n'imitez pas les Grecs & les Romains en ce qui peut vous être utile pour bien former les ordres de bataille, & conſerver l'ordre dans vos Bataillons; mais ce que vous prenez d'eux, c'eſt l'uſage de ſéparer par files le front de votre Bataillon, ce qui vous eſt inutile

& nuiſible même par les armes dont vous vous ſervez, & cauſe beaucoup de déſordres dans les Combats, parce que vous êtes obligés de vous mouvoir; au lieu que chez les Romains, hors les gens armés à la legére & la Cavalerie, ceux qui étoient peſamment armés demeuroient en place; c'eſt ce que nous dit Végece, Liv. II. Chap. 17. « Alors les peſamment armés, qui » étoient comme un mur de fer, repre- » noient le Combat, & combattoient d'a- » bord avec les armes de jet, enſuite de » près & l'épée à la main; & ſi l'ennemi » étoit repouſſé & fuyoit, ils ne pourſui- » voient pas, de crainte de déranger & de » rompre leur ordre, & que l'ennemi re- » venant tout-à-coup ſur eux, ne profitât » de leur déſordre.

ARTICLE II.

De quel nombre de Compagnies, d'Officiers & de Soldats il convient le mieux de compoſer le Bataillon & ſur combien de rangs il faudroit le former.

Quant à l'arrangement du nombre de Compagnies, d'Officiers & de Soldats, qui devroient compoſer le Bataillon, il dépend des différens objets, & motifs de conſidération que le Roi peut avoir; c'eſt un détail particulier. Les différens ſyſtêmes qui ont été ſuivis à ce ſujet juſqu'ici, n'auroient point porté d'obſtacles conſidérables aux principes de la Guerre contenus dans le préſent Traité, il y a apparence que ceux qu'on ſuivra doreſnavant, n'y en mettront pas davantage.

A l'égard du nombre des rangs, mon Auteur, qui voudroit que tous les Bataillons occupaſſent toujours un front égal, propoſe que les Bataillons qui ſeroient ſeulement de cinq cens hommes, ſe mettent

en bataille ſur quatre rangs ; ceux de ſix cens hommes ſur cinq rangs, & ceux de ſept cens hommes ou au-deſſus ſur ſix rangs. Pour moi je crois que comme en tems de Guerre les Bataillons ſont ordinairement plus forts qu'en tems de paix, il en réſulteroit qu'à chaque réduction ou augmentation d'hommes par Bataillon, on ſeroit dans la néceſſité de changer le nombre des rangs des Bataillons, & qu'on ne pourroit avoir des régles fixes pour les manœuvres ; c'eſt cependant à quoi il faut s'attacher autant que cela ſe peut faire ſans trop d'inconvéniens, afin d'en rendre la ſcience plus ſimple & plus à la portée de tous les Militaires.

ARTICLE III.

Maniere qui paroît la plus parfaite de former un Bataillon.

Je paſſe ſur pluſieurs points contenus dans le préſent Article, par les raiſons que j'ai alleguées au commencement du précédent, & ne fais des extraits que des périodes qui

ſe trouvent relatives à l'Article premier du précédent Chapitre.

Les Officiers armés comme les Soldats ſeront tous placés dans les rangs, à l'exception des Commandans, Majors & Aydes-Majors des Bataillons.

Suppoſé que les Bataillons ſoient compoſés de treize Compagnies, on propoſe que celle des Grenadiers en reſte ſéparée, vû que ce nombre eſt impair, & que les douze autres ſoient doublées, ſçavoir, les ſix dernieres dans les ſix premieres, afin que la droite & la gauche des Bataillons ſoient également compoſées d'anciens Capitaines, ce qui n'eſt pas, car l'uſage eſt que la Colonelle ſoit à la droite, celle du premier Capitaine & les autres de ſuite, juſqu'à la Compagnie du dernier Capitaine qui ferme la gauche.

La Compagnie Colonelle ſera toujours au centre du Bataillon avec ſon Drapeau, & ſera jointe par la neuviéme : celle du Lieutenant-Colonel ſera jointe par la dixiéme, & ſera placée la troiſiéme de la droite, compris celle des Grenadiers. Le premier

Capitaine

Capitaine avec ſa Compagnie jointe par la onziéme,& faiſant la troiſiéme de la gauche. Le ſecond Capitaine avec ſa Compagnie jointe par la douziéme, fermera la gauche du Bataillon, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'elles ſoient toutes placées ; obſervant que tous les Officiers ſoient à leurs Compagnies à-peu-près dans l'arrangement ci-devant. Mais s'il arrivoit que de deux Compagnies qui ſeroient jointes enſemble, les deux Capitaines ſe trouvaſſent abſens, pour lors le Commandant changeroit une de ces Compagnies avec une autre qui auroit ſon Capitaine préſent.

Chaque Compagnie ſera ſéparée en deux Eſcouades, & pas davantage, quand même les Compagnies ſeroient de quarante, cinquante ou ſoixante hommes. Chaque Eſcouade toujours commandée, la premiere par le Lieutenant, la ſeconde par le Sous-Lieutenant, ayant ſous eux chacun un Sergent, un Caporal & un Anſpeſſade, & à leur défaut le plus ancien Soldat ; & toutes les fois qu'on détachera une Eſcouade ſeule, les Officiers qui y ſont attachés, marcheront

avec elle. Les Officiers ayant tous leur fuſil ſur leur bras, ſeront répartis dans les rangs des Soldats ainſi que les Sergens, & par-là maintiendront mieux la diſtance d'un rang à l'autre, parce que tous les Soldats ſe régleront ſur eux. Les Majors & les Aydes-Majors ſe placeront ſur les flancs pour prendre garde ſi tout marche bien, & pour être à portée de ſe porter où beſoin ſera; ils auront attention ſi le Commandant n'a rien à leur ordonner.

Quand il faudra charger la bayonnette au bout du fuſil, & que les rangs ſe ſerreront, les Officiers & Sergens feront les mêmes mouvemens que les Soldats.

Lorſque des Bataillons ſont formés comme il eſt marqué, ſoit que les Officiers ſoient dans les rangs, ou ſeulement entre deux rangs, ce ſont eux qui dirigent tous les mouvemens, & qui font mouvoir les Soldats, leſquels ne doivent jamais tirer que leurs Officiers ne leur ordonnent, ni les Officiers le faire faire, qu'il ne leur ſoit ordonné par le Commandant, ou par la parole ou par des ſignaux.

Les Officiers ſont pour lors les nerfs du Bataillon, ce qui n'étoit pas quand ils étoient au dehors.

ARTICLE IV.

Comment les Officiers & Soldats d'un Bataillon doivent être armés.

Tout le monde s'accorde pour dire que l'épée & le ſabre ſont des armes inutiles & incommodes aux Soldats, au ſurplus l'expérience le prouve. Mon Auteur propoſe de faire porter à tous les Soldats, Sergens & Officiers, au lieu d'épées, des couteaux de chaſſe, dont la lame aura vingt-un pouces de long, & ſera large & taillante des deux côtés juſqu'à moitié de ſa longueur, la poignée d'environ cinq pouces de long, fort légere & d'un bon bois.

On pourroit même en accommoder la poignée de maniere à mettre le bout dans le canon du fuſil, ainſi que les Grenadiers avoient leurs bayonettes avant l'uſage de celles qui ſont à douille.

Les Officiers, du moment qu'ils ſeroient de ſervice, quitteroient leurs épées, & pren-

droient le couteau de chaſſe avec le fuſil, de même qu'ils font l'eſponton & le hauſſe-col.

Comme les grenadieres & gibernes ainſi que les petites haches qu'on fait porter aux Grenadiers ne leur ſont d'aucune utilité, il faudroit les ſupprimer, & diſtinguer les Grenadiers par une marque ſur leurs habits & chapeaux.

Suivant ce préſent projet, tous les Officiers, Sergens, Grenadiers, & généralement tous les Soldats ſeroient également armés d'un fuſil avec une bayonette à douille, d'une bandouliere, où il y auroit un étui à porter quarante coups à tirer, & d'un couteau de chaſſe attaché à un ceinturon paſſé en bandouliere pour qu'il n'embarraſſât pas à marcher; on pourroit attacher la bayonette à douille à la bandouliere, ou au ceinturon.

M. le Maréchal de Puyſégur appuye ſes propoſitions ci-deſſus ſur des raiſons également fortes & ſolides.

Il eſt néceſſaire d'augmenter à nos Troupes le nombre de cartouches, afin que dans l'occaſion où l'action demande un feu redoublé & prompt, elles ne puiſſent en man-

quer ; ce qui n'arrive que trop ſouvent. C'eſt aux Officiers à avoir ſoin que les Soldats ne diſſipent point leur poudre inutilement.

Il n'eſt point douteux qu'une Troupe qui tirera vîte, aura un grand avantage à la Guerre ſur celle qui tirera plus lentement, ſi elles chargent & ajuſtent également bien l'une & l'autre. Mais je ne doute pas non plus que celle qui chargera & ajuſtera le mieux ſes coups, quand même ils ſeroient moins redoublés, l'emportera ſur l'autre. Si l'action dure elle ſera plus longtems en état de la ſoutenir que l'autre, au lieu que celle qui tirera cinq coups par minute, ſi les Soldats ont quarante coups à tirer, au bout de huit minutes elle ſe trouvera ſans munition, & les canons des fuſils ſeront plûtôt ardens ; cependant je conviens qu'il y a des occaſions, où il eſt avantageux de tirer vîte, & je conclus que le plus eſſentiel eſt d'apprendre aux Soldats à bien charger & bien ajuſter ; qu'en même tems il eſt fort bien fait de les exercer à ſçavoir charger & tirer promptement

pour s'en prévaloir ſelon les circonſtances. L'exercice le plus utile, à mon avis, qu'on puiſſe faire faire aux Soldats, c'eſt de les faire tirer à la ſibe, & c'eſt celui qui ſe pratique le moins dans nos Troupes.

ARTICLE V.

Comment un Bataillon doit ſe mouvoir & agir.

Tout ce qui eſt contenu dans ce préſent Article, eſt ſi bien raiſonné & ſi utile à ſçavoir, que j'ai cru devoir en faire la copie mot à mot tel qu'il eſt ſans y rien retrancher.

Je ne ſors pas des principes que je me ſuis formé. J'ai dit qu'un Bataillon devoit être regardé de trois façons, ou comme un corps ſolide, ou diviſible, ou flexible. Il eſt corps ſolide quand par toute l'étendue de ſon front il en va attaquer un autre la bayonette au bout du fuſil, & que dans le moment qu'il va charger, les rangs de derrière ſe ſerrent contre le premier & l'ap-

puyent pour renverſer celui qu'il attaque. Voilà en pareil cas l'opération la plus parfaite.

Il eſt corps diviſible, quand il eſt obligé de ſe ſéparer en parties; par exemple, quand il attaque un ennemi dans des hayes, jardinages, bois, foſſés ou autres lieux coupés. Il faut en pareille occaſion que les parties du Bataillon ſe ſéparent pour s'ouvrir des paſſages. Comme ce Bataillon eſt diviſé par une & par deux Compagnies, chaque Capitaine a ſa Troupe diſtinguée & ſéparée par files; chacun charge donc devant ſoi ce qui ſe préſente, pour faire abandonner le poſte à l'ennemi; ſi on réuſſit, chaque Capitaine regarde auſſitôt vers ſa droite & vers ſa gauche pour voir comme tout ſe paſſe, afin de ne pas trop avancer ni demeurer trop en arrière, mais de chercher à ſe rejoindre aux autres parties.

Si le Commandant de ce Bataillon, après avoir pouſſé l'ennemi, ne veut que conſerver ſon poſte, en attendant un ordre ſupérieur, il cherche à ſe bien placer; ſi le lieu où il eſt ne peut pas contenir toute

l'étendue de ſon front que nous avons ſuppoſé être de cent vingt files, qui font quarante toiſes, & que ce terrein n'en ait que vingt, que le Bataillon ſoit de treize Compagnies, il ordonnera aux ſix de la gauche de ſe mettre en ſeconde ligne derrière; s'il y a dix-ſept Compagnies, il ordonnera de même des huit de la gauche. Mais comme pour former une ſeconde ligne il faut qu'il y ait une profondeur de huit à dix toiſes ou environ, & que ſans cette profondeur ces deux parties ne formeroient plus qu'une ligne, en ce cas le Bataillon au lieu d'être en bataille à cinq de hauteur ſur cent vingt files de front, n'y ſeroit que ſur ſoixante-ſix files à dix de hauteur. Si malgré cet arrangement la profondeur manquoit encore, au lieu de douze pieds de diſtance entre les rangs, on réduiroit la diſtance à ſix pieds.

Suppoſé que le Bataillon fut obligé d'occuper un autre verger, ou autre lieu près du ſien, au lieu de mettre, comme je viens de le dire, les Compagnies derrière, on les enverroit occuper ce poſte. Et ſi l'une &

l'autre partie, ou ſeulement l'une des deux, pour mieux aſſurer leur ſituation, étoient obligées de s'étendre pour tenir plus de front, pour lors au lieu de cinq rangs étant contraint de n'en faire plus que quatre, & même trois, le Commandant diroit aux Capitaines : *Meſſieurs, au lieu que vos Compagnies forment cinq rangs, n'en faites plus que trois, & ouvrez-vous ſur la gauche* (Suppoſé). Dans le moment toutes les Compagnies ſont à gauche, mais celle de la droite ne bouge pas. Nous avons ſuppoſé que chaque Compagnie ait dix hommes à chaque rang, en prenant les hommes des deux derniers rangs pour augmenter les files des trois premiers, les deux premiers rangs de chaque Compagnie auront dix-ſept hommes, au lieu de dix, & le dernier ſera ſeize : ces ſept hommes d'augmentation à chaque rang, à raiſon de deux pieds, allongent le front de chaque Com pagnie de deux toiſes deux pieds, & le dernier rang de deux toiſes ſeulement. Comme chaque Capitaine doit être inſtruit, celui qui ferme la gauche, & qui le met en marche le premier, doit juger

qu'ayant derrière lui ſept Compagnies, à chacune deſquelles il faut deux toiſes (ſuppoſé) de plus d'étendue qu'elles n'avoient, c'eſt de quinze à ſeize toiſes qu'il faut qu'il s'éloigne avant que de s'arrêter. Le Capitaine qui le ſuit ne commence à marcher que quand il y a deux toiſes ou environ entre le dernier Soldat de la Compagnie qui marche devant lui, & le premier de la ſienne. Il ſuit auſſitôt, & les autres à proportion. Quand toutes les Compagnies ſont arrêtées, elles font à droite pour ſe remettre de front, & enſuite chaque Capitaine forme des files des hommes des deux derniers rangs, ce qui donne aux premiers un plus grand front.

Ce que je dis ici pour s'ouvrir ſur la gauche, ſe fait de même pour s'ouvrir ſur la droite: mais ſi c'étoit par la droite & par la gauche qu'il fallut prendre du terrein, en ce cas la Compagnie du centre ne bougeroit, mais celles de la droite & de la gauche s'ouvriroient par la droite & par la gauche.

Si [illegible] Bataillon étoit dans des jardinages, bois & autres pays coupés, & qu'il fût né-

ceſſaire d'envoyer un Détachement ſoit ſur la droite ou ſur la gauche, pour occuper un poſte, comme une Egliſe, un Cimetiere, une maiſon, un Château ou quelque défilé que ce fût ſur la gauche (ſuppoſé), ſuivant le nombre d'hommes qu'il conviendroit de détacher, le Commandant ordonneroit à la Compagnie de la gauche d'y envoyer une Eſcouade : s'il en falloit davantage, d'y marcher avec ſa Compagnie; ſi cela ne ſuffiſoit pas, les deux Compagnies jointes enſemble y marcheroient.

Si ce Commandant étoit dans des bois, brouſſailles, jardinages, pays coupés ou autres lieux, où il ſeroit obligé de reſter avec ſon Bataillon, & que de ce lieu il ne pût faire feu ſur l'ennemi, de ſorte que pour cela il fallût faire avancer des Détachemens, pour lors il ordonneroit à une, deux, trois, ou plus de Compagnies de ſa droite & de ſa gauche, de marcher en avant pour tirer ſur l'ennemi. Quand après avoir tiré il les fera revenir, ſi elles ſont détachées de la droite, elles reviendroient par le flanc droit reprendre leurs places; ſi de la gauche,

ce ſeroit par le flanc gauche, & non par le front du Bataillon, du moins autant qu'il ſeroit poſſible, afin de ne le pas embarraſſer.

J'ai déja dit que lorſqu'un Bataillon eſt obligé de paſſer dans des pays coupés de hayes, ou par des foſſés, chaque Compagnie devoit paſſer devant ſoi comme elle pouvoit; mais dès que le pays s'ouvre, le Commandant doit faire arrêter ſon Drapeau afin que chacun s'arrête; les Drapeaux de la Compagnie de la droite & de la gauche ſe placent alors à la diſtance néceſſaire du Drapeau du centre pour faciliter à chaque Compagnie de reconnoître ſa place, & de l'aller prendre.

J'ai dit auſſi que s'il n'y avoit qu'un ſeul défilé, & qu'il fût au centre, la Compagnie du centre paſſeroit la premiere, enſuite celles de la droite, puis celles de la gauche; non pas qu'il importe que celles de la droite paſſent les premieres; mais parce que ne le déterminant pas, cela pourroit faire de la confuſion. Si le défilé eſt ſur la droite, les compagnies de la droite paſſeront les premieres; s'il eſt ſur la gauche, celles de la gauche.

Supposé que le défilé fût si étroit qu'il n'y pût passer qu'un homme à la fois, la Compagnie qui se trouveroit la plus près des deux qui seroient jointes ensemble, feroit défiler un à un une escouade avec ses Officiers, & l'autre Escouade ensuite; après cette Compagnie, celle qui y seroit jointe passeroit, & ainsi de suite toutes les autres. Le défilé passé, la Compagnie qui aura passé la premiere, s'avanceroit assez pour laisser libre le débouché, puis s'ouvriroit sur la droite ou sur la gauche, suivant la situation du terrein, afin que les autres Compagnies qui la suivent, puissent prendre leur terrein; car si cette premiere passée est du centre, elle doit laisser le terrein tant sur la droite que sur la gauche: si elle est de la droite ou de la gauche, elle va se placer où elle croit que sera son terrein, quand le Bataillon sera formé.

Dans la plûpart des Combats de poste, le Général place les Troupes successivement. Il ordonne, par exemple, de faire avancer telles & telles Brigades. On les va chercher, chaque Bataillon se met en marche, & se

partage par diviſions; & comme il n'y a aucune regle, & même que cela dépend un peu du terrein, les uns partagent leurs Bataillons en ſix, d'autres en ſept, & d'autres en huit diviſions. La moitié des Capitaines ſe mettent à la tête de la premiere, & l'autre moitié à la queue du dernier rang de la derniere. Quant aux Lieutenans on les partage à chaque diviſion. La tête de ce Bataillon arrive à l'endroit ou le Général l'a demandé. Si c'eſt un pays coupé, il leur ordonne de paſſer (ſuppoſé) par tel chemin ou telle ouverture, pour aller charger les ennemis; cette ouverture (ſuppoſé) a deux, trois, quatre toiſes au plus de largeur: ce Bataillon entre dans ce défilé en Colonne de la même maniere qu'il s'eſt mis en marche. Si le terrein ne lui permet pas de ſe former, il attaque l'ennemi en Colonne; ce Bataillon qui vous paroît en ordre, vû le terrein, eſt dans un mauvais arrangement pour combattre avec ordre. Je demande pourquoi mettre la moitié des Capitaines à la tête d'un ſi petit front, & les autres à la queue du dernier rang, n'y ayant aucun Capitaine depuis le premier juſqu'au

dernier, non plus qu'aucun Subalterne à ſon véritable poſte. Le front qui attaque (ſuppoſé) n'a que quatre à cinq toiſes au plus d'étendue; la Colonne du Bataillon en tiendra peut-être cinquante ou davantage, pourquoi les Capitaines ne ſont-ils pas avec chaque diviſion, ſoit qu'on attaque en Colonne ou de front, ou que le Bataillon ſe forme? Ce que je repréſente là, n'a rien que de très-ordinaire dans ces ſortes de Combats, cependant jamais on n'y fait attention. A quoi bon tout ce que vous appellez Exercice, quand on n'y enſeigne aucune choſe de toutes celles qui ſont ſi eſſentielles & que je traite ici?

Mais ſi vos Bataillons étoient diviſés, comme je le propoſe, par Compagnies avec leurs Officiers, lorſque le Général enverroit chercher une Brigade pour une pareille attaque, ce Bataillon ſe mettroit en Colonne par quatre Compagnies qui formeroient une diviſion. En arrivant, ſi le terrein ne permettoit pas de marcher par le front de quatre Compagnies, il n'y auroit que les trois de la droite ſuivies des autres diviſions de

trois en trois Compagnies; ſi le terrein s'élargit, la premiere Compagnie de la ſeconde diviſion doubleroit dans la premiere, & ces quatres Compagnies avec leurs Officiers attaqueroient ſoutenues des autres diviſions dans le même ordre. Si l'on gagne du terrein où le Bataillon puiſſe s'étendre ſur un plus grand front, la premiere diviſion s'ouvriroit à droite, & laiſſeroit du terrein pour en former une autre à même hauteur qu'elle; ſi le terrein permet d'y former tout le Bataillon, toutes les diviſions avec leurs Officiers formeront le Bataillon; à des Troupes bien exercées & diſciplinées, il n'y a aucun ordre à donner pour tout cela, chacun ſçait ce qu'il a à faire en quelque ſituation que l'on puiſſe ſe trouver. Voilà ce que l'on doit enſeigner dans les Exercices, & faire faire aux Troupes.

Il n'y a rien dans ma propoſition qui ſoit bien éloigné de notre uſage; il s'agit que quand on forme le Bataillon, tous les Officiers ſe trouvent fixés à leurs poſtes, & qu'une Compagnie ne ſoit regardée que comme une file, de ſorte que quand on diviſe le

Bataillon, chaque diviſion ſoit formée d'une Compagnie avec ſes Officiers. Par exemple, quand dans une Armée on détache un grand nombre de Compagnies de Grenadiers, ſuppoſons-les au nombre de trente ou quarante, pour aller attaquer quelque corps de l'Armée ennemie, que l'on ſçait être hors de ſon Camp; lorſqu'il s'agit de combattre, celui qui commande ordonne de former des Bataillons d'un certain nombre, comme dix à douze Compagnies de Grenadiers chacun. Quand ces Compagnies ſe mettent en Bataille, chacune fait une diviſion ſur cinq ou ſix de hauteur, ainſi qu'on l'a ordonné; & c'eſt ainſi qu'elles forment le Bataillon. Tous les Officiers ſont alors à leurs Compagnies; chaque Compagnie eſt une file, & ne mêle pas ſes Soldats avec ceux de la Compagnie qui la touche. Si le Commandant fait un détachement, il ordonne à une telle Compagnie de marcher, elle marche avec tous ſes Officiers, & de même les autres qui pourroient y être jointes. C'eſt le modele que je vous donne pour former vos Bataillons. Puiſque vous en agiſſez ainſi

pour vos Compagnies de Grenadiers, qui ſont l'élite de vos Troupes, quelles bonnes raiſons pouvez-vous donner de ne pas pratiquer la même choſe pour les Compagnies ordinaires ? Quand on voudra entrer dans ces détails, on conviendra que l'ordre que je propoſe eſt le plus parfait, & que l'autre n'eſt que confuſion.

J'ai dit ci-deſſus qu'avant de traiter des grandes parties de la guerre, il falloit commencer par établir la baſe & le fondement des ordres de Bataille, ſans quoi on ne feroit rien de ſolide ; mais que pour cela il falloit, comme je le fais, entrer dans bien des détails très-petits en apparence ; mais comme ils ſont abſolument néceſſaires pour parvenir à détruire des uſages établis de tout tems, ſans principes, & qui ſont cauſe de tous les déſordres dans notre maniere de combattre, j'ai été obligé de ne rien obmettre, & d'expliquer tous ces détails, où je ne ſçache pas que perſonne ſoit entré avant moi.

Tout ce qu'on enſeigne dans nos exercices aux Troupes, ſoit le maniement des ar-

mes ou les évolutions & motions militaires, ſe fait dans des terreins unis & choiſis exprès pour cela, où tout eſt tranquille, où rien ne vous trouble & rien ne vous dérange, où vous donnez tout le tems à vos Soldats que vous voulez pour faire ce que vous leur ordonnez, ayant de leur part une grande attention à écouter le commandement qu'ils peuvent facilement entendre; mais outre que ce que vous leur enſeignez ne leur eſt d'aucune utilité, quand cela ſeroit, peut-on croire qu'indifféremment dans quelque terrein que ce ſoit ils puiſſent faire les mêmes choſes, qu'ils puiſſent entendre le commandement, & que dans le feu ils ayent la même préſence d'eſprit?

Comme j'ai reconnu par toutes les obſervations que j'ai fait, ſoit comme Capitaine, Major, Major de Brigade, Maréchal général des Logis des Armées, & Officier général, ſoit dans l'action ou dans le mouvement pour en venir à l'action, que la plus grande partie de ce que l'on enſeigne dans les exercices étoit pour lors im-

pratiquable, j'ai appris à diſtinguer ce qu'il falloit retrancher ; ainſi ce que j'enſeigne ici n'eſt autre choſe que ce que j'ai reconnu être praticable dans l'action : deſorte que tout ce que l'on apprend aux Troupes en s'écartant des mêmes principes, je le regarde comme frivole & inutile pour la Guerre.

Du moment qu'il eſt démontré que la diviſion par files d'un homme à chaque rang dans les Bataillons, quand il s'agit de faire mouvoir des Troupes pour combattre, auſſi bien que dans le moment même du Combat, n'eſt ni utile ni pratiquable aujourd'hui par rapport aux armes dont nous nous ſervons, au terrein où nous ſommes le plus ſouvent obligés de combattre, & aux grands mouvemens que nous ſommes contraints de faire, il faut conclure que toutes les évolutions & motions militaires qui ſont dans *Ælian*, & toutes celles dont il eſt parlé dans le Maréchal de Bataille de *Lauſtelnau* ſont inutiles, d'autant plus qu'elles n'ont pour fondement que la diviſion par file d'un homme à chaque rang, ce que pluſieurs copient encore dans leurs exer-

cices, ſans conſidérer que ſi les Grecs & les Romains étoient obligés de diſtinguer les files d'un homme à chaque rang, ce n'étoit qu'à cauſe des armes dont ils ſe ſervoient, ainſi que je l'ai déja fait voir ci-deſſus; au lieu qu'au ourd'hui par les armes dont nous faiſons uſage, la diviſion dans les Bataillons par Compagnies nous ſuffit, & l'autre nous eſt nuiſible.

CHAPITRE XII.

De l'Eſcadron & de la maniere de le former.

LES régles qu'on vient de donner pour former le Bataillon, ſervent en grande partie auſſi pour l'Eſcadron.

La forme de l'Eſcadron n'eſt pas ancienne, car avant l'uſage des armes à feu, quand la Cavalerie étoit armée de lances, elle ne ſe mettoit en bataille que ſur un ſimple rang, & ce n'a été que vers le Régne de Henri II. que quelques-uns

ont commencé à former l'Eſcadron, ainſi qu'on peut le voir dans le Traité de la Milice Françoiſe par le P. Daniel.

ARTICLE PREMIER.

Du nombre de Compagnies, Officiers & Cavaliers dont un Eſcadron devroit être compoſé.

Je n'entre pas dans le détail de ce qui fait le ſujet de ce Chapitre par les raiſons que j'ai alléguées Article II. du précédent Chapitre au ſujet du Bataillon.

ARTICLE II.

De la maniere dont les Compagnies & les Officiers doivent être placés dans l'Eſcadron.

Comme les principes ſur leſquels on a formé les Bataillons ſont les mêmes qu'il eſt néceſſaire de ſuivre pour l'Eſcadron, il faut que tous les Officiers combattent avec leurs Compagnies; ſi le Colonel ou un Ca-

pitaine a un poſte d'honneur, ſa Compagnie doit l'avoir auſſi. La place du Colonel ou Commandant d'Eſcadron eſt au centre, ſa Compagnie s'y mettra s'il n'y en a que trois ; s'il y en a quatre, elle ſera la ſeconde de la droite, enſuite le premier Capitaine à la droite avec ſa Compagnie ; le ſecond Capitaine à la gauche, & le troiſiéme Capitaine ſe placera le deuxiéme de la gauche.

Soit que chaque Eſcadron ſoit compoſé de trois ou de quatre Compagnies, chacune ſera diviſée en deux Brigades. Alors les trois Compagnies donneront ſix Brigades, & les quatre en donneront huit. Le nombre de quatre Compagnies eſt le plus parfait pour tous les mouvemens ; les diviſionspourront être d'une ou de deux Compagnies ; s'il n'étoit que de trois Compagnies de cinquante Maîtres, le centre de l'Eſcadron ſeroit le milieu de la Compagnie du centre. On partageroit également l'Eſcadron en deux parties de trois Brigades chacune.

Chaque Compagnie eſt compoſée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Cornette; &

pour bas Officiers d'un Maréchal des Logis, d'un Brigadier, d'un Sous-Brigadier, ce qui fait ſix Officiers. Comme l'Eſcadron n'a que trois rangs, tous les Capitaines, même le Commandant de l'Eſcadron, combattront dans le premier rang de leurs Compagnies. Les Lieutenans des deux Compagnies du centre ſeront placés, un au ſecond rang de ſa Compagnie, & l'autre au troiſiéme de la ſienne, les deux autres formeront le dernier rang. Des quatre Cornettes les deux des Compagnies du centre, au premier rang de leurs Compagnies, & les Cornettes, qui portent les Etendarts, au ſecond rang de leurs Compagnies, dont les Cavaliers ſeront particulierement chargés de veiller à la ſûreté de ces Etendarts. Des quatre Maréchaux des Logis ceux des deux Compagnies qui ferment l'Eſcadron, ſeront au premier rang; les deux autres ſeront, l'un dans le ſecond rang, & l'autre dans le troiſiéme, chacun à ſa Compagnie; les Brigadiers & Sous-Brigadiers ſeront répartis chacun à ſa Compagnie, & les Cavaliers auſſi, ſuivant que les Capitaines qui les connoiſſent le

jugeront

jugeront à propos; le Timbalier dans le dernier rang.

Quant au Major & à l'Aide-Major, ils auront attention à bien faire marcher les Eſcadrons de leurs Régimens, afin qu'ils avancent d'un pas égal avec les autres de la ligne; ils obſerveront ſi entr'eux ils gardent leurs diſtances quand ils en ont, ou ſi étant ſerrés ils ne ſe jettent pas plus ſur leur droite ou ſur leur gauche qu'il ne conviendroit, ſi l'ennemi ne fait pas quelque mouvement que ceux qui commandent l'Eſcadron ne verroient peut-être pas pour en ce cas les en avertir, parce que dans ce moment chacun n'a d'autre attention qu'à ce qui eſt devant lui.

Lorſqu'il y a des Capitaines ou Lieutenans détachés, il faut approcher le plus qu'il eſt poſſible de l'arrangement établi pour le complet.

Il ne faut pas compter l'Eſcadron par files d'un Cavalier à chaque rang depuis la droite juſqu'à la gauche, pour le mettre en marche par parties égales, ou pour toute autre raiſon, ainſi qu'il ſe pratique mal à propos,

ce qui eſt trop long, vû qu'on n'a pas ce tems-là dans l'action; mais il faut regarder un Eſcadron de quatre Compagnies comme quatre files, & dans chaque Compagnie chaque Brigade comme une file, quand cette diviſion eſt néceſſaire. Chaque Capitaine eſt le Major de ſa Compagnie, & ſes ſubalternes ſes Aides-Majors. Ce ſont eux qui font tout mouvoir faiſant les mouvemens avec eux. Si l'Eſcadron ne marche pas tout de front, on peut le partager en deux diviſions, deux Compagnies à chaque. Si c'eſt en quatre, une Compagnie formera une diviſion. Si le terrein ne permet pas de paſſer plus de la moitié d'une Compagnie de front, on marchera par Brigades. S'il faut défiler par moins encore un ou deux Cavaliers de la Brigade de la droite ou de la gauche, ſuivant le côté où l'on défile, marcheront avec leurs Officiers, le reſte de cette Brigade enſuite; puis l'autre Brigade, & cette Compagnie ſera ſuivie des autres dans la même diſpoſition; on ſe réformera de même dès que le terrein le permettra.

Lorſque tous les Officiers combattent avec leurs Compagnies quelque mouvement que le Commandant juge à propos de faire, au moindre ſignal chaque Capitaine le fait exécuter à ſa Compagnie, je les ſuppoſe de quarante-deux Cavaliers chacune ſur trois rangs, ce ſera quatorze à chaque rang. Si l'Eſcadron eſt dans un terrein ſerré, & que le Commandant veuille faire quatre rangs au lieu de trois, le nombre de quarante-deux, partagé en quatre, donnera onze Cavaliers aux deux premiers rangs & dix aux deux derniers. Des quatorze de front il y en aura trois de la gauche (ſuppoſé) des deux premiers rangs & quatre du troiſiéme qui tourneront pour former un quatriéme rang, & les Compagnies enſuite ſe reſſerreront pour remplir le vuide. De même ſi de trois rangs on vouloit n'en faire que deux, le troiſiéme qui eſt de quatorze ſe ſépareroit en deux, ſept doubleroient ſur la droite ou ſur la gauche du premier rang chacun à ſa Compagnie, ſuivant qu'il ſeroit ordonné, & les ſept autres ſur le ſecond, & les Compagnies s'ouvri-

roient à droite & à gauche pour leur faire place.

Comme il y a des Régimens qui tirent des Cavaliers de chaque Compagnie de l'Eſcadron, avec des Officiers, pour former une Troupe aux flancs des Eſcadrons afin de ſe porter où il eſt beſoin, je demande pourquoi vouloir par-là augmenter toujours la confuſion, & ne pas ſe ſervir d'une Compagnie ou d'une partie de Compagnie, puiſqu'elles ſont diſpoſées pour cela, ayant toutes leurs Officiers? Ce défaut porte un préjudice notable dans toutes les actions de Guerre, tant dans l'Infanterie que dans la Cavalerie. Il faut ſçavoir diſtinguer quel eſt le Service qui demande des Cavaliers ou Soldats avec des Officiers tirés de toutes les Compagnies du Bataillon, & de l'Eſcadron, auſſi bien que les occaſions où il faut que ce ſoit les Compagnies en entier ou partie d'icelles avec leurs Officiers.

ARTICLES III. & IV.

Traitant de la maniere la plus parfaite d'armer les Cavaliers & Officiers de Cavalerie, & de faire mouvoir & agir l'Eſcadron.

La Cavalerie porte à préſent des plaſtrons qui devroient être à l'épreuve du fuſil ; attendu qu'aujourd'hui c'eſt l'arme qui détruit le plus la Cavalerie : ce plaſtron eſt donc très néceſſaire, & anciennement on faiſoit uſage de cuiraſſes entieres. Les Cavaliers devroient auſſi porter des calotes de fer ainſi qu'il eſt ordonné,

Comme les mouſquetons dont la Cavalerie ſe ſervoit, quand elle étoit en uſage de tirer, ont paru depuis trop courts & de mauvaiſe grace, ſur-tout quand le Cavalier eſt à pied & qu'il eſt de garde, on les a allongés, & on en a augmenté le calibre, de ſorte qu'étant trop longs & trop peſans, on ne les ſuſpend plus à la bandouliere, mais à la ſelle, & on en fait d'autant moins d'uſage en chargeant l'ennemi,

qu'on ſeroit alors contraint de les tenir des deux mains.

Ainſi le ſentiment de mon Auteur eſt que tous les Officiers, Capitaines, Lieutenans, Cornettes, Maréchaux des Logis, Brigadiers & Cavaliers portent tous des mouſquetons auſſi légers qu'on les portoit précédemment, ou bien de petites carabines pendues à la bandouliere, comme en portent les Huſards pour s'en ſervir dans l'action; mais hors de ces occaſions qu'ils les portent attachés à des portes-mouſquetons.

Il veut auſſi lorſqu'on mene des Eſcadrons pour en charger d'autres l'épée à la main, qu'avant que de ſe ſervir de l'épée, on faſſe tirer de fort près, & auſſitôt enſuite charger l'épée à la main: ce qui peut être fondé, vû que le cheval qui a peur du feu, recule lorſqu'on tire contre lui de bien près; au lieu que lorſqu'on tire étant ſur lui, le plus ſouvent il avance, d'où il paroît conſtant que l'avantage eſt pour l'Eſcadron qui tire; mais il faut que ce ſoit à une petite diſtance, & que le Cavalier après avoir tiré puiſſe laiſſer tomber ſon mouſqueton

pendu à la bandouliere pour empoigner auſſitôt ſon épée, & que la Troupe ſoit bien exercée au feu.

CHAPITRE XIII.

Mouvemens plus faciles, plus prompts & plus sûrs que ceux qui ſont actuellement en uſage, ſurtout en préſence des Ennemis.

TANT que le terrein le permet, tous les mouvemens qu'on fait faire aux parties d'une Armée, quond on eſt en préſence de l'ennemi & prêt à combattre, doivent être tous d'un Bataillon ou d'un Eſcadron en entier dans l'étendue de ſon front ſans ſe ſéparer par diviſion. Pour faire un quart de converſion comme nous le pratiquons, il faut être éloigné de l'ennemi, & avoir bien du terrein libre devant ſoi, ce que l'on ne trouve pas toujours.

Pour rémedier à la longueur de ce mouvement, qui provient de ce que c'eſt le

Soldat qui eſt tout à la gauche, ou celui qui eſt tout à la droite qui ſert de pivot, & en même tems ménager le terrein, le mouvement qu'on propoſe, eſt, que le Soldat qui eſt au centre du premier rang ſoit celui qui ſerve de pivot ; de ſorte que le Bataillon ou Eſcadron tournera ſur ſon centre, ce qu'on appelle faire le moulinet.

ARTICLE PREMIER.

Mouvement d'un Bataillon qui tourne ſur ſon centre par quart de converſion.

Par exemple, on ſuppoſe qu'il ſoit compoſé de dix Compagnies chacune de douze hommes de front à chaque rang, (le nombre de Compagnies ni de files n'y fait rien) ce Bataillon aura cent vingt files ; que l'on veuille tourner ſur la gauche, les ſoixante files de la gauche feront demi tour à droite, & pour lors la moitié du Bataillon fera tête d'un côté, l'autre de l'autre, enſuite on dit : *A gauche ſur le centre faites un quart de converſion.* Le Soldat qui eſt au centre

du premier rang, & à la gauche des ſoixante files à la droite ſert de pivot, non ſeulement à toute la droite, mais même aux ſoixante files qui ont fait demi tour à droite. Toute la partie droite fait ſon quart de converſion à l'ordinaire, mais les ſoixante files qui font tête à la queue ſuivent le mouvement de la droite en ſe jettant ſur la gauche, chaque rang cherchant à ſe maintenir toujours tout droit avec la partie de la droite. Comme la droite & la gauche de ce Bataillon décrivent également chacune un quart de cercle de trente toiſes, & qu'elles font plus de chemin que les parties du centre, c'eſt au centre de réglet ſon mouvement ſur le leur, & quand le quart de converſion eſt achevé, les ſoixante files qui ont fait demi tour à droite ſe remettent par demi tour à gauche, & font tête à l'ennemi.

Ce qu'il y a de différence dans ce quart de converſion, c'eſt que lorſque les ſoixante files ont fait demi tour à droite, celui qui leur ſert de pivot ſe trouve au rang de derrière au lieu d'être au premier; ce qui n'eſt

pas un inconvénient qui doive les empêcher de bien tourner, parce qu'elles doivent ſe régler ſur les rangs de la partie de la droite du Bataillon. Ce mouvement demande moitié moins de terrein & de tems que celui qui eſt en uſage.

Lorſque l'on eſt en ligne, & qu'il s'agit de s'ouvrir ſur la droite ou ſur la gauche pour ne pas marcher ſur un ſi grand front, on peut diviſer ce même Bataillon en deux parties. Les ſoixante files de la droite & les ſoixante de la gauche tourneront chacune ſur leur centre, de même que ſi c'étoit deux Bataillons ſéparés. Si c'eſt à droite les trente files de la droite de chacune de ces deux moitiés feront le demi tour à droite, & chacune tournera ſur ſon centre faiſant le tourniquet, quand il ſera fait & qu'elles marcheront, elles obſerveront de garder toujours la même diſtance entr'elles, que celle où elles ſe ſont trouvées quand elles ont eu fait le quart de converſion, afin que quand on les fera remettre par un tourniquet à gauche pour faire tête à l'ennemi, ces deux parties ſoient rejointes parfaite-

ment, & ne forment plus qu'un Bataillon.

ARTICLE II.

Mouvemens d'un Bataillon pour marcher ſur ſa droite ou ſur ſa gauche ſur le même allignement ſans s'allonger.

Suppoſant un Bataillon de dix Compagnies ſur ſix rangs de douze hommes chacun, la diſtance d'un rang à l'autre de douze pieds, il n'y a qu'à dire: *à gauche par demi rang de Compagnies* (qui eſt par ſix hommes) *faites un quart de converſion*, pour lors chaque Compagnie formera deux rangs, faiſant tête au flanc gauche, & tout le Bataillon ſe trouvera ſur vingt rangs, chaque rang de trente-ſix hommes, & à douze petits pieds de diſtance l'un de l'autre, ce qui formera une colonne de quarante toiſes qui eſt la même étendue qu'il avoit en bataille.

RÉFLEXION.

Ce mouvement me paroît fort beau;

mais je le croirois très-difficile à bien exécuter, tant que les distances des rangs seront à douze pieds, au lieu qu'il seroit aisé si elles étoient réduites à six, la colonne auroit moitié moins de front, le double plus de rangs & la même profondeur; on pourroit la remettre en bataille par le même mouvement qu'elle auroit fait pour se mettre en colonne, en faisant faire à chaque rang à gauche ou à droite un quart de conversion par trois hommes; ce que le Bataillon en bataille feroit bien plus aisément sans confusion que s il falloit rompre ses rangs par six.

ARTICLES III. & IV.

Des mouvemens de l'Escadron.

Si l'Escadron est de quatre Compagnies de douze Maîtres à chaque rang, le front sera de quarante-huit, suivant les distances que nous avons établies pour le faire marcher sur la droite, (supposé) on dit aux quatre Compagnies : *A droite par six ou par demi-Compagnies.* Pour lors les Cavaliers

de la file de la droite de chaque Compagnie & ceux de la ſeptiéme ſervent de pivot ; & le quart de tour étant fait, chaque Compagnie forme deux rangs de dix-huit Maîtres chacun, faiſant tête au flanc, & tout l'Eſcadron ſur huit rangs dont la colonne en marchant n'occupe que vingt-quatre toiſes, qui ſont la même étendue que celle qu'il a en bataille : en faiſant à gauche par ſix il n'aura que la même étendue de terrein qu'il avoit, mais il ſe trouvera de trois toiſes plus en avant du côté de l'ennemi, & plus ſur la droite auſſi de trois toiſes, mais pour n'être ni plus en avant ni plus ſur la droite, il n'a qu'à tourner & achever le cercle, ce qui eſt bientôt fait.

Ce mouvement ſeroit plus parfait s'il avoit tourné par ſept au lieu de ſix. Par exemple, on ſuppoſe que chacune de ces Compagnies ait quatorze Maîtres à chaque rang, le front ſera de cinquante-ſix, chaque Compagnie faiſant pour lors à droite par ſept, chaque premier rang en tournant porte la longueur & l'épaiſſeur des chevaux

en avant du rang, d'autant que les Cavaliers qui ſervent de pivot doivent tourner ſur le pied droit du devant de leur chevaux, autrement dit ſur le pied hors montoir, de même que tourneroit un homme à pied; ainſi outre les douze pieds de diſtance d'un rang à l'autre, il y a le terrein que le cheval du premier rang occupoit depuis les jambes de devant juſqu'à la queue, & le terrein que le cheval du ſecond rang occupoit auſſi depuis la tête juſqu'aux jambes de devant, ce qui fait enſemble une longueur de cheval, laquelle jointe aux douze pieds de diſtance d'un rang à l'autre, produit vingt-un pieds; ainſi quand les ſept Cavaliers du ſecond rang tournent, ils trouvent tout le terrein néceſſaire, le troiſiéme rang trouve la même choſe; & quand l'Eſcadron marche, s'il a bien gardé ſes diſtances d'un rang à l'autre en marchant, quand on lui ordonnera de faire tête à l'ennemi, après avoir tourné, il ſe reformera très-juſte.

La différence qu'il y a, c'eſt quand on fait à droite par ſix, le mouvement fait, la diſtan-

ce d'un rang à l'autre n'eſt que de neuf pieds au lieu de douze, & que les ſix chevaux occupant le terrein de ſept en marchant ſont plus au large, ce qui eſt indifférent ; mais quand ils ſe remettront en bataille, ils retrouveront juſte le terrein qu'ils avoient. Ce mouvement pour la droite ſe fait également pour la gauche ; mais pour lors le Cavalier qui ſert de pivot, tourne ſur le pied de devant du montoir qui eſt le gauche.

Par ce ſimple mouvement une ligne de Cavalerie ſi nombreuſe qu'elle puiſſe être, peut tourner pour marcher ſur ſa droite ou ſur ſa gauche, dans le tems qu'il faut à ſix ou ſept Cavaliers pour décrire un quart de cercle dont la circonférance eſt de quatre toiſes & demie ; ainſi quand on eſt près de l'ennemi, & qu'on eſt obligé de s'ouvrir ſur ſa droite ou ſur ſa gauche, ce mouvement eſt le plus juſte, le plus prompt & le plus sûr à faire.

Pour faire le demi tour à droite qui eſt le *Viderzuroulk*, il n'y a qu'à faire par demi rang de chaque Compagnie, ou autrement

par Brigade, à droite un double caracol qui eſt un demi cercle, & pour lors l'Eſcadron fera tête à la queue, & quand il a marché, ſi l'on veut le remettre ou lui faire faire encore par demi rang de Compagnie à droite un double caracol, au moyen de quoi ces parties ont décrit un cercle qui les remet dans les mêmes places qu'elles avoient avant d'avoir commencé à tourner. Ce qu'il faut ſeulement obſerver, c'eſt qu'en faiſant le commandement par demi rang de Compagnie *demi tour à droite* quand le premier quart de cercle eſt fait, au lieu d'aller tout de ſuite pour faire le demi cercle, il faut s'arrêter un moment pour que les Officiers qui étoient à la tête paſſent à travers les diſtances que les Compagnies ont faites, plutôt que d'aller tourner par les flancs, comme ils font au *Viderzouroulk*, & dès qu'ils ſont paſſés on acheve le demi cercle.

Comme par le demi tour à droite de l'Infanterie, par le *Viderzouroulk* de la Cavalerie, & même en faiſant tourner par demi rang de chaque Compagnie de Cavalerie,

pour faire tête à la queue, ce ſont toujours les derniers rangs qui deviennent les premiers, & qu'en pluſieurs occaſions il convient mieux que ce ſoit la tête des Bataillons & des Eſcadrons; pour cela il n'y a qu'à faire tourner les Bataillons & Eſcadrons ſur le centre, & au lieu que pour faire tête ſeulement ſur la droite ou ſur la gauche ils ne décrivent qu'un quart de cercle, faites leur décrire le demi cercle & pour lors les premiers rangs feront tête à la queue. Si dans la ſuite vous voulez qu'ils faſſent tête où ils la faiſoient auparavant, faites leur décrire ſur le centre une ſeconde fois à droite un demi cercle, chaque Eſcadron & chaque Cavalier, chaque Bataillon & chaque Soldat ſera remis dans la place qu'il avoit.

RÉFLEXION.

Je ſuis perſuadé que tous ces mouvemens ſont fort courts & fort ſimples pour la Cavalerie, lorſque les diſtances entre les rangs ſe trouvent bien exactement obſervées; mais pour peu qu'on y manque &

qu'on les ſerre trop, il peut en naître de grands déſordres.

Maniere de faire faire à un Eſcadron un quart de converſion ſur le centre.

Si c'eſt par la droite qu'on veuille que l'Eſcadron faſſe le quart de converſion, on dit aux deux Compagnies de la droite *par demi rang de Compagnies, faites demi tour à droite*; ce qui étant fait, la moitié de l'Eſc dron fait tête d'un côté, l'autre de l'autre, & comme elles ont tourné par ſix, elles ſe ſont jettées de trois toiſes plus ſur la droite, & il s'en faut cette diſtance qu'elles ne touchent à celles qui n'ont pas bougé; enſuite on fait le commandement, *à droite ſur le centre faites un quart de converſion.* Le Cavalier qui eſt à la droite du premier rang des deux Compagnies qui n'ont pas tourné, ſert de pivot, & ces deux Compagnies font leur quart de converſion à l ordinaire; mais les deux qui ont fait demi tour à droite, tournent en même tems ſans s'approcher des autres, & chaque

rang régle ſon mouvement ſur celui des deux Compagnies qui n'ont pas tourné, ſe ſervant du même pivot ; & quand le quart de converſion eſt fait, pour ſe remettre de front aux deux autres, elles font encore par demi rang de Compagnies à droite un double caracol qui eſt un demi cercle, quand elles l'ont fait, la diſtance qui les ſéparoit d'avec les autres Compagnies ſe trouve remplie, & l'Eſcadron fait front ſur le flanc droit; lorſqu après avoir marché ſur la droite on veut faire front où on l'avoit, pour lors les deux Compagnies de la gauche par demi rang de chaque Compagnie font à gauche un double caracol pour faire tête à la queue, après quoi on dit, *à gauche ſur le centre faites un quart de converſion.* Le Cavalier qui a la gauche du premier rang des deux Compagnies qui n'ont pas bougé, ſert de pivot, & cette converſion ſe fait par la gauche par les mêmes régles qu'on l'a montré par la droite.

ARTICLE V.

Moyens pour faire prendre à un Bataillon & à un Eſcadron les figures qui peuvent leur convenir ſuivant les différentes ſituations où ils ſe trouvent.

Si étant en ligne & combattant ce qui eſt devant ſoi, les ennemis avoient percé la ligne en quelque endroit, & ſe préſentoient pour vous charger à dos, ſoit Cavalerie ou Infanterie, pour lors ſi le nombre qu'on a en tête ou en queue eſt conſidérable, il faut que le Bataillon ou les Bataillons arrêtent, que les trois derniers rangs (ſuppoſé qu'il y en ait ſix, & s'il n'y en avoit que quatre, les deux derniers) faſſent demi tour à droite pour faire tête à la queue; & ſi les flancs ne ſont pas couverts, que les Soldats de la Compagnie de la droite & de la gauche du Bataillon ſe tournent un peu de façon à en arrondir les flancs, pour faire tête & réſiſter à l'ennemi.

Si de la Cavalerie ſe trouvoit en pareil cas, & que l'Eſcadron fût ſur quatre rangs, les deux derniers feroient demi tour à droite pour faire tête à la queue; s'ils étoient ſeulement ſur trois, le dernier ſeul tourneroit, ou les deux derniers, ſi ce qui ſe préſente en queue étoit plus conſidérable ou plus près que ceux qu'on auroit en tête; mais ſi on avoit le tems, l'Eſcadron au lieu de trois rangs ſe formeroit ſur deux, & enſuite ſe partageroit en deux Eſcadrons, dont l'un feroit tête au front, & l'autre à la queue; ou bien ſi les Bataillons & Eſcadrons étoient en bataille ſans diſtance, ou qu'elle fût fort petite, un feroit tête au front, & l'autre à la queue.

Si un Bataillon pouſſant ce qui eſt devant ſoi, un autre venoit pour tomber ſur un de ſes flancs (ſuppoſons le gauche) les ſix Compagnies de la droite marcheroient au Bataillon qui ſeroit en tête, & les ſix Compagnies de la gauche feroient un quart de converſion à gauche pour marcher à celui qui voudroit lui tomber ſur le flanc. Quoiqu'il ſoit conſtant que ces deux demi Ba-

taillons combattroient avec un grand déſavantage tant par le nombre, que parce qu'en attaquant ils peuvent être embraſſés par les flancs, néanmoins lorſqu'on ſe trouve en pareille circonſtance, ſi ces demi Bataillons marchant ſerrés & bien réſolus, peuvent une fois enfoncer ſeulement l'étendue qu'ils tiennent par leur front, & auſſitôt faire à droite & à gauche pour attaquer ce qui en réſiſteroit, ils en viendroient à bout. L'Eſcadron en pareil cas doit prendre le même parti, ce n'eſt qu'avec du courage & de la préſence d'eſprit qu'on peut ſe tirer de ces fâcheuſes ſituations.

Enfin, toute eſpérance perdue de pouvoir forcer le nombre de Troupes qui vient vous environner, il faut abſolument ſe réduire à la défenſive, & changer la figure du quarré long pour faire un front égal de tous côrés autant que cela eſt poſſible.

ARTICLE VI.

Des propriétés d'un Bataillon ou d'un Eſcadron, conſiderés comme des Corps flexibles.

Mon Auteur propoſe dans le cas d'extrêmité, mentionnée à la fin de l'Article précédent de former le Bataillon en rond, & en enſeigne la façon. Je n'en fais pas d'extrait, parce que je ne ſçaurois me perſuader que cette manœuvre puiſſe être plus avantageuſe en pareil cas que celle de la colonne; il s'agiroit ſeulement de la former de façon à la rendre ſuſceptible de tous les mouvemens de guerre, & à pouvoir la faire changer de forme ſuivant que les circonſtances l'exigeroient, ſans jamais prêter le flanc à l'ennemi, ni rompre l'ordre du Bataillon; ce qui ſeroit fort aiſé à faire. A l'égard du Bataillon en rond, outre que je le croirois très-dangereux à former en préſence de l'ennemi, il ſeroit fort difficile qu'il conſervât l'ordre que mon Auteur propoſe pour le faire marcher D'ailleurs

le feu qu'il pourroit faire ſur l'ennemi ne pourroit jamais être ſi conſidérable que celui d'un Bataillon en colonne. Ce que mon Auteur rapporte au ſujet de la force du Bataillon en rond, peut également être appliqué à la colonne, & ſert en même tems à prouver bien ſolidement que ſi l'Infanterie connoiſſoit ſa force, la Cavalerie ne l'enfonceroit jamais; c'eſt pourquoi j'en ai fait l'Extrait qui ſuit.

Pour démontrer la force de ce Bataillon, ſur-tout contre de la Cavalerie, je dirai que quand elle s'ébranle pour attaquer, dès qu'elle eſt environ à cent toiſes, elle eſt ſoumiſe au feu de ce Bataillon; pour lors les rangs du Bataillon en quelque nombre qu'ils ſoient, ſe tenant fort ſerrés les uns contre les autres, mettent le genouil droit en terre, & ſe relevant ſucceſſivement, font un feu continuel. Quand la Cavalerie eſt à portée de choquer, tous les rangs qui étoient genouil en terre ſe relevent & préſentent la bayonette au bout du fuſil, lequel outre cela aura été rechargé: cette bayonette, compris le fuſil, a ſix pieds, & le Soldat

porte

porte le bras en avant pour allonger ſon coup ; ceux du ſecond rang ſont encore à portée d'en allonger, mais outre cela tous les ſix rangs ſont hériſſés de bayonettes qui ſe préſentent aux premiers rangs de Cavalerie qui voudroient forcer. Chaque Cavalier occupe trois pieds de front, & ne peut ſe ſervir que de ſon ſabre, qui n'a que trois pieds quatre pouces ; & quand il veut frapper il ne le peut guères au-delà de la tête de ſon cheval. Le ſecond rang, ni les autres dans la Cavalerie ne pouſſent pas le premier rang comme dans l'Infanterie, ils ne peuvent que l'empêcher de tourner quand ils le ſerrent de près. Ainſi les Cavaliers qui ſont au premier rang, ont chacun en tête deux files de Soldats qui font douze hommes, ſerrés comme on le ſuppoſe, les deux files n'occupant que trois pieds de front ; tous les ſix rangs peuvent agir comme le premier : car outre la bayonnette dont les premiers rangs peuvent ſe ſervir, comme le Cavalier eſt plus élevé, les derniers rangs des Bataillons peuvent tirer deſſus. De plus, avant que le Cavalier puiſſe ſe ſervir de ſes

armes, il faut que par le choc & la force des chevaux le premier rang ait enfoncé quelque partie de ce Bataillon ; mais pour y réuſſir il faut bien de la réſolution dans les hommes, & des chevaux bien intrépides pour ne pas ſe renverſer ayant un ſi grand feu dans le nez. Il faut de plus que l'homme & le cheval veuillent l'un & l'autre avancer ſans quoi rien n'avance. Des hommes & des chevaux tués dans le premier rang, ce qui ne ſe peut autrement, empêcheront ceux de derriere d'approcher autrement qu'en déſordre.

CHAPITRE XIV.

Des ordres de Bataille.

ON ne peut faire aucune diſpoſition juſte de Cavalerie & d'Infanterie, qu'on ne connoiſſe la nature du lieu où l'on va combattre, vû la diverſité des ſituations, comme ſont des pays coupés de bois, ravins, foſſés, ruiſſeaux, hayes, villages, pays de montagne, de plaines unies, d'autres parties coupées, partie plaines ; néan-

moins cette diverſité de ſituations peut ſe réduire à de certaines maximes générales, & en ſuivant la méthode dont on ſe ſert pour enſeigner la fortification, nous pourrons parvenir à établir nos principes, d'autant plus qu'une Armée rangée en bataille eſt une fortification mouvante, dont il faut que toutes les parties ſe flanquent, ſe ſoutiennent & ſe communiquent aiſément, que la Cavalerie ſoit placée dans des lieux où elle puiſſe agir; de ſorte que l'irrégularité du terrein ne nous prive pas de ſes avantages.

ARTICLE PREMIER.

Des différens ordres de bataille qu'une Armée peut former en plaine unie & où l'on ne rencontre aucun obſtacle de la part du terrein.

Mon Auteur donne des raiſons très-fortes par leſquelles il démontre que le meilleur ordre de bataille eſt de mettre l'Infanterie & la Cavalerie en ligne pleine, lorſqu'on

en eſt le maître, & ſi cela ne ſe peut pas par rapport à l'étendue du terrein qu'on a à remplir, qu'il faut au moins donner les intervalles les plus petits qu'il ſera poſſible, & éviter toujours d'être obligé d'en donner de grands.

ARTICLE II.

Deſcription des différentes manieres dont des Armées combattent en plaine.

De vieilles Troupes bien inſtruites qui marchent de front à un ennemi, ont une grande attention à marcher en ligne droite; & à garder les diſtances qu'elles ont entr'elles; à cet effet elles doivent aller à petits pas, de tems en tems ſe redreſſer, obſerver un grand ſilence pour entendre le commandement, point de bruit de tambour, ni de trompettes; ce qui n'eſt utile ici que pour donner quelque ſignal. L'Infanterie doit marcher la bayonette au bout du fuſil chargé & appuyé ſur le bras gauche; la Cavalerie doit avoir une demi cuiraſſe, que l'on appelle

plaſtron, & qui ſe met ſeulement par devant, & marcher l'épée à la main, & quand on eſt préciſément au moment de charger, les rangs & les files de l'Infanterie & de la Cavalerie doivent ſe ſerrer. Le premier rang de la Cavalerie, ſoutenu des derniers, tâche à coups d'épée d'ouvrir l'Eſcadron qu'il combat & de le rompre. Dans l'Infanterie les rangs de derrière étant près des premiers les pouſſent & les ſoutiennent, tandis que ceux-ci par leurs poids & à coups de bayonnette tâchent de renverſer le front qui leur eſt oppoſé; ſi l'affaire a été diſputée, l'Armée qui a battu eſt plus ou moins rompue, & doit tâcher de ſe réformer, pour être en état de ſoutenir la ſeconde ligne des ennemis, au cas qu'elle ſe ſoit avancée, & de marcher à elle en ordre pour l'attaquer; & dans le tems que cette premiere ligne qui a battu s'avance, la ſeconde doit s'approcher d'elle à proportion, & même faire avancer devant ſoi quelques Bataillons & Eſcadrons à portée de la premiere, pour prendre la place de quelques-uns des Eſcadrons, ou de quelques Batail-

lons, qui auroient été maltraités. On peut même faire paſſer cette ſeconde ligne dans la premiere, ſi celle-ci s'étoit fort rompue en battant la premiere des ennemis ; ce qui lui donneroit le tems de ſe réformer pour venir enſuite appuyer celle qui lui ſervoit de ſeconde ligne quand elle viendroit à charger, & ſuppoſé que la ſeconde ligne des ennemis fût encore battue ; pour lors n'ayant plus d'ennemis en ligne, qui puiſſent revenir ſur vous, vous devez détacher des droites & des gauches de chaque Bataillon & de chaque Eſcadron des Compagnies entieres qui aillent en avant, tandis que les lignes les ſuivront. Ces Compagnies détacheront elles-mêmes des Eſcouades qui ſe débanderont pour aller plus en avant charger les fuyards, afin que rien ne puiſſe ſe réformer, & ce juſqu'à une certaine diſtance, que ces Détachemens ſeront toujours appuyés par la ligne qui les ſuivra. Voici encore des manieres différentes de faire combattre des Armées l'une contre l'autre en plaine, car cela n'eſt pas uniforme chez toutes les Nations ; aſſez ſouvent celle qui

ſe trouve en bataille attend l'autre de pied ferme, & quand celle-ci eſt bien près, l'Infanterie genouil en terre lui tire tout ſon feu, & ſe releve pour la recevoir la bayonnette au bout du fuſil. La Cavalerie tire auſſi, & laiſſe tomber le mouſqueton ; la décharge de l'Infanterie fait tomber beaucoup de monde quand elle eſt faite à propos, de près, & par des gens fermes ; ce qui fait quelquefois tourner le dos à quelque partie de la ligne; mais le plus ſouvent, quand cette ligne qui marche eſt compoſée de bonnes Troupes, elle ſe preſſe d'entrer dans la ligne qui a tiré, comptant le plus grand danger paſſé, & celle-ci a peine à ſoutenir cette impétuoſité.

D'autres fois quand celle qui attend voit la ligne des ennemis à quatre-vingt toiſes ou environ, elle fait par rang ou par diviſions un feu continuel, ce qui oblige la ligne des ennemis de ſe preſſer de marcher, & dans un ſi long eſpace de ſe rompre en marchant ; quand elle eſt près, celle qui eſt arrêtée s'ébranle pour la charger, & la trouvant un peu en confuſion, parce

que les Bataillons & Eſcadrons ſont dérangés, que les files ſont les unes trop ouvertes, les autres trop ſerrées, elle a l'avantage ſur elle que les ſiennes au contraire n'étant pas ouvertes & étant reſtées en droite ligne, tout peut charger en même tems.

Il y a encore des Troupes qui ne ſe défendent qu'à coups de feu; ſi on le ſoutient, & que l'on avance ſur elles la bayonette au bout du fuſil, elles ſe défendent mal à coups de mains. Pour ce qui eſt des Troupes nouvelles ou médiocres, elles marchent toujours mal en ligne, & ſi elles ſont arrêtées, les unes tirent de loin & les autres de plus près, après quoi le plus grand nombre tourne le dos pour n'être pas joint. Dans la Cavalerie, quand la ligne qui attend voit celle de l'ennemi s'approcher, ſi les Eſcadrons de cette ligne arrêtée ne ſont pas bien fermes, pour lors l'inquiétude prend à ceux qui ſont aux flancs, on voit les Cavaliers s'ébranler, & dès [illegible]s ſont ſur le point d'être joints, la Troupe tire quelquefois, & plie.

Quand une affaire a été diſputée, ceux qui ont le plûtôt battu ce qui leur étoit oppoſé, au lieu de ſuivre les fuyards, doivent aller au ſecours de ceux qui ſe battent encore, & s'ils avoient été renverſés, attaquer ceux qui les auroient pouſſés, ce qui pourroit leur donner le tems de ſe rallier & de ſe réformer

ARTICLE III.

Sçavoir quel eſt l'ordre de bataille le plus fort de deux Armées égales en nombre, dont l'une eſt en bataille ſur une ſeule ligne pleine, & l'autre ſur deux lignes, tant pleines que vuides.

Quand la ligne pleine marche de front pour charger la premiere ligne des ennemis qui eſt en bataille tant pleine que vuide, les Commandans des Bataillons & Eſcadrons qui ſe trouvent vis-à-vis les intervalles, doivent avertir dans l'Infanterie les deux Compagnies qui ſont à la droite &

à gauche de chaque Bataillon, & les Commandans des Eſcadrons, les Compagnies qui ſont aux droites & aux gauches que dans le moment que la Troupe ſera prête d'entrer dans les intervalles, ils ayent à avancer & tourner à droite & à gauche pour tomber ſur les flancs des Bataillons & Eſcadrons dans l'intervalle deſquels ils entreront tandis qu'on les attaque encore dans leur front, que le centre de ces Troupes entre de front dans le milieu de l'intervalle, & marche en avant ſans ſe rompre; que le fort de l'action étant paſſé, les Compagnies détachées ſe remettent à leurs poſtes : que ces Bataillons & Eſcadrons qui ont paſſé dans les intervalles, après s'être un peu avancés, donnent le tems à ceux qui ont combattu de ſe réformer pour ſoutenir tous enſemble la ſeconde ligne des ennemis, ſi elle s'étoit avancée pour ſoutenir la premiere: ou ſi elle reſtoit dans ſon premier poſte, marcher en ligne pleine pour l'attaquer. Si la ſeconde ligne des ennemis l'attend, ſuivant toutes les régles, ils ſeront encore battus, & il eſt à croire qu'elle

n'attendra pas, ſur-tout encore s'ils ont mis dans la premiere la plus grande partie de leurs meilleures Troupes, ce qui affoiblit d'autant la vertu de la ſeconde, laquelle néanmoins, ſi on veut la regarder comme un ſoutien, doit être compoſée de ce qu'il y a de plus aguéri & de plus capable de réſolution, ſans s'étonner de voir la premiere ligne battue, autrement une ſeconde ligne devient inutile.

L'on doit par préférence rendre la premiere ligne pleine, plûtôt que de donner des diſtances, en vûe d'avoir de quoi former une ſeconde ligne, laquelle (à proprement parler) ne doit être regardée que comme une groſſe réſerve. Quand même les lignes des ennemis n'auroient que de très-petites diſtances, il ſeroit toujours avantageux de former ſa premiere ligne pleine & ſans aucune diſtance; d'ailleurs il faut être toujours prêt à faire avancer des Troupes de la ſeconde dans la premiere, ſuivant le beſoin qu'on peut en avoir.

Si une Armée qui ſeroit ſur deux lignes tant pleines que vuides contre une autre

en ligne pleine, pour ne lui pas laiſſer l'avantage d'attaquer en flanc chaque Bataillon & chaque Eſcadron, d'un Bataillon ſur ſix rangs en formoit deux ſur trois, ce qui rendroit ſa ligne pleine quant à l'Infanterie; & pour ce qui eſt de la Cavalerie, au lieu de former les Eſcadrons de trois, ſi elle les mettoit ſur deux; cet arrangement à peu de choſe près, lui donneroit une ligne pleine auſſi bien qu'à ſon ennemi. Dans ce cas quel ſeroit l'ordre le plus fort?

La ſolution ſur cette derniere queſtion eſt que l'Armée dont les diſtances ſeroient remplies en la mettant ſur trois rangs au lieu de ſix, auroit un ordre de bataille beaucoup plus foible que celle qui ſeroit rangée ſur une ſeule ligne en conſervant ſon épaiſſeur de ſix rangs.

Quoique je reſpecte infiniment mon Auteur, comme les opinions des hommes ſont arbitraires, & que chacun ne ſe fixe à la ſienne que ſuivant les différens points de vûe dans leſquels les raiſons qui le déterminent ſe préſentent à lui, je ne ſçaurois m'empêcher de regarder la ſolution

dont il s'agit, comme fort douteuſe, étant perſuadé qu'en premiere ligne on doit éviter autant qu'on peut, d'expoſer des hommes à moins qu'on ne puiſſe tirer parti de leur feu, & qu'il eſt eſſentiel de régler les diſpoſitions de ſes Troupes conformément aux effets qui peuvent réſulter dans l'action tant du feu de l'Artillerie que de celui de l'Infanterie, auquel ſouvent elle eſt long-tems expoſée ; au lieu qu'en ſeconde ligne il faut donner à l'ordre de ſes Troupes la force du choc & de l'impulſion, moins d'étendue de front, plus de profondeur, & avoir toujours des vuides entre les Bataillons pour ſervir de paſſage à la premiere ligne en cas de beſoin.

ARTICLE XVIII.

Sçavoir ſi dans les ordres de Bataille en plaine on doit toujours mettre toute l'Infanterie dans le centre des lignes, & toute la Cavalerie enſemble ſur les aîles ſans y mêler d'Infanterie.

Celui qui connoît ſa Cavalerie meilleure

que celle de ſon ennemi, n'a pas beſoin de mêler de l'Infanterie dans ſes aîles, & d'affoiblir par-là le corps de ſon Infanterie qui eſt au centre; mais celui qui connoît celle de ſon ennemi pour être plus aguérie, & d'une vigueur au-deſſus de la ſienne, doit la fortifier par de l'Infanterie.

Quand on juge à propos de placer de l'Infanterie dans les aîles, il faut des Corps plus nombreux, & en état de faire un feu continuel, & de ſe défendre s'ils étoient abandonnés de leur Cavalerie. Auſſi depuis aſſez long-tems y place-t'on des Bataillons entiers, quelquefois deux, trois & quatre à côté l'un de l'autre ſeulement à un endroit de la ligne; quelques Généraux en ont placé en deux ou trois endroits de la ligne tous dans les mêmes allignemens de la Cavalerie, & formés à l'ordinaire en quarré long.

Mais comme ces Bataillons ſont placés dans la ligne à l'ordinaire ils ne peuvent tirer facilement que devant eux fort peu obliquement, & point du tout ſur le flanc, c'eſt pourquoi quand une ligne de Cavalerie marche pour attaquer celle qu'elle croit

être protegée du feu de l'Infanterie, les Escadrons qui se trouvent vis-à-vis de cette Infanterie s'arrêtent un peu éloignés pour ne pas essuyer son feu de trop près, tandis que le reste de la ligne marche toujours pour attaquer la Cavalerie qui est vis-à-vis d'elle. Si l'Infanterie fait feu sur la Cavalerie qui avance, dans le moment les Escadrons qui étoient arrêtés vont au grand trot pour l'enfoncer; alors sûrement elle ne songe plus à protéger la Cavalerie qui est à sa droite & à sa gauche; si elle ne tire pas, & qu'elle conserve son feu, elle devient inutile, & dès que la ligne est percée en quelque endroit, ces Bataillons sont tournés de tous côtés, & étant en quarré long ont peine à se défendre. De plus, trois ou quatre Bataillons ensemble tiennent trop d'étendue pour que ceux du centre soient à portée de protéger par leur feu la Cavalerie qui est sur leur droite & sur leur gauche.

Celui qui est obligé de fortifier ses aîles avec de l'Infanterie, ne peut le faire qu'en affoiblissant le Corps de son Infanterie, qui

eſt au centre : les ſuppoſant égaux en nombre, celui de ſon ennemi qui n'en tire pas devient ſupérieur au ſien ; c'eſt pourquoi il faut tâcher que la diminution qui ſe fait au Corps de l'Infanterie ſoit moins préjudiciable par comparaiſon à l'avantage qu'on en retirera de fortifier la Cavalerie. Lorſqu'une Bataille ſe donne dans une plaine unie hors de portée de terreins qui puiſſent être favorables à l'Infanterie, ſi la Cavalerie eſt battue, quand même l'Infanterie de la même Armée ſeroit victorieuſe, elle ne pourroit pourſuivre ſa victoire ; & ce qui pourroit lui arriver de mieux, ſeroit de ſe retirer en bon ordre, cependant il faut tâcher de n'employer dans les aîles que le nombre d'Infanterie néceſſaire, il faut la tirer des parties qui ne ſont pas des premieres expoſées à l'action ; ſuivant cette régle, on tirera des Bataillons de la ſeconde ligne qu'on placera d'abord de réſerve derrière les aîles à cent ſoixante toiſes ou environ les uns des autres, afin qu'ils ne puiſſent ſe détruire en croiſant leur feu, lorſqu'il faudra qu'ils tirent. Le vuide que ces Ba-

taillons laiſſeront au centre de la ligne ſera partagé par les diſtances des Bataillons qui y ſeront, afin que le front de cette ſeconde ligne conſerve toujours la même étendue.

Lorſque l'ennemi approchera pour attaquer, ou que l'on voudra marcher à lui, les Bataillons qui ſont en réſerve derrière chaque aîle, traverſeront la ſeconde ligne pour aller ſe placer en interligne derriére les Eſcadrons de la premiere à la tête deſquels ils devront combattre. Voici la conduite que ces Bataillons obſerveront.

Avant que de traverſer la premiere ligne, ces Bataillons ſerreront leurs rangs à ſix pieds, & enſuite feront demi tour à droite, & formeront le quarré à angles ouverts. Pour avoir le dernier rang en dedans du quarré, le côté du quarré qui aura la tête fera demi tour à droite; les côtés qui ſeront aux flancs, & qui feront tête en dedans, feront à droite & à gauche un quart de converſion par quart de Compagnies, pour lors ils ſeront tête à la marche, & leurs rangs auront ſix pieds de diſtance comme les autres. Le côté du quarré qui aura la queue, & qui

fait tête au front, marchera de front auſſi bien que le premier ; ce Bataillon demeurera où il ſe trouvera alors placé, ſuivant ce que j'ai dit, juſqu'à ce qu'on lui ordonne de marcher. Lorſqu'il en aura ordre, les deux Eſcadrons qui ſeront ſur ſon paſſage feront l'un à droite & l'autre à gauche un quart de converſion ſur leur centre, & pour lors ces Bataillons traverſeront la ligne, & s'avanceront à vingt-cinq ou trente toiſes du front de cette ligne. Durant ce tems les Eſcadrons qui auront fait un quart de converſion ſur le centre pour les laiſſer paſſer, ſe remettront comme ils étoient, & ſur le même allignement.

Lorſque ces Bataillons ſeront en avant de vingt-cinq ou trente toiſes de la ligne, ils reſteront comme ils ſeront juſqu'à ce qu'ils reçoivent ordre d'avancer ou de tirer, pour lors chaque Bataillon formera le rond & tirera. Je crois que la colonne ſeroit en cette occaſion meilleure que le rond.

Mais pour rendre ces Bataillons encore plus forts, & leur ôter toute crainte de la Cavalerie ennemie, j'obſerverai qu'il ſeroit

bon qu'ils euſſent des chevaux de friſe, comme en avoient des Nations contre leſquelles nous avons fait la guerre; & au lieu de les faire porter dans les marches comme elles le faiſoient par des Soldats des Bataillons qu'elles deſtinoient à cela, il faudroit les faire voiturer ſur des charettes d'artillerie, ce qui n'en demanderoit que fort peu, & un jour d'affaire on les diſtribueroit aux Bataillons qui ſeroient deſtinés pour être placés dans les aîles.

Si la Cavalerie de l'ennemi étoit ſi conſidérablement ſupérieure à la vôtre que vous fuſſiez obligé de mettre de l'Infanterie aux aîles de la ſeconde ligne auſſi bien qu'à celle de la premiere ligne, il faudroit prendre également des Bataillons de la ſeconde ligne pour les placer dans ſes aîles, comme on a fait pour la premiere, & donner le double de diſtance entre les Bataillons du centre.

On doit regarder une ſeconde ligne comme une groſſe réſerve, pour en fortifier ſa premiere, & en remplacer les Troupes qui auront été battues; & comme les bonnes

Troupes ne ſont pas toutes emportées en même tems, la ſeconde ligne ſuppléera par d'autres à celles qui auront été obligées de plier, & on fera avancer en leur place ce qui ſera tiré de cette ſeconde ligne pour ſe joindre à ce qui combat encore, & remettre ainſi la premiere en force.

On eſt perſuadé que des Bataillons placés comme ci-deſſus à la tête des aîles de la premiere ligne, doivent donner un grand avantage ſur celle qui n'en a pas, & comme on les tire de la ſeconde ligne, on fait combattre par ce moyen un plus grand nombre d'hommes; ces Bataillons loin de nuire à la ligne devant laquelle ils ſont placés, la rendent ſupérieure à celle de l'ennemi, & même la mettent en état de s'ébranler, & de marcher droit à lui dans la diſpoſition ci-deſſus marquée, au lieu d'attendre qu'il vienne l'attaquer.

On pourroit auſſi poſter de la Cavalerie à la tête du centre de la ſeconde ligne, d'où elle ſe porteroit bruſquement ſur la partie de la premiere qui auroit beſoin de ſon ſecours; ce que je croirois être fort bon

dans le cas où il y auroit des diſtances conſidérables entre les Bataillons de la ſeconde ligne pour ſervir de paſſage à ladite Cavalerie en cas de beſoin.

Quoique l'on puiſſe, par une bonne diſpoſition de ſon Infanterie mêlée avec de la Cavalerie, prendre en plaine un ordre de bataille qui faſſe perdre à ſon ennemi l'avantage de ſa ſupériorité en Cavalerie pour un Combat général, néanmoins ſi nous le ſuppoſons ſi fort ſupérieur, il a bien d'autres avantages dans les plaines unies telles qu'il en eſt queſtion. Car ſans haſarder de Bataille il peut ſe ſervir de ſa ſupériorité en Cavalerie pour reſſerrer ſon ennemi dans ſes ſubſiſtances, tandis qu'il lui eſt facile de s'en procurer abondamment, étant le maître de la Campagne, parce qu'il n'eſt pas pratiquable dans les plaines d'envoyer de l'Infanterie avec de la Cavalerie loin du Camp, ſoit pour faire la guerre & incommoder ſon ennemi, ſoit auſſi pour faire des fourages & autres opérations pour tout le ſervice d'une Armée. On eſt donc obligé d'y ſuppléer, en faiſant des Détachemens plus

nombreux en Cavalerie que lui, & ſi la vôtre péche par la qualité, ou qu'elle ſoit inférieure en nombre, cette fatigue fait perdre journellement beaucoup de chevaux, ce qui rend celle de l'ennemi ſi conſidérablement ſupérieure, & le met tellement en état de vous reſſerrer dans vos ſubſiſtances, qu'il vous oblige enfin de lui abandonner la campagne.

ARTICLE V.

Combien on peut former de différens ordres de bataille dans des plaines, où il n'y a aucune protection à prendre du terrein, & ſi les Armées dès qu'elles approchent doivent toujours marcher l'une contre l'autre en ligne droite & paralelle pour ſe charger en même tems dans tout leur front.

L'ennemi pour combattre nous préſente toujours ſa partie la plus forte, qui eſt le front, ou du moins doit le faire : mais ceux qui ſont habiles tâchent de l'éviter & de le prendre par ſes parties foibles, qui

ſont les flancs & le derrière, ou de tomber ſur une portion de ſon front avec beaucoup plus de Troupes qu'il ne peut y en oppoſer dans le moment; parce qu'il eſt conſtant que toutes les fois que par un mouvement court & qui n'aura pas été prévû de l'ennemi, vous pourrez porter ſur une partie de ſon ordre, un plus grand Corps que celui qui y ſera pour vous réſiſter; en vain l'ennemi veut-il faire venir des Troupes des parties éloignées qui ne ſont point attaquées, cette partie que vous attaquerez ſera renverſée avant qu'elle puiſſe être ſecourue, ſur-tout dans des plaines, où bien peu de tems ſuffit pour décider une action. Voilà le principe général ſur lequel on doit former les ordres de bataille pour attaquer les ennemis, non ſeulement dans les plaines, mais dans des terreins irréguliers où l'on trouve bien plus d'occaſions de prendre ſes avantages que dans les plaines; car l'ennemi voyant tous vos mouvemens s'ils ne ſont pas courts & prompts peut facilement juger de votre deſſein, & parer l'attaque que vous voudriez

lui faire avec avantage, & par-là vous obliger à l'attaquer dans tout ſon front. C'eſt pourquoi pour tous ces mouvemens de préciſion, celui dont les Troupes y ſont le mieux exercées, & qui ſçait approcher ſon ennemi avec une Armée dont toutes les parties ſoient diſpoſées à pouvoir promptement prendre tel ordre de bataille que le terrein & la diſpoſition de l'Armée ennemie lui feront juger être le meilleur pour l'attaquer avec avantage, celui-là doit réuſſir dans ſon entrepriſe.

Quoique l'on ne puiſſe pas déterminer tous les différens ordres de bataille que l'on peut former pour attaquer ſon ennemi, puiſque cela dépend de tant de circonſtances, néanmoins la connoiſſance des ordres de bataille rapportés ci-après, qui ſont tirés de Végece, ſuffira pour donner une idée générale de ce qu'il faut faire dans les différentes occaſions, non-ſeulement en plaine, mais dans tous les terreins irréguliers, comme Pays coupés de bois, foſſés, hayes & ſemblables.

Ce que mon Auteur rapporte des ſept ordres

ordres de bataille de Végece, tiré de ſon troiſiéme Livre de l'Art Militaire, chapitre XX, ainſi que les Réflexions qu'il y a jointes, n'étant point ſuſceptible d'être extrait je l'ai mis dans ſon entier ci-après.

ARTICLE VI.

Premier ordre de bataille.

Le premier ordre de bataille, dit Végece, eſt de combattre avec un front fort étendu, qui forme un quarré long tel que nous le pratiquons encore; il n'eſt pas eſtimé des perſonnes habiles, parce que des Troupes ſur un grand front ont bien de la peine à marcher ſans s'ouvrir en pluſieurs endroits, & ſi l'ennemi s'en apperçoit il perce par les ouvertures. De plus, s'il eſt ſupérieur en nombre, il vous déborde, & vous prend par les flancs, en quoi il vous met en très-grand danger, ſi vous n'avez des réſerves qui ſe portent aux flancs pour l'empêcher; de ſorte que nul ne doit combattre de cette maniere, s'il n'eſt ſupérieur en nombre & en qualité.

de Troupes, pour embraſſer & tourner les flancs de l'ennemi.

RÉFLEXION.

Tout ce que dit Végece de ce premier ordre, eſt vrai; & les perſonnes habiles & qui ont conduit des Armées, penſent aujourd'hui comme on penſoit de ſon tems. J'ajouterai que dans un ordre étendu en plaine, comme peu de tems décide du gain ou de la perte d'une Bataille, un Général qui combat de cette maniere, ne contribue en rien à donner dans l'action de la force à ſon ordre, & à le rendre ſupérieur à celui de ſon ennemi; il abandonne aux Troupes toute la conduite & la réuſſite du combat, ce qui n'eſt que trop ordinaire.

ARTICLE VII.

Deuxiéme & troiſiéme ordres de bataille.

Le ſecond eſt oblique, & eſt eſtimé meilleur que bien d'autres, car ſi on diſpoſe de bon-

nes Troupes en lieu convenable, quoique preſſé par un ennemi ſupérieur en nombre, & même aguérri, on peut par le moyen de cet ordre remporter la victoire. Voici la maniere de le former. Quand les deux Armées viennent à marcher l'une contre l'autre, alors tenez votre gauche aſſez éloignée de la droite de votre ennemi, enſorte qu'elle ſoit hors de la portée des dards & des fléches, tandis que votre droite marchera toujours, & s'approchera de la gauche de l'ennemi pour l'attaquer avec ce que vous avez de meilleur en Cavalerie & en Infanterie, faiſant en ſorte de le prendre par le flanc & par derrière; que ſi une fois vous commencez à le faire plier, appuyé que vous ſerez d'une partie de vos Troupes, vous remporterez infailliblement la victoire, ſans avoir rien perdu des Troupes que vous aurez tenu éloignées de l'ennemi. Pour combattre de la ſorte, il faut former votre ordre de bataille comme la lettre A ou comme le niveau d'un Maçon, mais ſi l'ennemi vous prévenoit par cette même diſpoſition qu'il auroit priſe avant vous, il fau-

droit renforcer votre gauche de toutes vos réſerves tant d'Infanterie que de Cavalerie, & oppoſer à cet art les plus grandes forces que vous pourriez pour empêcher que vous ne fuſſiez pris en flanc ou par derrière.

Le troiſiéme ordre eſt ſemblable au ſecond, qui eſt de faire par votre gauche ce qui vient d'être marqué par la droite; mais il n'a pas la même force, dit Végece, parce que quand de ſa gauche on attaque la droite de l'ennemi, on a beaucoup plus de peine, ne pouvant le faire qu'à découvert; au reſte (ajoute-t-il après avoir enſeigné la maniere de s'y prendre) il faut prendre garde que l'ennemi ne vous perce par le moyen des coins qu'il formera à cet effet.

REFLEXION.

Ce ſecond & ce troiſiéme ordres ſont également bons pour nous, vû les armes dont nous nous ſervons. Un Général, par la diſpoſition qu'il fait pour attaquer la partie foible de l'ennemi, donne aux Troupes un

grand avantage, & contribue beaucoup au gain de la bataille.

La raiſon pour laquelle le troiſiéme ordre dont parle Végece, étoit plus difficile aux Grecs & aux Romains, c'eſt que comme ils portoient leurs boucliers ſur le bras gauche, ils s'en ſervoient pour parer les dards & les fléches en marchant par leur droite pour prendre le flanc gauche de l'ennemi: il n'en étoit pas de même quand ils marchoient par leur gauche pour attaquer le flanc droit, parce que pour lors ils préſentoient le côté droit en marchant, lequel étoit à découvert.

Thucidide, Liv. V. Section 19. nous l'explique dans le récit qu'il fait de la premiere Bataille de Mantinée entre les Lacédemoniens & leurs Alliés, commandés par le Roi Agis, contre les Mantiniens & les Arhéniens avec leurs Alliés.

ARTICLE VIII.

Quatriéme & cinquième ordres de bataille.

Le quatriéme ordre eſt quand deux Ar-

mées marchent de front l'une à l'autre, & qu'étant à quatre ou cinq cent pas de diſtance entr'elles, une des deux fait marcher ſes aîles pour aller bruſquement à celles de l'ennemi & les renverſer ; mais comme il faut pour cela diminuer les forces du centre, ſi l'ennemi n'eſt bientôt rompu il trouve le moyen de l'attaquer, & de le prendre par ſes flancs, & par-là de ſéparer votre Armée en pluſieurs parties.

Le cinquiéme eſt pareil au quatriéme ; il n'y a que cette différence qu'on met l'armure légere & les Archers devant le centre pour qu'il ne ſoit pas facilement enfoncé ; &c.

REFLEXIONS.

Ce quatriéme & cinquiéme n'en font qu'un pour nous aujourd'hui, qui ne diſtinguons plus d'armure légére ni d'armure peſante ; nos Troupes, armées comme elles ſont, faiſant la fonction de ces deux différens Corps. Mais outre cette raiſon, nos aîles aujourd'hui ſont ordinairement compoſées d'un Corps de Cavalerie bien plus

nombreux que n'avoient les Romains ; & ſi dès ce tems-là, quand les aîles étoient renverſées, cela produiſoit un ſi grand avantage, à plus forte raiſon à préſent ; mais pour réuſſir ſans avoir lieu de craindre pour notre Infanterie, voici ce qu'il faut faire.

Quand les Armées ſont à cinq ou ſix cens pas au plus l'une de l'autre, il faut que celle qui eſt ſupérieure en Cavalerie faſſe doubler le pas à ſes aîles pour aller attaquer celle de l'ennemi, & qu'en marchant ſon aîle droite ſe jette un peu ſur ſa droite, & celle de la gauche ſur ſa gauche pour déborder par les flancs celles qu'elles vont attaquer, en ſe tenant un peu obliques, pour ne pas trop approcher les Eſcadrons qui joignent l'Infanterie, afin de les obliger par-là de ſe déplacer, s'ils veulent vous venir attaquer. Alors, s'ils le font, il s'enſuivra qu'ils ne ſeront plus protégés de l'Infanterie, dans ce cas il eſt conſtant que tout l'avantage eſt pour l'Armée dont les aîles iront attaquer ; & comme ces charges de Cavalerie ſont bientôt décidées, avant que les lignes de l'Infanterie en ſoient ve-

nues aux mains, le combat aux aîles ſera fini.

Il y a pluſieurs exemples que des aîles de Cavalerie ſe ſont chargées avant leur Infanterie, rarement avec deſſein, ſouvent parce que ce Corps pouvant aller plus vîte que l'Infanterie, ſi ceux qui le conduiſent ne le contiennent dans ſa marche, cette Cavalerie eſt plûtôt aux mains que l'Infanterie; ſi elle a battu, ſouvent elle s'emporte toute entiere à la pourſuite & compte le combat fini pour elle; mais ceux qui ſont habiles, & qui ont des Troupes dreſſées, n'en laiſſent aller qu'une partie pour empêcher l'ennemi de ſe rallier, & avec le ſurplus vont aider leur Infanterie à battre celle de l'ennemi, en la prenant par les flancs & par derrière.

Mais pour ſe garantir de pareilles attaques, ceux qui ont à craindre pour les aîles n'ont qu'à y placer des Bataillons, ainſi qu'il eſt expliqué ci-deſſus.

ARTICLE IX.

Sixiéme ordre de bataille.

Le ſixiéme ordre eſt le meilleur de tous & preſque ſemblable au ſecond; il doit être pratiqué de ceux qui ſont inférieurs en nombre & en qualité de Troupes: le voici. Quand deux Armées marchent l'une contre l'autre, joignez votre aîle droite à l'aîle gauche de l'ennemi, & commencez par l'y attaquer, tenant le reſte de la ligne fort éloignée, l'étendant en forme de broche. Si par ce moyen on peut tomber ſur le flanc de l'ennemi, & le prendre par derrière, il faut néceſſairement qu'il ſoit mis en fuite. Il ne peut ſecourir les ſiens, ni de ſa droite ni de ſon centre, il craint la partie de la ligne qui eſt étendue en forme de la Lettre I. c'eſt aſſez ſouvent l'ordre qu'il convient de prendre quand il s'agit de combattre dans une marche.

De cette façon de combattre, indépendamment des exemples d'aujourd'hui, nous en avons un dans la ſuite de l'Hiſtoire de

Thucidide par Xenophon en la deuxiéme Bataille de Mantinée, Liv. VII. Section 16. entre les Thébains & leurs Alliés, commandés par Epaminondas, contre les Athéniens & leurs Alliés.

Il eſt à propos, dit l'Auteur, de décrire la marche d'Epaminondas. Après avoir rangé ſon Armée, pour montrer qu'il vouloit donner Bataille, il ne la mena pas droit aux ennemis ; mais la conduiſant vers les montagnes qui étoient vis-à-vis de lui à l'occident de Tegée, il leur fit croire qu'il ne vouloit pas combattre ce jour là, ce qui les fit relâcher & quitter leurs rangs, d'autant plus encore qu'étant arrivés au pied du mont, il fit poſer les armes comme s'il eût voulu camper ; mais tout à coup les ayant fait reprendre, & renforcer l'endroit où il étoit, au lieu de marcher de front il marcha par le flanc droit, pour attaquer de la pointe comme fait une Galere, aſſuré qu'avec ſes meilleures Troupes il enfonceroit l'ennemi, & qu'après avoir fait jour à la ligne, il donneroit l'épouvante au reſte & le mettroit en déſordre. L'ennemi ſur-

pris d'une attaque ſi imprévûe, ſe prépare à lui réſiſter, il range ſa Cavalerie avec beaucoup de hauteur, comme ſi c'eût été de l'Infanterie peſamment armée, ſans l'entremêler de gens de pied; au lieu qu'Epaminondas reſſerrant auſſi la ſienne pour en redoubler l'effort, la fortifia de part & d'autre d'Infanterie légere pour tirer en flanc, ſçachant bien que ſi la Cavalerie ennemie étoit une fois renverſée, l'Infanterie prendroit la fuite, & qu'il y en auroit peu qui vouluſſent demeurer, quand ils verroient fuir leurs compagnons. Mais pour empêcher les Athéniens qui étoient à l'autre aîle d'accourir au ſecours, il leur oppoſa quelque Cavalerie & Infanterie ſur des collines pour les tenir en bride, & leur faire craindre d'être pris en flanc & en queue s'ils marchoient. Son deſſein réuſſit comme il l'avoit prémédité, car après avoir enfoncé de la pointe de ſon aîle l'ennemi, il mit le reſte en fuite, mais ayant été bleſſé & étant tombé du coup, ſes gens ne ſçûrent profiter de ſa victoire.

Par le récit que nous fait Xénophon,

l'Armée d'Epaminondas formoit une perpendiculaire ſur le front de la gauche de l'Armée ennemie; en profitant de la confuſion qui arrive toujours quand on eſt preſſé de ſe mettre en bataille, il tombe avec toutes ſes forces ſur la partie la plus proche de lui, & l'enfonce avant qu'elle puiſſe être ſecourue par celles qui en ſont les plus éloignées.

ARTICLE X.

Septiéme ordre de bataille.

Le ſeptiéme ordre eſt quand » celui qui » eſt inférieur ſe trouve protegé par la ſi» tuation du terrein, & ſçait en profiter. » Par exemple, ſi la gauche, (ſuppoſé) eſt » appuyée à une riviere, un marais, ou » autre empêchement qui la couvre, il » peut porter à ſa droite ſes plus grandes » forces »; (ainſi qu'il eſt amplement expliqué dans Végece.)

Il dit enſuite qu'il faut choiſir ſes meilleures Troupes pour former le coin; je vais rapporter la maniere dont il ſe ſert pour le

former. Dans tous les différens ordres il nous décrit bien les figures que les Troupes doivent prendre pour attaquer ; mais il ne nous explique pas comment elles doivent marcher pour les former, ni même quels ſont les mouvemens qu'il faut qu'elles faſſent pour ſe retourner de tous côtés dans l'action, ce qui eſt une opération qui mérite une grande explication & inſtruction, ainſi qu'on en peut juger par tout ce que j'ai dit à ce ſujet.

Le Chapitre XIX. du III. Livre de Végece a pour titre : *Des manœuvres qu'on peut oppoſer à l'ennemi dans une Bataille.* On peut lire tout le Chapitre : j'en vais ſeulement rapporter un extrait. » Ce qu'on » appelle le coin eſt une certaine diſpoſi- » tion de Soldats, qui ſe termine en pointe » par le front, & qui s'élargit à ſa baſe, & » rompt la ligne des ennemis en faiſant » qu'un grand nombre d'hommes lancent » leurs traits vers un même endroit. Les » Soldats l'appellent tête de porc. A cette » diſpoſition on en oppoſe une autre qu'on » appelle la tenaille, parce que ſa figure

» reſſemble à la lettre V ; elle ſe forme de
» Soldats d'élite bien ſerrés qui reçoivent
» le coin, & l'enferment des deux côtés,
» ce qui fait qu'alors il ne peut rompre le
» Corps d'Armée.

REFLEXIONS.

Les armes dont les Grecs ſe ſervoient leur donnoient un avantage que nous n'avons pas par la façon dont nous nous ſervons des nôtres, parce qu'un grand nombre d'hommes pouvoient en même tems lancer leurs traits en un même endroit ; en pareille occaſion, les fleches qu'ils tiroient en l'air pour retomber toutes enſemble au même endroit, décrivoient une ligne parabolique ; mais nos coups de fuſil ſe tirent droit par la ligne de mire, & en marchant il n'y a que le premier rang qui puiſſe tirer, parce que ſi ceux de derrière tiroient en même tems, faute de ſçavoir tirer autrement que par la ligne de mire, ils tueroient ceux qui marchent devant eux.

Au reſte il n'eſt pas néceſſaire que le coin

ſoit ſi exactement formé, qu'il commence par être fort aigu pour s'élargir enſuite. Il y auroit bien de la difficulté à faire marcher un Corps diſpoſé de cette façon, & à le faire mouvoir & retourner comme on y eſt preſque toujours obligé dans l'action.

Quand Végece oppoſe au coin un ordre en forme de la lettre V. c'eſt qu'il ſuppoſe qu'on fait ce coin aigu. Cependant ſans le faire de cette ſorte, on peut former un ordre avec un front plus ou moins grand, qui fera le même effet pour attaquer; mais l'ennemi en lui préſentant un front plus étendu à proportion, au moyen duquel il embraſſera les flancs, aura le même avantage, ce qui fera l'effet d'un grand quarré, qui en enferme un plus petit par trois côtés.

C'eſt le même ordre que celui que Xénophon, en vûe d'inſtruire ſur les différens ordres de bataille, rapporte, lorſqu'il décrit celle que donna Cyrus contre Crœſus. Comme l'Armée de Cyrus étoit bien inférieure en nombre à celle de Crœſus, & que la Bataille ſe donna dans une grande plaine, Crœſus embraſſa le front & les flancs de celle

de Cyrus, de même qu'un grand quarré en embraſſe un petit: en liſant la deſcription de cette Bataille, on voit bien que l'ordre de Crœſus étoit le plus fort, mais qu'il y avoit plus d'art & de courage dans celui de Cyrus.

CHAPITRE XV.

Des différentes façons dont on peut rompre une Armée : principes & régles pour en diriger la marche.

JE regarde comme un chef-d'œuvre de la Science Militaire tout ce que mon Auteur dit dans ce Chapitre au ſujet des marches & mouvemens d'une Armée; c'eſt pourquoi n'en pouvant rien retrancher, je ſuis contraint d'y renvoyer le Lecteur qui voudra s'en inſtruire; il y trouvera en même tems toutes les Planches néceſſaires à faciliter l'intelligence de ce qui y eſt dit.

Les Articles contenus dans les deux Chapitres ſuivans XVI. & XVII. contiennent

des principes & des régles générales & néceſſaires à ſçavoir pour pouvoir former & exécuter de grands projets de guerre, ils ne ſont point ſuſceptibles d'en faire des Extraits; c'eſt pourquoi comme ils ſont traités fort ſuccinctement, & qu'ils ſont fort courts, je les joins au préſent Ouvrage tels qu'ils ſont.

CHAPITRE XVI.

Quels ſont les principes & les régles des mouvemens des Armées, à l'occaſion des Siéges.

ARTICLE PREMIER.

On peut diſtinguer cinq ſortes de circonvallations devant une Place.

La premiere, lorſque l'ennemi ne peut aſſembler une Armée aſſez forte pour tenter de jetter du ſecours dans la Place.

La ſeconde, lorſqu'indépendamment

l'Armée qui fait le Siége, on a une Armée qu'on appelle d'obſervation, dont l'objet eſt d'empêcher l'Armée ennemie de s'approcher de la Place.

La troiſiéme, lorſque n'ayant point aſſez de Troupes pour former une Armée d'obſervation, on eſt obligé de les employer toutes au Siége de la Place, & qu'on prend le parti d'attendre l'ennemi dans la circonvallation en cas qu'il marche au ſecours de la Place.

La quatriéme, lorſque l'ennemi eſt aſſez en force dans la Place aſſiégée pour pouvoir tenter d'attaquer l'Armée aſſiégeante, ce qui demande des forces beaucoup plus conſidérables que pour faire des ſorties ordinaires ſur les tranchées, parce que toutes les fois que des Troupes d'une Ville aſſiégée font une ſortie, le nombre en doit être proportionné à l'éloignement où l'on veut attaquer & pouſſer l'ennemi, en combinant les moyens qu'il a de raſſembler le nombre de Troupes ſuffiſant pour la repouſſer; & plus la ſortie fait ſon attaque éloignée de la Place, plus elle doit être nombreuſe.

La cinquiéme, eſt ce qu'on appelle blocus.

ARTICLE II.

Principes de chacune des différentes ſortes de circonvallations.

Lorſqu'on a pris la réſolution de faire le Siége d'une Place, ce qui n'arrive ordinairement que lorſqu'on ſe ſent ſupérieur à ſon ennemi, il faut employer les moyens néceſſaires pour pouvoir l'exécuter. Ces moyens ſont, ou d'entrer en campagne le premier, ou d'attendre à la fin de la campagne que l'ennemi ait ſéparé une partie de ſes Troupes; ou bien ſi au commencement d'une campagne l'Armée ennemie eſt aſſemblée, il faut faire enſorte par les marches & manœuvres que l'on fait de l'éloigner de la Place que l'on veut aſſiéger, ſoit en cherchant à le combattre, ſoit en lui donnant jalouſie ſur pluſieurs Places qu'il ait un intérêt égal à conſerver.

Enfin, lorſque par une combinaiſon qu'il faut faire, vous voyez que vous pouvez être

établi autour d'une Place, avec ce qui vous eſt néceſſaire pour en former le Siége avant que d'y être attaqué par l'ennemi, (ce qu'il faut tâcher d'éviter dans ces premiers tems, Vous devez faire inveſtir la Place, ſoit par des Détachemens partis de votre Armée, ſoit par des Troupes d'un autre Corps, ou tirées de vos Places de Guerre, en ſorte qu'il n'en puiſſe ſortir perſonne, ſans que vous ſoyez en état de le repouſſer.

Alors l'Armée marche pour s'étendre tout autour de la Ville & y camper, ce qu'on appelle une circonvallation.

Dans le premier cas des circonvallations, expliqué ci-deſſus, lorſqu'on n'a point à redouter une Armée de ſecours, & que ce qu'on peut craindre des Détachemens des Troupes ennemies, eſt peu conſidérable en comparaiſon du nombre de Troupes qui eſt dans la Place aſſiégée, on peut également placer les Troupes aſſiégeantes, toutes faiſant face à la Ville ou à la campagne, ou partie d'un côté partie de l'autre. Alors il n'eſt point néceſſaire non plus de faire un retranchement pour enfermer les

Troupes, les Poſtes & Gardes que l'on met ordinairement pour la ſûreté de chaque Troupe pouvant, ſuffire pour aſſurer la tranquillité de toute l'Armée; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il faut toujours bien moins de monde de garde pour la tranquillité d'une Armée derrière des retranchemens que lorſqu'il n'y en a pas.

Pour la poſition des camps de chaque Troupe dans cette circonvallation, il n'eſt pas néceſſaire d'avoir d'autres conſidérations que de les placer commodément autour de la Ville, le plus reſſerrés qu'il ſe peut, & de façon qu'ils ſe communiquent, en ſorte que rien ne puiſſe s'échapper de la Place, & qu'ils ne ſouffrent pas du canon, ni des bombes que les Aſſiégés pourroient tirer ſur eux. Pour cela on profite des hauteurs du terrein qui peuvent être autour & près d'une Place, & qui empêchent que l'Aſſiégé ne découvre le Camp que l'on place ſur le revers, ce qui peut ſouvent contribuer à reſſerrer beaucoup une circonvallation; car le défaut principal de cette poſition eſt toujours d'avoir une trop grande étendue

de terrein à garder. Le canon incommode beaucoup les Camps à découverts lorſqu'ils ſont éloignés de moins de quinze cens toiſes, & ſuppoſant dans une plaine unie une Forteresſe dont le diametre intérieur ſeroit ſeulement de ſix cens toiſes; & autour de laquelle un Camp ſeroit placé à quinze cens toiſes d'éloignement, le diametre du cercle que formeroit le Camp ſe trouvant de trois mille ſix cens, cela donneroit environ onze mille toiſes de circuit à la circonvallation.

Si indépendamment de l'Armée qui forme la circonvallation d'une Ville, on a une autre Armée à oppoſer à l'ennemi, & que l'on ſoit aſſez ſupérieur en nombre de Troupes pour que cette Armée d'obſervation ſeule ou protegée par celle du Siége, ſoit en état d'empêcher l'ennemi de vous incommoder, il n'y a point de néceſſité encore de faire des lignes de circonvallation: cependant des retranchemens contribuent toujours à donner plus de force à un Poſte qu'on veut défendre, & plus de difficulté à l'ennemi qui veut vous y attaquer. Ainſi il eſt bon d'en faire lorſqu'on en a le tems; par-là

dans la ſuppoſition faite ci-deſſus, lorſqu'on a une Armée d obſervation, on peut trouver des occaſions de lui faire entreprendre quelque choſe offenſivement, en riſquant même de laiſſer approcher l'ennemi de la circonvallation, ce qu'on ne pourroit peut-être pas tenter ſi l'on n'avoit pas fait des lignes. Lorſqu'on prend le parti de faire des lignes de circonvallation qui enferment les Troupes entre ces lignes & la Ville, l'utilité qu'on en tire eſt au moins de donner plus de tranquillité à l'Armée qui fait le Siége, & plus de facilité à empêcher les Partis que l'ennemi voudroit faire entrer dans la Place.

Mais ſi celui qui entreprend le Siége d'une Place ne ſe croit pas aſſez fort pour former deux Armées, afin d'en avoir toujours une qui n'ait que l'objet de s'oppoſer à l'ennemi, alors, dis-je, l'on eſt obligé de s'enfermer dans des lignes; mais il faut obſerver que votre projet étant alors de vous défendre derrière vos retranchemens, il faut par vos lignes occuper les hauteurs & les endroits d'où l'ennemi pourroit vous incom-

moder, & ſe réſoudre à augmenter la circonvallation autant qu'il eſt néceſſaire pour que vos Troupes ſoient placées avantageuſement pour combattre. Cette néceſſité d'occuper les hauteurs peut donner dans certains pays une bien grande étendue à la circonvallation; de telle ſorte même qu'avec les mêmes forces contre le même ennemi, dans telle place en pays uni il conviendra de ſe mettre dans des lignes; & dans tel autre pays montagneux & ſéparé par des ruiſſeaux, marais, rivieres, bois, &c. il ſera plus à propos de n'employer qu'une partie de vos forces à la circonvallation, qui ſera plus foible à la vérité, & former du reſte une Armée d'obſervation, qui n'aura d'autre objet que de s'oppoſer aux ſecours. Mais ſuppoſant qu'on ne puiſſe point former cette Armée, il faut encore faire attention que vos retranchemens ſoient aſſez éloignés de la Place pour que l'on puiſſe faire manœuvrer en arrière deux lignes de Troupes, ſans que cela les approche trop du canon de la Place. Il n'y a guères de ſituation plus fâcheuſe que de ſe

trouver

trouver dans des lignes dont on ne peut déboucher, derrière leſquelles on ne peut manœuvrer, où l'on n'a point de communication, & où l'on eſſuye en même tems & le feu de la Place & celui de l'Armée de ſecours. Il s'eſt vû de ces poſitions fâcheuſes, où l'on s'eſt engagé inconſidérément, & l'on n'en a bien ſenti les conſéquences que quand on n'y pouvoit plus porter de remede.

La quatriéme façon dont j'ai dit qu'on pouvoit conſidérer une circonvallation, c'eſt lorſque l'ennemi eſt aſſez en force dans la Place pour pouvoir tenter d'attaquer l'Armée aſſiégeante; dans ce cas on fait des retranchemens entre le Camp & la Ville, qui ſe nomment ligne de contreconvallation, & qui doivent être faits dans les mêmes régles que les autres, c'eſt-à-dire occupant les hauteurs hors la portée du canon de la Place, & de moindre étendue qu'il eſt poſſible.

Le blocus eſt une circonvallation plus ou moins forte d'une Ville, ſelon qu'on a à craindre des ſecours qu'on pourroit tenter

d'y faire entrer, ou des forces qui ſont enfermées dans la Ville, dont alors on ne forme point l'attaque de vive force, ſe contentant de n'y rien laiſſer entrer, & de n'en rien laiſſer ſortir. On forme cette attaque lorſqu'on veut avoir une Ville par famine, ou quand on n'a pas aſſez de Troupes dans un tems pour en former le Siége, & qu'on en attend; ou encore quand après avoir entrepris un Siége, quelque diverſion éloignée de l'ennemi vous obligeant de retirer une grande partie de vos Troupes, vous vous trouvez encore en état d'en laiſſer aſſez pour garder vos munitions, & pour empêcher les Aſſiégés de ſortir. Dans cette eſpece de circonvallation les lignes de circonvallation & de contrevallation peuvent être employées ſelon les circonſtances rapportées plus haut pour les autres.

On pourroit compter une ſixiéme ſorte de circonvallation, c'eſt lorſque faiſant un Siége vous n'avez point d'Armée d'obſervation, & que vous avez en même à craindre d'être attaqué par une Armée de ſecours & par la Garniſon. Cette poſition ne peut

être que très-désagréable, mais elle doit être fort rare, & seulement lorsqu'il arrive des événemens qu'on n'a pas dû prévoir, qui vous rendent plus foible que votre ennemi (comme pourroit être, par exemple, la défection d'un Allié qui retireroit ses Troupes.) Car on ne doit pas s'engager au Siége d'une Place qu'on n'ait une supériorité sur l'ennemi, soit pour s'être mis en campagne avant lui, assez tôt pour avoir le tems de finir le Siége, avant qu'il soit assemblé; soit en ne l'entreprenant que lorsqu'il sera séparé, & ne peut rassembler assez promptement son Armée pour le faire lever, ou soit enfin qu'on ne lui soit supérieur par le nombre de Troupes.

ARTICLE III.

Régles générales pour toutes les circonvallations.

Indépendamment de ce que j'ai dit ci-dessus pour les différentes sortes de circonvallations que j'ai distinguées, il y a des régles qui leur conviennent à toutes.

Quand la Place aſſiégée eſt ſur une Riviere, il faut des ponts de communication au-deſſus & au-deſſous de la Place; que ces ponts ſoient hors la portée du canon de l'ennemi, pour ne point courir riſque d'en être rompus, & pour que les Troupes puiſſent s'en ſervir ſans danger, pour ſe communiquer d'un côté à l'autre de la Riviere.

Plus on peut faire de ponts & de communications, plus on remédie à l'inconvénient d'avoir une partie de ſa circonvallation ſéparée de l'autre, & plus les deux Partis peuvent ſe ſecourir aiſément; ainſi on ne doit point négliger d'en conſtruire autant qu'il eſt poſſible.

S'il y a quelqu'autre ruiſſeau à paſſer ſans ponts & chemins de communication, il faut auſſi y établir des paſſages en plus grand nombre qu'on le peut, & également hors la portée du canon.

On remarquera que s'il ſe trouve quelque hauteur qui ôte à la Place la vûe des ponts, alors on le peut mettre plus près que la portée du canon.

S'il y a des marais dans l'enceinte de

la circonvallation, il faut y établir des communications sûres ; & si dans quelque endroit on a à redouter une inondation qui pourroit couper la communication d'un quartier à un autre, ce dont on doit s'informer avec soin, on y fera construire une chaussée avec les matériaux les plus à portée, qui sont ordinairement des fascines ; on observera en la construisant d'y former plusieurs ponts, pour que les eaux étant lachées ne la culbutent pas, & l'on aura soin de piqueter les fascines & de les poser par lits croisés l'un sur l'autre, pour que l'ouvrage soit solide.

On doit choisir l'emplacement du grand parc d'artillerie, & tâcher de le mettre le plus à portée de la tranchée, sans qu'il soit incommodé du feu que l'ennemi peut y faire, ayant attention de le placer dans un terrein le plus ferme qu'il est possible, & surtout qui ne puisse être inondé.

On doit de même choisir l'emplacement pour les Vivres, & celui pour les fourages.

Il faut, si l'on peut, sur-tout quand on n'a point d'Armée d'observation, amener

avec ſoi tout ce qui eſt néceſſaire pour tout le Siége, ſinon on conſervera une communication avec les Places dont on doit faire venir les Convois, de guerre, de bouche, & même de fourages, ſi l'on eſt dans un Pays où l'on n'en puiſſe pas trouver; ſinon il faut s'aſſurer que l'ennemi ne pourra vous empêcher d'envoyer au fourage d'un côté ou d'autre.

ARTICLE IV.

Principes pour les mouvemens des Armées d'obſervation & de ſecours.

La Place aſſiégée eſt comme un centre autour duquel ſe doivent faire tous les mouvemens de l'Armée d'obſervation & de celle du ſecours. L'Armée d'obſervation étant la plus proche de la Place, a l'avantage de faire ſes mouvemens ſur un plus petit cercle que l'Armée du ſecours: d'autre part, l'avantage de l'Armée du ſecours conſiſte en ce que ſes mouvemens réglent toujours ceux de l'Armée d'obſervation qui n'a pour

objet que de s'oppoſer à ceux de l'armée du ſecours, & qui par conſéquent doit ſçavoir quels ils ſont avant que d'entreprendre de ſe mouvoir. L'Armée du ſecours peut commencer ſes mouvemens quand il lui plaît, l'habileté de ſon Général conſiſte à cacher ſes véritables deſſeins, à faire croire à ſon ennemi qu'il ſe détermine à ſe porter d'un côté, tandis que ſon véritable deſſein eſt de ſe porter d'un autre. Il peut commencer à ſe mettre en marche d'un côté avant l'entrée de la nuit, & enſuite par une contre-marche ſe porter ailleurs, ou ſeulement envoyer quelques-unes de ſes Troupes d'un côté, tandis qu'avec le gros il ſe porte de l'autre, & ſur-tout prendre toutes les précautions poſſibles pour cacher à l'ennemi ſa véritable marche, afin de le devancer pour s'emparer de quelqu'endroit important qui le mette à portée de ſon but. Enfin il doit tâcher, même par des marches forcées, de ſe porter ſur le côté de la circonvallation où il eſt le moins attendu.

Le Général de l'Armée d'obſervation doit être de ſon côté très-attentif à tout ce que

fait ſon ennemi ; il doit employer tous les moyens poſſibles pour avoir une connoiſſance exacte de tous ſes mouvemens, & ne doit rien épargner pour cela. Il eſt bien avantageux que celui qui dirige les mouvemens d'une telle Armée autour d'une Place en ait bien reconnu d'avance tous les environs, & qu'il ait déterminé auparavant les différens poſtes qu'il veut occuper dans toutes les diverſes ſituations que peut prendre l'ennemi ; qu'il ait fait accommoder toutes les communications qui lui peuvent être utiles, qu'elles ſoient auſſi ouvertes qu'il eſt poſſible, afin qu'il puiſſe marcher ſur un grand front, & qu'il puiſſe toujours prévenir l'Armée du ſecours, & ſe trouver plûtôt qu'elle à l'endroit par où elle vient pour l'attaquer: ce qui ne peut manquer d'arriver, s'il ſe ſert utilement de ſon avantage d'avoir moins de chemin à faire que ſon ennemi.

Suivant les différentes ſituations du Pays qui entoure les Places de Guerre, une Armée d'obſervation peut & doit s'éloigner plus ou moins de la Place aſſiégée ;

mais de quelque façon que ce ſoit, elle doit toujours regarder comme une régle dont elle ne ſe doit point départir, de conſerver des chemins plus courts, ou lignes plus droites pour ſe rapprocher de la Place, que n'en peut avoir l'ennemi, & qu'elle puiſſe toujours ſe porter entre la Place & l'ennemi, avant que celui-ci en puiſſe approcher de quelque côté que ce ſoit. Que ſi le Pays étoit tel, qu'elle ne pût pas y trouver de poſtes avantageux pour couvrir la Place, alors ſi elle eſt aſſez forte pour attaquer l'ennemi, il faut qu'elle marche à lui; mais comme à la Guerre il faut avoir pour principes certains de tâcher d'attaquer ſon ennemi avec de plus grandes forces qu'il ne peut vous oppoſer, il faut dans le cas dont il s'agit que l'Armée du Siége détache toutes les Troupes qui ne lui ſont pas abſolument néceſſaires, pour en renforcer l'Armée d'obſervation, & aller attaquer l'Armée du ſecours.

ARTICLE V.

Principes ſuivant leſquels on peut régler l'étendue des fourages qu'on veut faire.

Avant que d'aller reconnoître un fourage, on doit non ſeulement ſçavoir le nombre de chevaux des Cavaliers qu'il y a dans l'Armée, mais auſſi le nombre de chevaux d'équipages des Officiers, celui des chevaux d'artillerie & des vivres; il faut ſçavoir le nombre total de ce qu'il y a nourir, & en détail ce qu'il en faut à chaque Troupe; ce calcul eſt néceſſaire pour pouvoir en faire une répartition proportionnée.

Quand on ſçait la quantité de rations de fourage dont on aura beſoin, on doit ſupputer ceux qui peuvent aller le chercher au jour projetté. Suppoſons, par exemple, qu'on puiſſe envoyer vingt mille chevaux, on cherchera à reconnoître un terrein qui puiſſe fournir ces vingt mille trouſſes; pour cela il faut ſçavoir la quantité de toi-

ſes quarrées du terrein néceſſaire pour produire une trouſſe, ſoit que le terrein ſoit ſemé de froment, ou ſeigle, ou avoine, ou autre grain. On doit encore s'être habitué à reconnoître la différence que peut cauſer la diverſe qualité du terrein, & combien dans les meilleurs on a beſoin de moins d'étendue pour faire une trouſſe que dans les plus médiocres; connoître ſi le terrein où l'on eſt, eſt du meilleur, du médiocre, ou du mauvais, & ſe dire enſuite, en un terrein comme celui-là, il me faut, (ſuppoſé) vingt toiſes quarrées de froment pour faire une trouſſe, je vois ici une plaine de froment preſque quarrée, & qui a à peu près ſept à huit cens toiſes ſur chaque face, je calcule ces nombres l'un par l'autre, & je trouve 560000 toiſes quarrées, leſquelles partagées en vingt, qui eſt la quantité de toiſes quarrées qui eſt néceſſaire à une trouſſe; je dis il y a vingt-huit mille trouſſes dans cette plaine, partant il y en a pour plus de vingt mille chevaux que j'ai à faire fourager; mais comme nos Troupes fouragent ſans aucun

ordre, que l'on ne veut point obliger les Officiers à ſe faire obéir, lorſqu'il s'agit de fourage, on doit compter qu'il s'en gâte plus qu'il ne s'en enleve, ſoit par celui que les chevaux gâtent, en traverſant le fourage, ſoit par celui qu'ils mangent, ou par celui que les Fourageurs ne veulent point emporter; ainſi après cette ſupputation il faut conclure qu'il n'y a là de fourage que pour dix à douze mille chevaux, & en aller chercher encore autant ailleurs. Il réſulte de la façon dont nos Troupes fouragent: 1°. qu'elles conſomment le double, & par conſéquent qu'on eſt obligé de demeurer la moitié moins dans un camp qu'on ne voudroit. 2°. Il faut plus d'Eſcorte pour un fourage à proportion de ſon étendue, partant les Troupes en ſont plus fatiguées.

Pour ſçavoir combien une piece de terre ou telle plaine a de toiſes quarrées, il n'y a qu'à ſe promener le long de ſes côtés à pied ou à cheval pour les meſurer, & en même tems examiner, ſi dans la plaine il n'y a point d'endroit de moindre produit, s'il n'y en a pas même qui ne rapporte

rien, comme un endroit marécageux, & compter toujours la quantité de fourages plûtôt au-deſſous qu'au-deſſus pour plus de sûreté, afin de n'être pas obligé, lorſqu'on a établi la chaîne de fourage, de l'avancer; ſi l'on ne trouve pas en un endroit ce que l'on cherche, il faut aller plus loin, examiner ſéparément les différentes piéces. Avec ces principes, l'habitude donnera aiſément une connoiſſance par approximation, qui ſera ſuffiſante.

On peut encore faire cette eſtime ſur la diſtance des lieux : on dit, depuis l'endroit où je ſuis juſqu'à un tel Village on compte une lieue du Pays, cette lieue peut être eſtimée (ſuppoſé) à deux mille cinq cens toiſes, je donnerai autant de large à mon enceinte, il n'y a point de bois dans cette étendue, ni de marais; dans ce Pays le tiers des terres eſt en bled, le tiers en mauvais grains, & le tiers des terres ſe repoſe, le menu grain produit moins, ainſi j'eſtime ce qu'il y a de fourage dans cette lieue quarrée cent mille trouſſes, ſur quoi ſuivant le calcul ci-deſſus, ôtant la

moitié qui ſera gaſpillée, il y aura de quoi faire fourager cinquante mille chevaux.

Si le fourage ſe fait au ſec, & que l'on ait le tems d'entrer dans les granges, on meſurera les différentes dimenſions des fourages qui y ſont contenus pour connoître le nombre de toiſes cubes qu'il y en a, & par une eſtimation dont on doit avoir fait l'épreuve, on ſçaura combien on peut faire de trouſſes dans une toiſe cube ou dans un certain nombre.

Si l'on étoit fort preſſé, & qu'on ne pût faire la viſite des granges, on peut tirer des lumieres des gens du pays en s'informant combien tel Village nourrit de bêtes à cornes ou de chevaux pendant l'hiver; ſi le Village ſe nourrit de ſes recoltes, ou ſi l'on tire d'ailleurs de quoi faire ſubſiſter les beſtiaux; ſi l'on dit qu'il s'y nourrit cent bêtes à cornes (ſuppoſé) ou cent chevaux, ſelon le pays, les bêtes vont pâturer plus ou moins long-tems, & une partie de l'hyver; ainſi il faut eſtimer dans tel pays à combien de journées entieres peut être évalué ce que chaque bête en conſomme pour ſa nour-

riture. Suppoſons que cela ſoit évalué à cent journées où elles n'auront point d'autre nourriture que ce qui eſt renfermé dans les granges, on dira cent bêtes pour cent jours, cela fait dix mille rations de fourarage qu'il y aura dans ce Village, plus ou moins, ſuivant les circonſtances qui pourront apporter des changemens à ces calculs. Ce qu'on fait pour un Village ſe fait pour un autre; on eſt obligé quelquefois de faire un fourage ſur ces ſimples connoiſſances.

Il s'agit enſuite de pourvoir à l'Eſcorte qui doit enfermer le terrein que l'on veut fourager. Pour cela on examinéra le Pays pour ſçavoir les lieux où les Eſcortes doivent être placées pour en faire l'enceinte avec ſûreté; il ne faut occuper que le moins de terrein qu'il eſt poſſible, ſur-tout au ſec, & envoyer des Sauve-gardes aux Villages que l'on doit conſerver; mais ſi c'eſt au verd, on doit prendre garde de n'enfermer pas aſſez de terrein; parce que ſi vous n'avez pas aſſez de fourage, vous ſerez obligé d'étendre vos Eſcortes, en marchant elles en gâteront beaucoup, & ſans un déplace-

ment total, elles ne ſeront plus ſi bien placées, ſi elles l'ont bien été d'abord.

ARTICLE VI.

De la quantité d'Eſcortes qu'il convient de donner aux Fourages & aux Convois.

Je n'entrerai pas ici dans un détail bien étendu, je ne ferai qu'indiquer les principales régles qu'il faut obſerver. J'ai déja établi que pour toute manœuvre il faut ſupputer la diſtance où l'on eſt de l'ennemi, le tems qu'il lui faut pour venir, le tems néceſſaire pour pouvoir être averti, pour donner l'ordre à vos Troupes; celui qu'il faut pour aſſembler des Détachemens qui puiſſent s'oppoſer à l'ennemi, & faciliter la retraite de vos gens.

Si l'on voit qu'on n'a rien à craindre que de quelques petits Partis ennemis, il ſuffit de former une chaîne de Sentinelles & Vedettes pour empêcher vos Fourageurs de paſſer du côté de l'ennemi, & de placer

quelque poſte de trente ou cinquante hommes aux endroits où l'on croit qu'il pourroit plus aiſément ſe gliſſer quelque choſe. C'eſt-là les mêmes principes que pour les enceintes des Camps. Si l'ennemi a quelque Corps ſéparé, ce qui s'appelle aſſez volontiers Camp volant, & qu'on ſçache que le Corps ſoit à portée d'une marche même forcée de votre fourage, ou bien ſi vous fouragez près d'une Place ennemie, alors il faut être informé de la force du Corps de Troupes détaché, ou du nombre de Troupes qu'il y a dans cette Place, & oppoſer à ce qui pourroit ſortir un Corps ſuffiſant pour le repouſſer. S'il y a quelques Places qui puiſſent ſe communiquer, il faut compter pouvoir ſe trouver dans l'obligation de combattre leurs Garniſons réunies, excepté ce qui eſt obligé de reſter dans les Places pour les garder. On doit tâcher d'avoir un nombre de Troupes plus conſidérable que celui qu'on eſtime pouvoir vous attaquer, parce que l'ennemi étant maître de choiſir l'endroit où il veut faire ſon attaque, vous avez beſoin d'être prêt à le recevoir en plus

d'un endroit; cependant il faut placer vos Troupes ſur les endroits par où peut naturellement venir le Corps de Troupes que vous avez à craindre. Placer des Troupes près d'un endroit où l'ennemi eſt obligé de paſſer, c'eſt ce qui s'appelle maſquer un paſſage; & ſuivant la ſituation des lieux, il faut plus ou moins de monde pour cette opération : il ſe trouve même très-ſouvent qu'il y faut moins de monde que pour ſe défendre ailleurs; comme, par exemple, lorſque vous occupez un terrein où l'ennemi eſt obligé de paſſer, & que l'endroit où vous êtes en bataille, préſente un front plus grand que celui avec lequel il peut déboucher ſur vous.

Ce ſont les mêmes attentions qui doivent auſſi ſervir pour ſçavoir ce qu'il faut donner d'Eſcorte aux convois qui viennent à votre Armée : ordinairement les convois viennent des Places qui ſont ſur les derrières, à l'Armée qui eſt en avant. Les ennemis qui ſont, ſuppoſé, en avant de vous ne peuvent que par un long circuit envoyer des Troupes pour attaquer des

convois. S'ils en envoyent, vous devez en être avertis & prendre des meſures conformément à ce que vous apprennez. Ainſi ce n'eſt pas communément aux Troupes détachées de leur Armée que vous devez compter que l'Eſcorte de votre convoi pourra avoir affaire, mais aux Troupes qui peuvent ſortir de leurs places, ſi vous en laiſſez en arrière. Il faut donc connoître ce qui y eſt, & ce qui peut en ſortir, & y proportionner vos Eſcortes, faiſant attention qu'un convoi eſt preſque toujours une choſe très importante, & que ſouvent s'il manque à vous parvenir il vous oblige alors à abandonner une poſition dont dépend tout le ſuccès de vos armes.

CHAPITRE XVII.

Des Camps.

ARTICLE PREMIER.

POur camper une Armée en ligne, ou autrement dit en front de bandiere, (il n'importe du nombre de Troupes) la

premiere régle à obſerver pour aſſeoir un Camp, eſt de lui donner au moins la même étendue que les Troupes occupoient en bataille, parce qu'il faut qu'elles puiſſent être miſes promptement & en tout tems en ordre pour combattre. Le front d'un Bataillon & d'un Eſcadron dépend du nombre d'hommes qu'il y a dans les rangs. On ſuppoſe que chaque Bataillon occupe cinquante toiſes & l'Eſcadron trente, tant pour leur front que pour les diſtances : ſuivant cette régle une Armée de ſoixante Bataillons & de cent vingt Eſcadrons en bataille ſur deux lignes aura d'étendue 3300 toiſes, tant pour ſon Camp que pour ſon Champ de bataille. Mais pour que le Camp occupe juſte les trois mille trois cens toiſes, il faut qu'il ſoit aſſis dans une plaine unie où tout le terrein ſoit bon pour y tendre des tentes ; & comme le plus ſouvent les pays ſont mêlés de bois, ravins, terreins marécageux, eſcarpés, & autres lieux où on ne peut les placer, on eſt obligé de laiſſer ces endroits en intervalle, ce qui allonge d'autant l'étendue du Camp.

Tant que l'on peut, on doit camper les Armées près des rivieres, ou ruiſſeaux, par la néceſſité d'avoir de l'eau. Il faut que le Champ de bataille des deux lignes ſoit, autant qu'il eſt poſſible, en avant du Camp de la premiere, & que dans tout ſon front & dans les flancs, le Camp, ainſi que le Champ de bataille, ne puiſſe être commandé par aucune hauteur dont l'ennemi puiſſe ſe rendre maître, & d'où il puiſſe le canoner, ou en s'en approchant, empêcher de vous ſervir du ruiſſeau ou de la riviere qui ſert à faire boire les hommes & les chevaux. Si le Camp & le Champ de bataille ſont traverſés par des ravins, il faut en faire rabattre les bords pour les paſſer facilement. S'il y a quelque petit ruiſſeau qui ne ſoit pas guéable en bien des endroits, il faut y faire beaucoup de ponts; s'il y a des bois les faire abbatre, ou y faire faire des ouvertures aſſez larges pour les traverſer facilement.

Le Village ou Bourg que l'on choiſit pour loger le Roi, & en ſon abſence le Général, donne le nom au Camp; il doit toujours être der-

rière le Champ de bataille, & autant que faire ſe peut derrière le Camp vers le centre des lignes: il faut qu'il ne puiſſe être ni canoné ni attaqué ſi l'ennemi s'approchoit du Camp; on doit n'avoir égard qu'à cette raiſon quand on en fait le choix, & non au logement qui ſeroit meilleur, mais où on ne trouveroit pas les sûretés ci-deſſus requiſes.

Il faut tâcher que les autres Villages, deſtinés pour loger les Officiers Généraux qui ſont aux aîles, ayent les mêmes sûretés. Mais ſi on appréhendoit que des Partis ennemis vinſſent tomber deſſus pendant la nuit, on doit y camper des Dragons, ou de l'Infanterie que l'on tire des lignes, ou bien même y envoyer ſeulement la nuit quelque Détachement pour les mettre en sûreté. On doit éviter de marquer pour logement aucun Bourg ou Village qui ſoit à la tête du Camp. Si néanmoins il y avoit à la tête du Champ de bataille un Village que l'Armée voulut ſoutenir, pour lors on pourroit y camper des Troupes pour le garder, ſauf à en faire plier le camp en cas

d'attaque. On doit avoir attention de marquer le parc d'artillerie dans un endroit où il ne puiſſe pas embarraſſer quand il faut que l'Armée ſe mette en bataille ; il faut choiſir l'emplacement du parc des vivres & de l'Hôpital le plus à portée du Quartier général qu'il ſe peut pour la facilité du ſervice.

ARTICLE II.

Quelques principes pour le choix des Camps.

Il y a pluſieurs eſpeces de Camps qui ont chacun leur bonté, mais c'eſt ſuivant les vûes que l'on a : on eſt aſſez dans l'uſage de les confondre tous enſemble.

Dès qu'il n'y a rien à craindre de l'ennemi, tout Camp eſt bon lorſque les Troupes y ſont à leur aiſe pour l'aiſance & la commodité de la vie des hommes & des chevaux ; c'eſt un des principes qu'il faut tâcher de ne jamais perdre de vûe, & dont on ne doit s'éloigner que lorſqu'on ne peut pas l'accorder avec ce qu'on a à craindre de l'ennemi.

Si vous avez pluſieurs marches à faire pour vous porter ſur un ennemi que vous vous voulez attaquer, il faut dans la route camper vos Troupes au-delà des ruiſſeaux ou rivieres, ou autres défilés que vous avez à paſſer; au contraire ſi vous vous retirez devant lui vous devez toujours mettre le défilé entre deux. Si vous êtes ſupérieur ou égal à peu-près à votre ennemi, il faut chercher à occuper un Camp d'où vous puiſſiez vous porter dans le Pays qu'il a le plus d'intérêt & d'envie de conſerver, de façon que s'il abandonne ce Pays il ait plus à perdre qu'à gagner. Arrivé dans ce Pays vous y prendrez un poſte qui ſoit tel que s'il veut vous y attaquer, vous puiſſiez livrer un Combat avantageux, ſoit en allant au-devant de lui, ſoit en l'attendant. Si vous voulez l'attendre, il faut que votre poſte ne ſoit pas trop étendu, & que vos flancs ſoient appuyés de maniere qu'il ne puiſſe pas vous tourner avec avantage pour lui. Il faut néceſſairement que vous ayez prévû toutes les différentes attaques ou manœuvres qu'il peut faire, & que vous ayez auſſi réſolu celles

que

que vous ferez ſuivant les différens partis qu'il pourra prendre.

Si vous êtes inférieur, il faut que votre poſte couvre le Pays qu'il vous importe de conſerver, & que vous ayez moyen de vous rapprocher de vos Places les plus importantes par des chemins plus courts que ceux dont ſe peut ſervir l'ennemi pour y arriver.

Dans tous les cas, votre Camp doit être ſitué de façon que vous communiquiez avec les Places dont vous tirez vos ſubſiſtances, & autant qu'il eſt poſſible, vous devez vous placer de maniere que l'ennemi ne puiſſe pas vous ôter votre communication ſans être obligé lui-même de quitter celle qu'il a avec les lieux d'où il tire ſes ſubſiſtances.

Il faut avoir prévu les autres poſtes que vous pourrez prendre en cas des différens mouvemens des ennemis; être sûr des chemins pour y aller, & ſi votre ennemi fait un mouvement, n'avoir jamais à ſe reprocher de ne l'avoir pas prévû.

Quelquefois un Poſte bien pris d'abord décide du ſort de la Campagne, & peut-être de toute une Guerre.

la premiere partie du Traité de mon Auteur à un Volume plus précis qui fût à la portée de tous les Militaires, & en même tems plus proportionné aux facultés & aux moyens de ceux qui en compoſent le grand nombre.

FIN.

BIBLIOTECA NAPOLI

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé : *Extrait de la premiere Partie de l'Art de la Guerre par principes & par régles, de M. le Maréchal de Puyſégur, avec des Obſervations*, par M. le Baron DE TRAVERSE ; je crois que l'impreſſion en ſera fort utile, & qu'on doit beaucoup applaudir au zèle de l'Auteur pour le bien du Service du Roi. Son travail ne peut qu'exciter à l'étude du Livre entier de M. le Maréchal de Puyſégur, c'eſt-à-dire, de l'Ouvrage le plus

propre à former d'excellens Officiers dans la Science Militaire. A Verſailles le neuf Septembre mil ſept cent cinquante-un.

LE BLOND.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé Charles-Antoine Jombert, Libraire à Paris, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre : *Les Mémoires de M. de Puyſegur, Lieutenant Général. L'Art de la Guerre par régles & principes, par M. le Maréchal de Puyſegur. L'Arithmétique & la Géometrie de l'Officier*; s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége ſur ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes de faire imprimer leſdits Ouvrages en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de quinze années

conſécutives, à commencer du jour de la date des Préſentes, Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement, ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre-Scel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de les expoſer en vente les manuſcrits & imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chance-

lier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France ; le tout à peine de nullité des Preſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés féaux Conſeillers & Secretaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander aucune permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le douziéme jour du mois d'Octobre l'an de grace mil ſept cent quarante-ſept, & de notre Régne le trente-troiſiéme. Par le Roi en ſon Conſeil. SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 850. fol. 742. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris ce quatorze Octobre mil ſept cent quarante-ſept.

G. CAVELIER, *Syndic.*

444

2

REALE OFFICIO TOPOGRAFICO

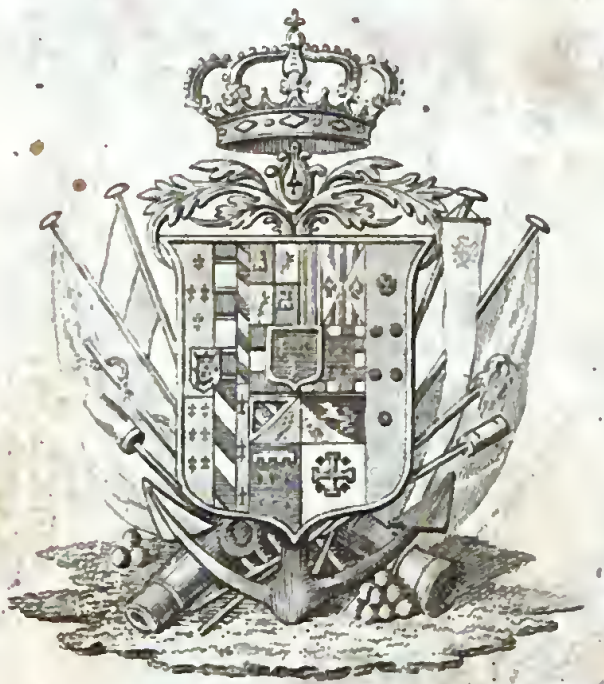

VI Armadio

Scansia Lett.a H

N.° 29